

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES MÉCANISMES ENDOGÈNES DE PRÉVENTION ET DE RÈGLEMENT DES  
CONFLITS ENTRE ÉLEVEURS/NOMADES ET AGRICULTEURS/SÉDENTAIRES AU  
SAHEL

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
ABDOUL KASSOUM HAIDARA

JUIN 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## Remerciements

À

- Mon épouse Eve Gendron
- Mes adorables filles, Ina et Fadima, qu'elles retrouvent dans cette œuvre l'expression selon laquelle, *il n'est jamais trop tard dans la vie*
- Mes parents, ma famille sans lesquels tout ça ne serait pas arrivé
- Mon directeur de mémoire, pour son inconditionnel soutien

Que l'ensemble des collègues des organisations paysannes au Bénin, Burkina-Faso, Mali, Niger et Sénégal retrouvent dans ce document l'expression de ma profonde gratitude.

## Résumé

Contrairement à la pensée populaire, le conflit, n'est pas nécessairement une mauvaise chose en soit. En effet, le conflit fait partir des éléments constitutifs et essentiels des interactions entre hommes et même dans le règne animal. Un conflit, autant il est constructif quand il est géré de manière efficiente, autant il est destructeur quand il n'est pas résolu dans le temps et surtout en tenant compte des frustrations de chacune des parties. Ce travail cherche à interroger, les pratiques endogènes de règlement de conflits entre éleveurs et agriculteurs, entre deux activités socio-professionnelles essentielles à la région Sahélienne. Il met l'accent également sur les causes profondes de cette situation conflictuelle sans précédente susceptible d'éroder de manière profonde la pacifique coexistence entre éleveurs et agriculteurs au Sahel. Enfin, il expose trois différentes approches participatives, dont l'originalité réside dans leurs capacités de mobiliser en partie, des pratiques endogènes pour le règlement de conflits entre éleveurs et agriculteurs au Sahel.

## Table des matières

Remerciements .....	ii
Résumé.....	iii
Table des matières .....	iv
Introduction générale.....	1
II. Problématique du sujet .....	6
Première partie : aperçu du sujet .....	7
V. La question de recherche .....	15
Deuxième partie : Cadre théorique et hypothèses de la recherche .....	16
I. Cadre théorique .....	16
II. Hypothèses.....	17
Troisième partie : Revue de la littérature et problématique .....	21
I. Revue de la littérature .....	21
1. La diversité de sources .....	23
a. Pertinence des sources historiques.....	23
b. Pertinence des sources socio-anthropologiques .....	24
c. Pertinence des sources géopolitiques.....	24
d. Quelques chercheurs ayant servi de références pour ce travail .....	24
2. Articles scientifiques et monographies.....	27
3. Publications gouvernementales et internationales .....	33
Quatrième partie : Méthodologie de la recherche .....	34
I. Méthodologie .....	34
1. Recherche documentaire .....	34
2. Techniques d'analyse .....	35
Chapitre 1 : Le contexte général de l'élevage au sahel .....	37
1.1. Les systèmes pastoraux au sahel .....	41
1.2. La gestion spatiale .....	44
1.3. La gestion de l'eau .....	45
Chapitre 2 : Les principales sources conflictogènes.....	49
2.1 L'intrusion des troupeaux dans les champs à l'approche des récoltes .....	49
2.2 Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles .....	50
a. L'accès aux ressources hydriques.....	50
b. L'accès aux pâturages .....	50
2.3. Les couloirs pastoraux.....	51

Chapitre 3 : Les savoirs endogènes de prévention de conflits.....	54
3.1 La pluralité des conflits résolus par les savoirs endogènes .....	54
3.2 La présentation et la typologie des mécanismes endogènes.....	55
3.3 La Typologie des conflits en Afrique subsaharienne .....	56
3.4 Les mécanismes endogènes dans le cadre de la prévention .....	57
3.5 Les alliances à plaisanterie ou la parenté à plaisanterie .....	58
3.6. La médiation.....	61
3.7 Les alliances matrimoniales .....	61
Chapitre 4 : Les approches participatives pour la prévention et la gestion des conflits.....	63
4.1 Cas du Bénin .....	63
4.3 Les principaux affluents du fleuve Niger au Nord du Bénin.....	65
4.4 Les principales sources de tensions.....	65
4.5 Les approches mises en place pour la prévention et la gestion au Bénin.....	67
4.6 Cas du Tchad.....	69
4.6.1 Les principales sources de tensions .....	70
4.6.2 Les approches mises en place pour la prévention et la gestion au Tchad.....	71
4.7 Cas du Niger.....	72
4.7.2 Les approches mises en place pour la prévention et la gestion au Niger .....	75
Conclusion générale .....	77
Bibliographie.....	80

## Introduction générale

*Difficile, d'imaginer deux choses qui sont condamnées à vivre ensemble, dans un milieu aussi étroit que la langue et les dents dans la bouche. Pourtant, il arrive que les dents par inadvertance mordent la langue<sup>1</sup>.*

Cette citation illustre avec beaucoup de force l'aspect inhérent des différends entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires, particulièrement dans le Sahel<sup>2</sup>. La problématique liée au conflit entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires a toujours été au centre des préoccupations des autorités traditionnelles et coutumières de l'Afrique de l'Ouest. L'Afrique recèle la plus grande concentration d'arts pariétaux attestant d'une relation entre les hommes et les animaux remontant au néolithique. Présentes dans toute l'Afrique, ces peintures rupestres montrent en particulier la coexistence des hommes avec différents types d'animaux dans l'ensemble du continent<sup>3</sup>.

L'époque coloniale se singularise par une généralisation du partage territorial en de nombreuses circonscriptions administratives réparties entre les sédentaires, plutôt agriculteurs, et les nomades ou transhumants. Ces structurations administratives fortes -particulièrement dans l'ensemble francophone ont autoritairement fragmenté les grands espaces du pastoralisme. Parallèlement, une politique généralisée d'aménagements hydro-agricoles a écarté les pasteurs des milieux humides, lieux privilégiés de repli en cas de sécheresse. Reprises par les jeunes États indépendants, ces orientations ont induit une crispation sur l'usage des ressources naturelles du fait de délimitations administratives incompatibles avec l'exercice d'un pastoralisme nécessairement mobile<sup>4</sup>. En effet, faut-il le rappeler, les pouvoirs politiques des jeunes États africains ont manifestement omis dans leur plan d'occupation territoriale cette dimension importante, source potentielle de conflits. Par ailleurs, la boulimie foncière notée dans de nombreux pays africains ces dernières années ne facilite pas non plus une solution durable à la conflictualité entre agriculteurs et éleveurs.

---

<sup>1</sup> Proverbe songhaï

<sup>2</sup> Désigne une bande de l'Afrique marquant la transition, à la fois floristique et climatique, entre le domaine saharien au nord et les savanes du domaine soudanien, où les pluies sont substantielles, au sud.

<sup>3</sup> « Une brève histoire du bétail en Afrique de l'Ouest et du centre », *Afrique contemporaine*, vol. 249, no. 1, 2014, p. 1

<sup>4</sup> Bernard Bonnet, Bertrand Guibert, En ligne : <https://www.inter-reseaux.org/publication/le-pastoralisme-a-t-il-encore-un-avenir-en-afrique-de-louest/une-breve-histoire-du-pastoralisme-dans-les-politiques-publiques/> Consulté le 10 septembre 2020.

Cette dynamique a contribué au développement de visions simplistes sur le devenir de l'élevage. Au travers des politiques aménagistes des jeunes États, la modernisation de l'élevage se devait d'être traduite selon une conduite maîtrisée des animaux au sein de parcours sous enclosure (ranchs, parcs et stations d'élevages modernisés). De ce fait, l'élevage pastoral a été indexé comme « archaïque ». Il s'est trouvé relégué dans des zones marginales où les aléas climatiques demeurent des plus virulents et récurrents (zones sahariennes et sahéliennes nord).<sup>5</sup> Aujourd'hui, si certains États africains tentent de définir des politiques structurelles pour soutenir l'élevage traditionnel, il faut signaler cependant que bon nombre d'États n'ont pas développé de véritables politiques en ce sens.

Dès lors, on remarque que du fait de cet isolement des zones pastorales, les politiques de développement n'ont pas pu ou su, assurer les grands services attendus des États : scolarisation, santé humaine, sécurité, commerce, etc. S'agissant du défi lié à la scolarisation des enfants sahéliens issus du milieu nomade et les tentatives d'apporter des solutions idoines, il remonte à la période pré-indépendance. On peut affirmer que la mise en œuvre systématique d'une politique de scolarisation des enfants nomades, dans le nord de l'ancien Soudan Français comme au Niger, n'a véritablement commencé qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Cependant auparavant, plusieurs tentatives ont eu lieu non sans difficultés, notamment dans le cercle de Goundam. D'après Florence Camel (1993 : 57-66), la première remonte à 1917 avec deux écoles de campement, donc mobiles.<sup>6</sup> Elle s'est poursuivie avec plusieurs interruptions (1920 et 1927) et reprises (1923 et 1940) et en intégrant des cours d'arabe en plus du français. L'objectif du pouvoir était surtout d'obtenir des auxiliaires capables de s'exprimer en français (interprètes, secrétaires de chefferie, goumiers<sup>7</sup>,...).<sup>8</sup>

Il importe de souligner que les années 1970 et 1980 ont été caractérisées par la libéralisation économique. En effet, faisant suite aux dramatiques sécheresses survenues durant cette période,

---

<sup>5</sup> *Ibid*

<sup>6</sup> Il s'agissait des campements de chefs de tribu influents : Attaher ag El Mehdi, puis son fils Mohamed Ali (Kel Antessar, tous deux exceptionnellement ouverts à un tel enseignement) et aussi Shebbun ag Fandagomo (Tinguereguif). En 1941, d'autres écoles s'ajoutèrent auprès d'autres tribus du même cercle : Tormoz, Ideyluba, Kel Auza). Des essais furent tentés à la même période dans le Gourma occidental (Essey) et près d'Ansongo mais échouèrent très vite, les esprits restant très opposés à l'école française. Il y eut également la création d'une école franco-arabe à Tombouctou et plus tard à Bamba mais cette dernière fut un échec.

<sup>7</sup> Durant la colonisation, soldats issus des populations indigènes qui étaient placés sous l'autorité d'officiers français en Afrique du nord et au Sahel.

<sup>8</sup> André Marty, *L'école en milieu pastoral un bilan mitigé, un renouveau à construire*, En ligne : [http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org/classified/CONFERENCE\\_REGIONALE\\_EDUCATION\\_EN\\_MILIEU\\_NOMADE-A.Marty.pdf](http://www.pplateforme-pastorale-tchad.org/classified/CONFERENCE_REGIONALE_EDUCATION_EN_MILIEU_NOMADE-A.Marty.pdf) Consulté le 10 septembre 2020.



les États ont tenté d'intégrer et parfois de sédentariser les pasteurs par la réalisation d'infrastructures (points d'eau et implantation bourgoutières<sup>9</sup> en particulier). Ces nouvelles infrastructures, même si elles ont contribué dans l'atténuation des effets de la sécheresse, n'avaient pas comblé toute la demande du monde pastoral. Les conditions de vie des pasteurs se sont dégradées, notamment à l'occasion de ventes massives d'animaux, pendant et à la suite des sécheresses (notamment celles de 1972-73 et 1984), et aux situations d'insécurité localisées sur les zones sahéliennes nord, particulièrement excentrées des capitales.<sup>10</sup>

Par ailleurs, le début des années 1990 au sahel fut marqué par des grands bouleversements politiques et économiques qui ont considérablement impacté le monde rural sahélien et particulièrement le secteur agro-pastoral. Cette période fut marquée par les impacts de la conférence de La Baule durant laquelle le président français François Mitterrand, en des mots peu voilés, avait conditionné l'aide publique au développement entre autres, au respect des principes démocratiques, notamment, le passage des partis uniques au multipartisme, le respect des libertés d'expression et des droits de l'homme et l'institutionnalisation d'élections pluralistes, libres et transparentes.

Ces nouveaux changements dans la sphère socio-politique principalement en Afrique de l'ouest ont donné naissance à un transfert de pouvoir important des pouvoirs centraux vers des nouvelles entités locales dotées d'une autonomie plus ou moins importante. Justement, avec le processus de décentralisation des années 1990 se traduisant par des résultats variables selon les pays, les collectivités territoriales ont ouvert des possibilités de législation et de gestion des ressources naturelles. Cependant, l'élevage pastoral est apparu comme incompatible avec les échelles d'interventions décentralisées jugées trop restreintes et exclusives. Malgré les recettes locales que les collectivités territoriales n'ont pas manqué de percevoir sur les marchés à bétail, celles-ci n'ont en général que très peu investi pour mieux accueillir les éleveurs par des services publics adaptés.<sup>11</sup> A partir des années 2000, les États sahéliens se retrouvent confrontés à une

---

<sup>9</sup> Une bourgoutière est une formation végétale graminéenne dominée par une espèce de Poaceae semi-aquatique, *Echinochloa stagnina*, appelée localement bourgou (« boue gluante » en malinké<sup>1</sup>). Cette association végétale forme des pâturages flottants dans les plaines inondables du delta intérieur du Niger qui revêtent une grande importance pour les éleveurs de bétail de la région. On trouve également des bourgoutières au Sénégal et au Niger.

<sup>10</sup> *Ibid*

<sup>11</sup> Bernard Bonnet, « Bertrand Guibert Une brève histoire du pastoralisme dans les politiques publiques » En ligne : [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/gds73-74\\_references\\_p43.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/gds73-74_references_p43.pdf) Consulté le 10 septembre 2020.

montée considérable de tensions entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires. Toutefois, il est important de signaler que ces tensions existaient bien avant les années 2000.

Cette situation s'explique fondamentalement par la raréfaction des terres due à leur accaparement par des promoteurs immobiliers de tous ordres et la vente des terres à des acheteurs non africains notamment les multinationales et les États. Ces facteurs ne sont donc pas de nature à faciliter une solution durable.

Cette situation n'est pas nouvelle, elle traverse de part en part l'histoire des deux communautés et a toujours été une source de préoccupations pour les pouvoirs politiques, qui se sont succédés dans cette partie du continent et singulièrement dans le delta du Niger au Mali. En effet, devant la récurrence des conflits violents entre agriculteurs et éleveurs, et qui minaient la sécurité de son royaume, Amadou Sékou, fondateur de la Dina, royaume théocratique peul au 19<sup>e</sup> siècle dans le Macina, avait établi de concert avec les représentants des principaux groupes sociaux de l'époque, un mécanisme de gestion du foncier qui garantissait les intérêts des agriculteurs et des éleveurs dans le Delta du Niger. L'espace était divisé en leyde, unités spatiales et agricoles qui s'imbriquaient les unes aux autres. Les leyde, sont gérés, par les dioros ou maitres de pâturages. Ce mécanisme fixait les zones de pâturage, les périodes de transhumance durant l'année ainsi que les modes d'attribution des terres. Il a permis de créer un climat apaisé entre les différentes communautés du Macina : Bambara, Dogons, Somos, Bozos, Peuls, Arabes, Tamasheks, etc. Ce compromis entre les différentes communautés a permis de stabiliser le Delta de 1821 à 1853 et de créer les conditions d'éclosion d'une économie prospère basée sur la complémentarité entre agriculture, élevage et pêche.

Cet héritage de la Dina ne fut pas préservé après la chute du royaume peul avec la fondation du royaume Toucouleur d'El Hadji Oumar Tall, ensuite l'arrivée de la colonisation française à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et de la naissance de l'Etat malien en 1960. Mais il est fortement ancré dans l'imaginaire historique et culturel des peuls du delta du Niger, qui se sentent dépossédés de leurs droits dans la gestion du foncier que leurs ancêtres leur avaient légués. Il existe chez beaucoup d'éleveurs peuls un sentiment de dépossession de leurs droits historiques par l'Etat malien après l'indépendance du pays. Ce dernier est accusé de partialité en faveur des agriculteurs. Ce sentiment de dépossession on le retrouve également chez les peuls du Burkina Faso, en particulier dans la province du Soum, qui estiment que les changements politiques

intervenues depuis la colonisation n'ont pas préservé leurs droits à la transhumance et à mener des activités conformes à leur mode de vie.<sup>12</sup>

Ces tensions étaient aussi signalées au pourtour du lac Tchad et étaient essentiellement dues à la raréfaction des ressources naturelles et au dérèglement du système d'accès à ces ressources. Comme ce fut le cas dans l'extrême sud du Tchad, Bébédjia jouit de conditions naturelles (climat et végétation) favorables aux activités agropastorales. Ce milieu naturel attire les éleveurs nomades des zones sahélienne et saharienne du nord, menacés par de mauvaises conditions de production (sécheresse récurrente telles que celles de 1973-1975 et de 1983-1985) et l'instabilité politico-militaire. Contraints de se fixer dans cette région et de pratiquer l'agriculture en plus de leur activité traditionnelle, ces pasteurs nomades se retrouvent opposés aux agriculteurs autochtones dans le cadre de conflits fonciers de plus en plus importants compte tenu de la pression sur l'espace agropastoral, renforcée par le projet pétrolier de Doba. Loin d'exercer un arbitrage à l'amiable de ces conflits agriculteurs-éleveurs, les autorités (traditionnelles et publiques) les exacerbent et les instrumentalisent.<sup>13</sup>

Au même moment, cette région atteignait une croissance démographique exceptionnelle. Par ailleurs, cette situation conflictuelle, même si elle n'est pas nouvelle, diffère des précédentes de par entre autres, le niveau de violence, le nombre de victimes observés, la fréquence des violences et les armes dont font usage les belligérants. De mon point de vue l'une des principales évolutions dans cet environnement de violence, demeure sans nul doute, la récupération de ces tensions par des acteurs exogènes et aussi et surtout l'instrumentalisation idéologique de ces tensions.

Face à cette situation susceptible de remettre en cause la dynamique sociale entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires des nouveaux modes de règlement pacifique se mettent en place. Ces initiatives de création de cadre de concertation, du maintien du dialogue par le biais de médiation et de facilitation sont de plus en plus une réalité dans la sphère communautaire au Sahel. La réactivation de certains mécanismes de règlements de conflits intercommunautaires délaissés au profit du système judiciaire moderne, se présentant plus proches des communautés. Ils bénéficient très souvent d'une forte adhésion en termes de

---

<sup>12</sup> Serigne Bamba Gaye, *Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso* En ligne : <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/fes-pscc/14173.pdf> Consulté le 30 décembre 2021

<sup>13</sup> Lieugong Médard e Sama Ozias, « Bébédjia (sud du Tchad), un espace sous pression », *Vertigo - la Revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Hors-série 4 | novembre 2007, posto online no dia 11 novembro 2007, consultado o 17 julho 2022. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/805> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.805> Consulté: 23 decembre 2021

légitimité aux yeux des communautés. Cela s'explique en réalité par la forte adhésion aux principes culturels, moraux et religieux dont bénéficient les porteurs de ces mécanismes de règlement endogène.

## **II. Problématique du sujet**

Longtemps ignorés ou sous-estimés, les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits font partie intégrante des processus de gestion de conflits et cela particulièrement en Afrique de l'Ouest aujourd'hui. Quand je parle de prévention, de gestion ou de consolidation de la paix, il est important au préalable de prendre en considération plusieurs paramètres. Parmi ces paramètres, le plus important selon moi est de trouver un référent commun aux belligérants dotés d'une certaine légitimité historique et socio-culturelle. L'histoire de l'Afrique a toujours été émaillée de guerres tribales, claniques et fratricides complexes, qui s'expriment aujourd'hui dans les épopées, les contes et autres légendes. Pourtant la complexité de ces douloureux événements n'a pas empêché les sociétés africaines d'élaborer des stratégies permettant une efficace prévention<sup>14</sup>.

Tous ces mécanismes endogènes datant parfois de plusieurs siècles et qui ont contribué à circonscrire des conflits autrement que par le recours à la violence se retrouvent aujourd'hui remis en cause, car incapables de jouer leur rôle de conciliateur. Ici apparaît la problématique de ce travail qui ne se concentre pas uniquement à l'exposé des défis, mais sous forme de questionnement. Pourquoi, les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires n'arrivent pas à absorber aujourd'hui les tensions entre ces deux acteurs au Sahel? Autrement dit, y a-t-il des raisons factuelles qui privent le Sahel de mobiliser les leviers ancestraux pour le règlement de conflits entre éleveurs et agriculteurs? En effet, ce travail, s'attèlera à mettre en perspectives l'ensemble des variables, qui concouraient à maintenir une dynamique apaisée entre deux acteurs qui par leurs activités peuvent se retrouver dans la conflictualité.

Pour mieux comprendre ce sujet, il est nécessaire de procéder à son aperçu (**Première partie**) et d'exposer le cadre théorique et les hypothèses de la recherche. (**Deuxième partie**). Ensuite, il conviendra de s'intéresser à la revue de littérature et à la problématique du sujet (**Troisième**

---

<sup>14</sup> Ces stratégies s'expriment entre autres à travers les alliances matrimoniales ou alliance à plaisanterie pour la prévention. Reconnaissance et acceptation de légitimités de médiateurs à certaines classes sociales comme les griots et forgerons par exemples considérés comme des artisans de la paix. Enfin pour consolider cette cohésion ces sociétés ont institutionnalisé des manifestations interculturelles, comme par exemple les fêtes du paysan qui se déroulent au début et à la fin de chaque campagne agricole. Sont conviés à ce grand cérémonial les éleveurs avec lesquels les paysans ont entretenu une relation de méfiance durant toute la campagne agricole.

**partie).** Enfin, il est très important de faire la lumière sur la méthodologie de la recherche (**Quatrième partie**).

### **Première partie : aperçu du sujet**

L'aperçu du sujet m'emmène à définir globalement le sujet (I) et à clarifier ses mots-clés (II).

#### **I. La définition globale du sujet**

L'histoire enseigne que les différends, qu'ils soient entre autres, interpersonnels, interethniques ou interrégionaux sont inhérents à l'évolution de l'humanité. Ainsi, définir ou établir, des règles limitant les libertés des uns et des autres et astreindre à des réparations de préjudices n'a jamais été une activité facile. En effet, nul ne peut nier que la vie en société fait naturellement naître des conflits auxquels des solutions doivent être trouvées. Pour s'en convaincre, cette anecdote de Koroba Fama, chef coutumier et originaire du nord de la Côte d'Ivoire, précisément dans l'aire culturelle Sénoufo peut être convoquée. En effet, lors d'un conflit qui opposait les éleveurs nigériens aux autochtones, il s'adresse à ses compatriotes en leur affirmant ceci : « Viens pour que l'on vive ensemble est égal à viens pour que l'on fasse palabre ». Toute l'assemblée était stupéfaite de savoir que les conflits soient inhérents à nos sociétés.<sup>15</sup>

Par mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits, il faut entendre l'ensemble des instruments culturels, spirituels et sociétaux qui concourent à l'établissement et au maintien d'une cohésion sociale. Cette cohésion est d'autant plus nécessaire et importante car elle implique des personnes, des groupes de personnes qui, par leurs occupations socio-professionnelles sont la plupart du temps dans une dynamique conflictuelle. L'illustration parfaite de cette relation souvent tendue se manifeste en milieu rural et particulièrement entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires.

Aujourd'hui, l'humanité est dans ce cycle de dysfonctionnements politiques, économiques et sociaux plus ou moins aigus partout dans le monde. L'Afrique est partie prenante de ces dysfonctionnements. Il devient dès lors nécessaire, parfois urgent que le continent puise dans ses réserves endogènes des modèles de gestion et de règlement de conflits. Dès lors, quelques définitions conceptuelles s'avèrent nécessaires.

---

15

## II. La définition des concepts-clés du sujet

Les concepts-clés de ce sujet sont entre autres, les mécanismes endogènes, le pastoralisme, la transhumance et les couloirs pastoraux

### - Les mécanismes endogènes

Connus souvent sous diverses expressions : savoirs autochtones, indigènes, locaux, traditionnels, vernaculaires, même sauvages dans certaines littératures, le concept endogène reflète une certaine préoccupation au niveau des chercheurs africains se trouvant dans une dynamique d'affirmation culturelle. Le dénominateur commun de ces différentes expressions se trouve être, la fabrication par les populations elles-mêmes de tout le processus de règlement de conflit, sans aucune forme d'apport externe. Pour l'UNESCO, les mécanismes endogènes font partie d'un ensemble plus large de connaissances locales appelé, les savoirs locaux. Ces connaissances désignent les ensembles cumulatifs et complexes de savoir, savoir-faire, pratiques et représentations qui sont perpétués et développés par des personnes ayant une longue histoire d'interaction avec leur environnement naturel. Ces systèmes cognitifs font partie d'un ensemble qui inclut la langue, l'attachement au lieu et à la vision du monde.<sup>16</sup> Aussi, le symposium international sur les mécanismes de prévention, gestion et résolution des conflits, qui s'est tenu, les 28, 29 et 30 novembre 2018, en Côte d'Ivoire, à Abidjan reconnaît que l'Afrique détient des mécanismes propres de prévention des conflits. En effet, les alliances à plaisanterie, totem, mariages, masques, contes, palabres, proverbes, tribunaux traditionnels, médiations, etc sont des outils et mécanismes indispensables à la prévention, la gestion et la résolution des conflits<sup>17</sup>.

À l'instar de la souveraineté politique, les mécanismes endogènes questionnent la problématique de la souveraineté intellectuelle. Cette souveraineté qui passe par la définition du « NOUS », à travers la formule utilisée par l'éminent écrivain kényan Ngugi wa THIONG'O : « *une sorte de décolonisation des esprits* ».

Cette formule rejoint celle largement développée par l'universitaire Américain d'origine Palestinienne Edward Saïd dans son emblématique ouvrage *L'Orientalisme. L'Orient créé par*

---

<sup>16</sup> Clément Olivier CODJIA, Perceptions, savoirs locaux et stratégies d'adaptations aux changements climatiques des producteurs des communes d'Adjohoun et de Dangbo au Sud- Est Bénin. En ligne : [Memoire Online - Perceptions, savoirs locaux et stratégies d'adaptations aux changements climatiques des producteurs des communes d'Adjohoun et de Dangbo au Sud- Est Bénin - Clément Olivier CODJIA](#) Consulté le 13 novembre 2020

<sup>17</sup> Mécanismes endogènes de prévention, gestion et résolution des conflits », Appel à contribution, *Calenda*, Publié le vendredi 16 mars 2018, <https://calenda.org/436354>

*l'Occident* publié en 1978. Dans cet ouvrage, l'auteur dépeint la conception occidentale de l'Orient en ces termes :

L'un des ressorts de mon livre "L'Orientalisme" est là : j'ai essayé de montrer que des disciplines culturelles qui paraissent neutres et apolitiques reposent sur une histoire tout à fait sordide d'idéologie impérialiste et de pratique colonialiste.<sup>18</sup>

Toujours dans la même veine, le professeur Ki-Zerbo chez qui les savoirs endogènes apparaissent plutôt sous la dimension du développement en général, postule, que toute politique de développement qui ne prendrait pas en compte les réalités socio-culturelles endogènes sera dérisoire. Il appartient dès lors aux Africains eux-mêmes de définir et de concevoir leurs politiques de développement à partir des réalités endogènes. Il disait en subsistance que le développement n'est pas 'clef en main' mais plutôt 'clef en tête'.

#### - **Le pastoralisme**

Le pastoralisme est sans doute une des plus vieilles activités humaines, car remontant aux premières tentatives de domestication animale. La spécificité principale du pastoralisme réside dans le déplacement massif de troupeaux. Ce mouvement, appelé transhumance s'effectue, d'un point d'eau à un autre, d'un pâturage à un autre pâturage ou d'un massif montagneux à un autre pour le bien-être des animaux. Les populations pastorales dans le monde sont estimées à 26 millions de personnes, dont la moitié en Afrique. Le pastoralisme occupe 25 % des terres émergées et fournit 10 % de la consommation humaine de viande<sup>19</sup>

C'est un mode de production animale, exclusivement basé sur une mobilité saisonnière et plus ou moins régulière des troupeaux, des éleveurs et parfois de leurs familles. Cette pratique de résilience est motivée par plusieurs raisons. Entre autres raisons, je retiendrai essentiellement sur la recherche de meilleur pâturage, la disponibilité des points d'eau, la prévention contre les maladies zooniques et une relative facilité d'écoulement des bêtes sur des marchés. Plus qu'un mode de production animale, le pastoralisme est un mode de vie sociétale. Il se particularise par son habitat, son mode d'éducation, sa relation avec la nature, avec le territoire et les itinéraires préétablis. Face aux dérèglements climatiques, inondations, irrégularités pluviales, sécheresse entre autres, affectent considérablement ce mode de vie ancestrale. Pourtant, elle

---

<sup>18</sup> Said W. Edward, *L'Orientalisme*, Éditions du Seuil, Paris, p. 61.

<sup>19</sup> Roger Blench, *You can't go back. Pastoralists in the new millennium*, FAO, 2001.

demeure selon moi une des meilleures réponses pour la régulation de l'écosystème, mais aussi et surtout pour une gestion pérenne des ressources naturelle.

#### **- La transhumance**

Principale variable du pastoralisme, la transhumance est un déplacement régulier des troupeaux, entre des régions dans le but d'accéder à de meilleurs fourrages ou à des marchés d'écoulement des bêtes. Ces déplacements s'effectuent sur des parcours établis appelés couloirs pastoraux. Il est national, quand le circuit s'inscrit à l'intérieur des frontières d'un État, il peut également être transnational/interétatique quand le parcours concerne plusieurs États.

#### **- Les couloirs pastoraux**

Ils sont les principales variables de la transhumance, les couloirs pastoraux sont des tracés, des chemins et corridors, délimités, parfois matérialisés et destinés exclusivement au passage des animaux durant la période de transhumance. Ils constituent une des principales sources de tensions entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades, en raison de la pression qu'exercent les agriculteurs sur ces corridors pastoraux.

### **III. Délimitation du sujet**

Comme relevé supra, ce sujet porte sur les mécanismes endogènes de prévention et de règlement des conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires au sahel. A partir de ce moment, il est nécessaire d'apporter des précisions sur les États objet de cette étude et appartenant à cet espace géographique qu'est le sahel. Les réflexions ont donc porté sur le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et le Nord du Bénin.

### **IV. Intérêt du sujet du point de vue de la science politique**

La préservation et la valorisation de ces mécanismes longtemps ignorés et rabaissés constituent de nos jours un enjeu incontournable, particulièrement dans certaines régions de l'Afrique en proie à des conflits intercommunautaires. Ces mécanismes endogènes sont d'autant plus pertinents aujourd'hui, car ces conflits n'opposent pas des États comme ce fut le cas presque toujours, mais des groupes ethniques à l'intérieur des frontières d'un même État.

L'analyse de ces mécanismes permettra, de comprendre d'une part les origines de ces conflits à travers leurs spécificités ethniques, religieuses et socioprofessionnelles. D'autre part, elle



offre l'occasion de saisir toute l'importance de ces mécanismes dans le maintien d'une coexistence pacifique des peuples, qui par leurs activités socio-professionnelles peuvent se retrouver dans une dynamique conflictuelle. L'intérêt de ce thème du point de vue de la science politique porte selon moi sur plusieurs aspects parmi lesquels je retiendrai les plus importants. A cet égard, il faut s'intéresser aux notions suivantes :

- **La notion du territoire**

La notion de « territoire » a connu une évolution significative au fil de l'histoire. En effet, ce mot est apparu dans la langue française au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle et son usage s'est très vite répandu. Pierre Larousse dans son Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle (1875), note que le mot vient du latin, *territorium*, qui dérive de *terra*, « terre », qu'il s'agit d'une « étendue de pays qui ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque »<sup>20</sup>. Dans l'*Encyclopédie de géographie* de 1995, Maryvonne Le Berre, définit le « territoire » comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier. Par conséquent, le territoire résulte d'une action des humains, il n'est pas le fruit d'un relief, ou d'une donnée physico-climatique, il devient l'enjeu de pouvoirs concurrents et divergents et trouve sa légitimité avec les représentations qu'il génère, tant symboliques que patrimoniales et imaginaires, elles-mêmes nourries de la langue dominante parlée par les populations de ce territoire.<sup>21</sup>

Yvon Pesqueux, dans son article intitulé « De la notion de territoire », publié dans la revue *Prospective et stratégie*, apporte des attributs nouveaux à la notion de territoire, qui me semblent essentiels dans ce travail de recherche. En effet, il estime qu'un territoire peut être conquis par la force ou hérité d'ancêtres qui l'avaient conquis ou se l'étaient approprié sans combattre, s'ils étaient venus à s'établir dans des régions vides d'autres groupes humains. Les frontières d'un territoire doivent être connues, sinon reconnues, des sociétés qui occupent et exploitent des espaces voisins. Dans tous les cas, un territoire doit toujours être défendu par la force, la force des armes matérielles et de la violence organisée, mais aussi la force des dieux et autres puissances invisibles dont les rites sollicitent l'aide pour affaiblir et anéantir les ennemis".

---

<sup>20</sup> Thierry Paquot, « Qu'est-ce qu'un « territoire ? », *Vie sociale*, vol. 2, no. 2, 2011, p. 23.

<sup>21</sup> *Ibid.* p. 25

Aussi, dans la notion de territoire, apparaît plusieurs éléments conflictogènes qui participent très souvent à la détérioration de la dynamique relationnelle entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires au Sahel. Parmi les éléments caractéristiques du territoire, je retiendrai, premièrement le fait que, très souvent un territoire est le résultat d'un processus de conquête territoriale. Contrairement à une conquête amoureuse, la conquête territoriale est un processus d'envahissement d'un territoire, souvent de manière violente dans le but de l'occuper, de l'exploiter et d'asservir les populations qui y vivent. Deuxièmement, la notion de territoire renvoie à celles des frontières. En effet, une frontière, autant elle peut se matérialiser par des éléments naturels (chaines montagneuses, rivières, forêts), autant, elle prouve être la résultante d'un traité entre deux États, d'un tracé arbitraire d'une puissance coloniale ou encore le résultat d'une acquisition à la suite d'une confrontation armée. Toutefois il est important de souligner que, traditionnellement et de manière normative la notion de frontières ne s'applique que pour désigner une démarcation entre deux entités étatiques. Ici, j'utilise la terminologie territoire juste pour signifier le caractère historique de la cohabitation entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires, mais aussi et surtout la reconnaissance et le respect dont bénéficiait les limites des couloirs pastoraux et celles des terres agricoles.

Ce faisant, les notions des revendications territoriales et la délimitation zonale occupent une place prépondérante dans la compréhension des différends qui opposent éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires. Ici, par territoire, j'entends les corridors pastoraux destinés exclusivement au passage des troupeaux d'un point A à un point B. La remise en cause et la pression spéciale qu'exercent unilatéralement les exploitants agricoles sur ces corridors, amènent les bêtes très souvent à se retrouver au cœur des exploitations agricoles. Il arrive également que les troupeaux franchissent le cadre légal des parcours autorisés pour se retrouver au cœur des exploitations agricoles. Dans les deux cas, je constate que le territoire constitue la principale source de tension.

Aussi, il arrive que le tracé de ces parcours pastoraux porte sur plusieurs entités étatiques. Le déplacement des pasteurs et de leurs troupeaux d'un État à un autre pose la question de la reconnaissance des frontières étatiques. Cette internationalisation du pastoralisme a d'ailleurs amené certaines organisations ouest-africaines à mettre en place des mécanismes en vue d'absorber les différends pouvant naître de ce pastoralisme transfrontalier.

### - **La notion de conflits**

La notion de conflits peut être considérée comme un état de désaccord entre deux personnes, deux groupes de personnes ou entre deux entités qu'elles soient étatiques ou pas. Les psychologues Dominique Picard et Edmond Marc considèrent que les conflits ne sont pas des erreurs de la communication, mais qu'il est aussi normal et banal de se disputer que de bien s'entendre : « les problèmes relationnels sont inhérents à la nature et à la dynamique d'une relation parce que vivre ensemble et communiquer, c'est compliqué et difficile ». Cependant, le conflit est souvent vécu dans la souffrance et, contrairement à la bonne entente, il empêche la relation de progresser et d'être productive et les partenaires de s'épanouir.<sup>22</sup>

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale le nombre de guerres ou de conflits inter-étatiques a drastiquement baissé. On assiste de plus en plus à des guerres et conflits plutôt à l'intérieur des États, opposant très souvent des populations qui ont par le passé vécu en total symbiose. L'intérêt alors pour la science politique est d'interroger l'histoire de ces populations dans le but de comprendre l'absence de conflits majeurs hier et les raisons profondes des conflits parfois meurtriers aujourd'hui.

Ce point sera analysé, par le biais des mécanismes traditionnels de prévention et de règlement de conflits entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades. Il faut souligner que ces mécanismes qui s'inspirent du droit coutumier local étaient la base juridique de tout un ensemble de processus dans le cadre de la prévention et du règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

### - **La colonisation et son héritage**

L'intérêt pour la science politique ici, je l'observe principalement sous deux angles. Le premier angle porte sur la relégation et la non-valorisation des mécanismes traditionnels de prévention et de règlement de conflits intercommunautaires particulièrement en Afrique de l'Ouest. Cette relégation s'exprime à travers la non-reconnaissance des acteurs sociaux culturels, leaders d'opinions, chefferies traditionnelles et religieux porteurs de messages de sensibilisation, de prévention et de médiation. Ces acteurs, jadis incontournables ont vu leurs pouvoirs et autorités fortement ébranlés avec la pénétration coloniale en Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui la principale source juridictionnelle en Afrique de l'Ouest francophone demeure le code civil napoléonien, hérité de la période coloniale sans cesse amendé mais pour lequel les

---

<sup>22</sup> Marc Edmond et Dominique Picard, *Petit traité des conflits ordinaires*, Paris, 2006, p. 8.

populations locales n'ont aucun référent historique, encore moins culturel. Traditionnellement, la gestion des tensions conflictuelles qui résultent de la rencontre entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires était prise en charge par les autorités traditionnelles et coutumières locales.

#### **- La démographie galopante, les dérèglements climatiques et leurs conséquences**

L'une des spécificités particulières de la région Afrique, sur laquelle porte cette recherche demeure un boom démographique spectaculaire. On y recense les taux de natalité les plus élevés au monde. Ce spectaculaire boom démographique cohabite avec une extrême pauvreté de cette région considérée comme une des plus pauvres au monde. La très forte croissance démographique, engendre un besoin en terres cultivables pour répondre à la demande en besoins alimentaires et nutritionnels. Cette forte et nécessaire demande de la part des agriculteurs exerce une pression considérable sur les corridors jadis réservés à des fins pastorales.

Cette compétition entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires pour plus d'espaces et de ressources particulièrement en termes d'accès à l'eau se retrouve exacerbée par l'appauvrissement des terres et la raréfaction des pluies qui résultent des changements climatiques. Dans cette région, on assiste de plus en plus à l'émergence de mouvements des réfugiés internes et inter-États dont l'origine est principalement due aux dérèglements climatiques.

#### **- L'affaiblissement des structures étatiques**

La conjugaison de tous ces facteurs énoncés ci-dessus participe sérieusement à l'érosion des pouvoirs publics dans l'instauration de la paix et de la sécurité particulièrement en milieu rural. Le vide créé par l'absence de l'État est de plus en plus comblé par la présence de groupes criminels liés parfois au crime international et au terrorisme international. La conséquence directe de la forte présence de ces groupuscules liés au crime international est l'instrumentalisation et l'ethnisation des différends entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires. La crise sécuritaire que traverse aujourd'hui le Sahel est fortement teintée de l'absence des États dans le contrôle de leurs territoires/frontières et le sentiment d'abandon qui anime une bonne partie des habitants de cette région.

#### **- Les réformes agraires et leurs conséquences**

L'affaiblissement des structures étatiques se lit également dans le processus de mise en œuvre d'une réforme agraire permettant une sécurisation des domaines agricoles et celle des corridors

pastoraux. Ces réformes, loin d'apaiser les tensions, ont été dans certaines régions de l'Afrique de l'Ouest génératrices de conflits et d'insécurité entre éleveurs et agriculteurs. Les raisons pouvant servir d'explication à cette situation sont nombreuses.

En effet, dans la plupart de ces réformes, les éleveurs/nomades se sont retrouvés défavorisés en raison de leur usage temporaire de l'espace et des ressources au détriment des agriculteurs sédentaires. En outre, le caractère transfrontalier de l'élevage transhumant en Afrique de l'Ouest, nécessite une réforme agraire régionale, du moins au niveau des espaces frontaliers. Cette uniformisation des textes régissant le pastoralisme peine à se concrétiser en raison principalement des enjeux liés à l'exploitation des ressources au profit des besoins nationaux de chaque pays proprement dit. Par ailleurs, le processus de décentralisation enclenché au début des années 2000 avait également accentué la marginalisation des éleveurs/transhumants. Cette décentralisation consistait en un transfert de compétences de l'État central, vers des entités et collectivités locales. Ces nouvelles autorités largement issues des populations sédentaires (agriculteurs) ont très souvent privilégié l'usage continu des ressources au détriment d'un usage temporaire.

## **V. La question de recherche**

Les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits, par le biais de l'analyse des enjeux et perspectives m'amène à poser la question suivante :

*Le recours aux mécanismes endogènes de préventions et de règlement de conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires peut-il participer à la stabilisation politique et sociale du sahel?*

La démarche que j'entreprendrai pour répondre à cette question, débutera par une brève présentation des principales caractéristiques du pastoralisme nomade et de l'agriculture pluviale en Afrique de l'Ouest.

## **Deuxième partie : Cadre théorique et hypothèses de la recherche**

### **I. Cadre théorique**

Ces dernières années, l’Afrique au sud du Sahara, a enregistré des bouleversements historiques sans précédent. Ces changements, sont d’ordre sécuritaire, social, politique, démographique climatique. L’imbrication de ces bouleversements participe grandement à la difficulté que rencontrent les acteurs dans la recherche de réponses idoines à ces défis. Ces mutations systémiques ont eu un impact majeur sur le vivre ensemble, notamment dans le monde rural sahélien. En effet, l’intensification du degré de violence, sa récupération par des acteurs exogènes ont rendu ces conflits multidimensionnels. Ce faisant, le retour aux mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits en Afrique de l’Ouest s’est avéré une piste de solution à explorer.

Ainsi, pour ce travail, La complexité du sujet m’amène à mobiliser deux approches théoriques qui me semblent nécessaires pour sa meilleure compréhension. La première approche qui me semble nécessaire se réfère au réalisme classique. Cette approche il faut le reconnaître souffre d’un problème d’image. En voulant présenter le monde « tel qu’il est », le réalisme est souvent synonyme de cynisme aux yeux des non-initiés.<sup>23</sup> Pourtant, je suis convaincu qu’elle me permettra d’explorer de manière factuelle toutes les raisons qui ont concouru à l’affaiblissement des mécanismes de prévention et de règlement de conflits entre éleveurs et agriculteurs au Sahel. Ce faisant, cette approche me permettra de présenter les mécanismes endogènes à partir de ses origines, mais aussi et surtout l’implication de facteurs exogènes qui complexifient très souvent le processus de règlement de ces conflits.

La deuxième approche que je mobiliserai porte sur l’approche néocolonialiste. Toutefois il me semble important de souligner, cette approche ne sera pas utilisée sous l’angle de l’impérialisme. Ce faisant, l’approche néocolonialiste, me permettra plutôt d’analyser l’effritement de ces mécanismes, en raison de l’influence considérable des principes éducationnel, juridictionnels, et administratifs des anciennes puissances coloniales sur les anciennes colonies.

Sur le plan éducationnel, cela s’exprime principalement par l’abandon systématique du système éducationnel endogène basé principalement sur le respect des aînés et du sacré qu’il soit

---

<sup>23</sup> Macleod Alex et O’Meara Dan (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Éditions Athéna, 2007. Page :64.

matériel ou immatériel. Deuxièmement, l'influence juridictionnelle s'exprime par l'affaiblissement et même dans certains cas l'abandon systématique de tous les mécanismes traditionnels de règlement de conflits et cela, au profit de sources juridictionnelles exogènes classiques (code civil, code criminel etc. Il existe une différence considérable entre ces sources de droit exogène (lois écrites) et les mécanismes traditionnels (coutumes). Les sources de droit exogène émanent de l'autorité étatique et sont garanties par elle, alors que les mécanismes traditionnels (très souvent oral) émanent des autorités coutumières et traditionnelles et bénéficient d'une large légitimité historique. Enfin sur le plan administratif, l'approche néocolonialiste me permettra d'observer les impacts du pouvoir centralisé et fort à l'occidental, au détriment du pouvoir coutumier ici aussi doté d'une légitimité historique et sociale.

## **II. Hypothèses**

Les rivalités entre les populations urbaines et rurales se retrouvent ici et là avec un degré d'intensité plus ou moins élevée. Ce faisant, au Sahel, les principales spécificités de cette rivalité apportent une complexification rarement vécue ailleurs au monde.

Premièrement, ils opposent des populations qui vivaient ensemble depuis des siècles et qui ont développé toute une batterie de mécanismes pour la prévention, la résolution et de consolidation de leurs relations. Deuxième particularité, ces conflits se caractérisent par un degré de violence inégalée et par l'accélération de cette violence. La troisième caractéristique repose sur la multiplicité d'acteurs exogènes fortement impliqués dans ces conflits. Enfin la dernière particularité porte sur les défis des pouvoirs traditionnels et même de l'État à venir à bout de ces conflits. *De ces quatre caractéristiques je dégagerai deux principales hypothèses.*

La première hypothèse que je retiendrai consiste à reconnaître sur des bases factuelles que la dynamique relationnelle entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires au Sahel n'a jamais atteint ce niveau de dégradation. Cette situation délétère entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires s'est progressivement transformée dans certaines régions du Sahel en conflits intercommunautaires. Cette hypothèse, renvoie au choix de la première approche théorique se référant au réalisme classique. En effet, le réalisme classique du fait de sa spécificité de rapporter les choses comme elles se présentent, me permettra de corroborer cette hypothèse à partir des faits.

La seconde hypothèse porte sur les événements et acteurs exogènes au Sahel qui ont profondément affecté les structures sociales en général et plus particulièrement les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ici je

retiendrai l'hypothèse selon laquelle l'imposition du système démocratique et dévalorisation des autorités administratives et judiciaires locales au profit d'un système administratif et judiciaire exogènes ont profondément contribué à l'exacerbation des tensions entre éleveurs et agriculteurs. Le parallèle entre cette hypothèse et la théorie néocolonialiste peut se résumer au fait que d'une part ces nouveaux érigés en valeurs universelles émanent des puissances coloniales. D'autre part, ces nouvelles formes de gouvernance administrative et judiciaire viendront se substituer aux pratiques administratives et judiciaires endogènes qui, bénéficiaient d'une légitimité à la fois historique et sociale.

Sans être suffisamment préparée, l'Afrique subsaharienne s'est vue imposée un processus de démocratisation. Alors que l'histoire enseigne que la démocratie est le résultat d'un long processus sociopolitique. Ainsi, à la conférence France-Afrique de la Baule<sup>24</sup>, la France a conditionné l'aide publique au développement octroyée aux pays d'Afrique francophone à la démocratisation intégrale du système de gouvernance.<sup>25</sup>

C'est justement cette imposition de la démocratie à des populations qui n'étaient pas nécessairement préparées qui a joué un rôle central, selon moi, dans l'affaiblissement de l'arsenal autochtone de prévention et de règlement de conflits. En ce sens que le processus de démocratisation impliquait une forte décentralisation du pouvoir particulièrement au Mali. L'idée derrière cette décentralisation, était de transférer certaines compétences jadis réservées à un pouvoir central vers des entités locales. Cette décentralisation avait donné naissance à un transfert accru de pouvoirs étatiques vers des collectivités territoriales mal préparées pour assumer cette délégation mais aussi non dotées des ressources nécessaires pour assumer pleinement et efficacement les nouvelles fonctions confiées. Aussi, il est pertinent de souligner que ce transfert de pouvoir vers ces nouvelles entités, ne s'est pas accompagné surtout faut-il le souligner d'un réel transfert de moyens financiers et techniques. Cette situation a eu deux conséquences majeures, le désengagement de l'État dans le monde rural Sahélien et l'affaiblissement des autorités nouvellement mises en place. Ainsi ce vide crée par ces deux

---

<sup>24</sup> Alors que les relations de l'Afrique avec le bloc de l'Ouest étaient fondées, dans le contexte de Guerre froide, sur la préservation des régimes anti-communistes et la sécurisation des approvisionnements, en général sans réelle considération pour le respect des droits de l'homme et de la démocratie par ces derniers, le discours de La Baule invite les pays d'Afrique à lancer un processus de démocratisation sous peine, dans le cas contraire, d'être privé du soutien du Nord. Ce discours marque une étape importante dans les relations entre la France et l'Afrique. Selon Roland Dumas, ce discours se résume ainsi : « Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud (...) Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement ».

<sup>25</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, « François Mitterrand et l'Afrique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 101-102, no. 1, 2011, p. 49.



nouvelles donnes ont engendré un autre vide qui été vite comblé par des nouveaux acteurs surtout idéologiques, très souvent exogènes au Sahel.

Ce faisant, par exemple, de 19 communes au début des années 1990, le Mali est passé à 703 communes aujourd'hui avec une multitude de délégations de pouvoirs auxquels ces nouvelles autorités n'étaient pas préparées.

Ces nouvelles autorités doivent passer par la case du suffrage universel, ce qui est de nature à participer à affaiblir du pouvoir traditionnel détenu notamment par les chefs traditionnels et coutumiers. Surtout à travers le principe démocratique *une personne une voix*, qui a fortement et dans la majorité des nouvelles communes contribué à faire élire soit des personnes anciennement considérées comme descendantes *d'esclaves affranchis*, soit des personnes de castes intermédiaires.

Ce renversement de dynamique de pouvoirs selon moi, a fortement contribué à la remise en cause des mécanismes traditionnels de prévention et de règlement de conflit, particulièrement en milieu rural. Ce rôle de juge traditionnel était toujours dévolu aux « castes supérieures », qui ont été dépouillées en grande partie de leurs pouvoirs traditionnels à la faveur de ce principe *une personne, une voix* en vigueur dans le mode de suffrage universel. Par exemple, tous les différends liés au foncier et au cadastre relevaient de l'autorité directe du chef traditionnel, tous ceux liés aux différends matrimoniaux, d'héritage étaient sous l'autorité du *Cadi*<sup>26</sup>.

Faut-il le rappeler déjà, le pouvoir colonial français à travers l'Administration directe (*direct rule*)<sup>27</sup>, contrairement au système britannique *indirect rule*<sup>28</sup> avait déjà mis à rude épreuve ces mécanismes endogènes. C'est ce que dénonce Cheibane Coulibaly en ces termes :

*« Avec l'organisation de l'État colonial, conformément à la tradition centralisatrice de la France, prend fin cette autonomie des institutions locales. L'administrateur colonial, le Gouverneur général Van Volhanoven précise aux populations des colonies : « Désormais vos chefferies et vos coutumes n'existent plus ; c'est ce que veut la France qui se fera ici ». Au plan foncier, il est décrété qu'il y a dans les*

---

<sup>26</sup> Juge musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses. Le *cadi* est un juge de paix et un notaire, réglant les problèmes de vie quotidienne : mariages, divorces, successions, héritages

<sup>27</sup> Sous le régime de l'*indirect rule* la présence coloniale franc

<sup>28</sup> Sous le régime de l'*indirect rule* la présence coloniale était de réduire au strict minimum. En effet, en s'appuyant sur des dirigeants indigènes, les Britanniques s'assuraient la collaboration et le renforcement de l'administration traditionnelle et pouvait ainsi réduire leur présence sur place.

*colonies au nom de ces principes, les droits coutumiers sont ignorés et les populations perdent le contrôle des terres dont l'État colonial a besoin »<sup>29</sup>.*

Ce passage, illustre sans équivoque la volonté au plus haut sommet de l'État colonial français, non pas de diluer le pouvoir coutumier africain, mais plutôt de le faire disparaître. Chinua Achebe, dans *Le monde s'effondre*<sup>30</sup> disait en substance : *Ce qui est bon dans le monde africain traditionnel est mauvais au regard du blanc.*<sup>31</sup> Dans ce grand classique et incontournable de la littérature africaine postcoloniale, Achebe, expose dans un langage cru et factuel l'effritement des croyances androgènes dans ce village Ibo<sup>32</sup> du Nigeria.

---

<sup>29</sup> Cheibane Coulibaly, La décentralisation au Mali : le « transfert de compétences » en difficulté. En ligne : <http://www.hubrural.org/IMG/pdf/la-decentralisation-au-mali-le-transfert-de-competences-en-difficulte.pdf> Consulté le 10 juin 2019.

<sup>30</sup> Roman de l'écrivain nigérian Chinua Achebe. Publié en 1958, le roman raconte la vie précoloniale dans le sud-est du Nigeria et l'arrivée des Britanniques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>31</sup> Chinua Achebe, *Le monde s'effondre*. Éditions ; Présence africaine. En ligne : [20 citations de Chinua Achebe - Ses plus belles pensées \(dicocitations.com\)](#) Consulté le 25 mai 2021.

<sup>32</sup> Les Igbo sont une ethnie habitant le sud-est du Nigeria. Ils constituent 18 % de la population du pays et donc représentent ainsi le troisième groupe ethnique le plus important du pays

## Troisième partie : Revue de la littérature et problématique

### I. Revue de la littérature

Contrairement à certains domaines de recherche en science politique qui se focalisent sur l'Afrique sub-saharienne, le recours aux mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits entre éleveurs et agriculteurs n'est pas à mon avis assez documenté. Les raisons de cette sous-abondance de littératures sont diverses et variées.

Selon moi, la première raison et non la moindre, remonte à la rencontre en l'Afrique et la colonisation. En monopolisant l'appareil judiciaire, le pouvoir colonial ne faisait que consacrer la contradiction totale entre deux univers aux logiques diamétralement opposées. L'univers traditionnel est un univers où l'avenir est créé par la société elle-même. L'univers colonial, dit moderne, est un univers normatif créé par l'État avec la loi et les codes. La préoccupation de l'institution judiciaire dans l'univers traditionnel, c'est d'éviter les déchirures sociales, tandis que celle de la justice inspirée de la France, c'est d'écraser ceux qui vont contre l'intérêt général, même si ça provoque des déchirures puisque c'est l'État qui assure l'avenir. Dans l'univers traditionnel, quand survient un problème, il est d'abord débattu au sein des instances parentales (village, lignage, clan et éventuellement tribu) et, finalement, on prend la solution qu'on estime meilleure<sup>33</sup>. Dans son article, *Quelques héritages de la Justice coloniale en Afrique noire* Joseph John-Nambo l'explique de manière explicite. En effet, il estimait que la colonisation qui a si profondément bouleversé les structures sociales en Afrique noire francophone ne pouvait épargner les institutions judiciaires. C'est dans une logique emprunte d'ambiguïté respecter les institutions traditionnelles au nom de l'ordre public et inscrire autoritairement les populations autochtones dans un ordre juridique importé que le pouvoir colonial avait progressivement institué une justice dite indigène ménageant les intérêts supérieurs coloniaux. D'origine étrangère, cette justice coloniale était autoritaire, imposée, hiérarchisée, centralisée et inégalitaire. Mais comment se défaire de ce qui, au fil de l'histoire, est devenu l'héritage commun des Africains ? La bonne lisibilité de la justice en Afrique, donc son efficacité, passe avant tout par une rupture avec la logique institutionnelle coloniale.

---

<sup>33</sup> Joseph John-Nambo, « Quelques héritages de la Justice coloniale en Afrique noire », *Droit et société*, vol. 51-52, no. 2, 2002, p. 330

Les différends intercommunautaires étaient généralement réglés à partir du droit coutumier et de jurisprudence de règlement des conflits dans chaque société. Les mécanismes endogènes étaient plus dans une dynamique de médiation, une mentalité de conciliation où l'objectif principal était d'aboutir à une solution équilibrée et acceptée par les parties. Ces pratiques de rendre la justice avaient une légitimité qui fera dire au gouverneur général de l'AOF. William Ponty, dans une circulaire sur la justice traditionnelle datée de 1913 que : « La coutume, produit naturel et immédiat de rapports sociaux, est l'expression unanime de la volonté des populations, de leur volonté vraie et profonde, celle qui se manifeste par des actes répétés. Elle est le suffrage universel des actes sociaux ; grâce à elle, les intéressés se font eux-mêmes leur droit »<sup>34</sup>.

La deuxième raison est liée à la prévalence des lois écrites sur les mécanismes endogènes de règlement des conflits durant les périodes coloniale et post-coloniale et se caractérise par l'oralité. Longtemps sous-valorisée, comme le fait remarquer Joseph John-Nambo, ce droit coutumier, applicable dans les tribunaux indigènes, se caractérise par l'oralité, donc son instabilité structurelle.<sup>35</sup> Ce jugement me paraît fort, car il est établi à partir de référents exogènes à la culture de la paix en Afrique. Le caractère « *instabilité structurelle* » peut paraître problématique quand l'analyse se base sur des référents eurocentrés. Par contre cette « *instabilité structurelle* » est tout à fait normale dans la perspective africaine de culture de la paix basée exclusivement sur un système justice jurisprudentielle. Ce système sauf dans des cas exceptionnels est beaucoup plus dans une dynamique de compromission, de conciliation, de médiation que de répression pénitentiaire.

La troisième et dernière raison, selon moi, réside dans le fait que cette région de l'Afrique a, contrairement à d'autres, bénéficié d'une certaine stabilité jusqu'à la fin du XXe siècle. Cette stabilité s'explique principalement par le fait que cette région n'a presque pas connu de guerres dans les processus d'accession aux indépendances ou liées à la guerre froide, contrairement à l'Afrique australe par exemple. Cette absence de conflits majeurs ne doit pas occulter la fragilité de États aujourd'hui, face la multiplication et à la complexité des tensions armées auxquelles cette région fait face. Jaquet Christophe Porteous, dans son article *L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne* Dans les années 1990, la fin du patronage de guerre froide et la mondialisation économique ont vu naître, en Afrique, toute une série de conflits nouveaux, longtemps en gestation, et qui sont les symptômes de la fragilité des États africains. Ces conflits se caractérisent par leur dimension régionale, par la multiplicité des protagonistes, belligérants

---

<sup>34</sup> *Ibid* 336

<sup>35</sup> *Ibid* 339

ou non, par la diversité des motivations, économiques ou politiques, qui les sous-tendent, et par la brutalité des stratégies utilisées. En outre, les politiques visant à leur résolution restent trop souvent enfermées dans une vision privilégiant des objectifs humanitaires ou de développement, alors qu'il faudrait adopter une perspective politique globale<sup>36</sup>. J'estime que la prise en compte de cette perspective globale comme le dit l'auteur, dont nécessairement prendre en compte l'arsenal endogène de prévention et de règlement de conflit.

Par contre, la raréfaction de la littérature traitant de ce sujet ne doit pas obérer la qualité des études et recherches déjà produites. Ces recherches se présentent essentiellement sous deux grandes catégories. D'un côté, il y a des articles scientifiques, quelques monographies parmi lesquelles je peux retenir, la parenté à plaisanterie (le Sanankouya), *Un atout pour le dialogue et la cohésion sociale en Guinée*. Dans cet ouvrage, l'auteur revient amplement sur le caractère essentiel de la parenté à plaisanterie comme ciment inter et intracommunautaire. Selon lui, le moyen le plus efficace de sortir de ce cycle de violence inter et intracommunautaire réside dans la capacité des acteurs de mobiliser l'arsenal culturel endogène de règlement de conflit.

Des rapports commandités par des organisations internationales œuvrant dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. De l'autre côté, il existe une panoplie de sources non écrites (orales) essentiellement sous forme de contes et légendes. Ces dernières représentent, selon moi, la base de toute recherche portant sur l'analyse des mécanismes endogènes de préventions et de règlement de conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires.

## **1. La diversité de sources**

Dans le cadre de l'élaboration de ce travail, il est important de faire remarquer, que l'essentiel des sources exploitées provient de la littérature scientifique, de rapports des organisations internationales/non-gouvernementales. Les auteurs qui se sont intéressés aux mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades proviennent dans leur grande majorité des sciences sociales. Ils sont historiens, socio-anthropologues et géopolitologues.

### **a. Pertinence des sources historiques**

Dans le cas des historiens, le but était d'aller interroger l'histoire au sujet de ces mécanismes. Cette approche paraît inéluctable quand vient le temps d'analyser ces mécanismes et cela pour plusieurs raisons. La première réside dans le fait qu'à travers l'approche historique je pourrais

---

<sup>36</sup> Jaquet Christophe Poteous, « L'évolution des conflits en Afrique subsaharienne », In *Politique étrangère*, n°2, 2003, 68<sup>e</sup>année, p. 307.

établir un lien entre le passé et le présent dans le cadre de mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits. Deuxièmement, cette approche historique rappelle également tous les processus formels et informels mis en place pour maintenir une cohésion sociale entre des populations. Surtout quand on sait que ces populations qui, de par leurs occupations socio-professionnelles, sont très souvent dans une dynamique d'antagonisme.

#### **b. Pertinence des sources socio-anthropologiques**

La pertinence de l'analyse socio-anthropologique des mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits réside quant à elle dans le fait qu'elle ne se limite pas seulement aux manifestations de ces mécanismes. Elle interroge ces mécanismes dans leurs complexités culturelles, elle enseigne sur les origines à la fois historiques, culturelles et sociales de ces mécanismes. Contrairement à l'approche historique, l'analyse socio-anthropologique permet d'appréhender la corrélation entre plusieurs référents sociaux. Elle permettra probablement d'appréhender les variables exogènes à ces milieux sociaux, qui ont eu un impact sur la dynamique relationnelle entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades.

#### **c. Pertinence des sources géopolitiques**

L'analyse géo-politologue des mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires quant à elle renvoie à la prise en compte de variables géographiques. Par exemple entre une agriculture pluviale très répandue dans ma sphère d'analyse et un élevage transhumant. Entre ces deux activités socio-économiques, se retrouvent deux variables indispensables à la fois pour l'agriculture et l'élevage. Ces deux variables, faut-il le souligner, sont l'eau et l'espace géographique qui subissent depuis des décennies une forte pression tendant à les rendre plus rares, alors qu'au même moment la demande envers les deux variables explose.

#### **d. Quelques chercheurs ayant servi de références pour ce travail**

Certains auteurs reconnus dans le cadre de la valorisation des pratiques culturelles endogènes à l'Afrique ont également contribué à la littérature sur les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits particulièrement en Afrique sub-saharienne. Je retiendrai, trois auteurs principalement, il s'agit du Béninois Paulin J. HOUNTONDI, du Malien Amadou Hampâté BAH et du Burkinabé Joseph KI-ZERBO. Ces trois auteurs, profondément attachés à la valorisation des pratiques culturelles et sociétales endogènes, au respect de celles-ci par les acteurs exogènes.

- **Paulin J. Hountondji**

Les raisons du choix porté sur Paulin J. Hountondji, réside dans la capacité de cet intellectuel africain à poser les bases d'une réflexion philosophique à partir des croyances endogènes africaines. Il ne traite pas directement des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits. Mais il postule pour l'intégration et la reconnaissance des savoirs endogènes dans toute la sphère de la vie sociale et politique en Afrique.

*Hountondji refuse toute approche apologétique qui cherche à enfermer la pratique philosophique africaine dans un culte identitaire de l'altérité. Ce mythe inventé par l'ethnologie européenne a engendré un préjugé unanimiste qui constitue, selon lui, l'un des plus grands écueils de la pensée africaine, car il opère dans deux directions. Dans l'interprétation du passé et de l'héritage culturel, il tend à vouloir gommer les différences, minimiser les évolutions, et accréditer l'idée que la société tout entière partage un système unique de croyances. Dans l'interprétation du présent et de l'avenir, il tend à promouvoir l'absence de divergences, et l'ériger en modèle. Hountondji montre la nécessité d'une double réappropriation méthodique et critique des savoirs : à la fois des savoirs, et savoir-faire traditionnels<sup>37</sup>.*

La particularité de la dynamique de pensée de Paulin J. Hountondji, réside dans une certaine réaffirmation des connaissances et pratiques endogènes qui sont consciemment ou inconsciemment occultées dans les règlements et la prévention des conflits. Le fait de ne pas prendre en compte de ces connaissances endogènes selon la démarche de Hountondji constitue un véritable défi à la prévention et au règlement de ces différends. Dans son livre : *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche* (Codesria, Dakar, Kharrala, Paris, 1994), Hountondji est sous-tendue par la volonté politique de rendre l'Afrique maîtresse de son destin, en opérant un recentrement de la pratique scientifique sur les besoins du continent.<sup>38</sup>

- **Amadou Hampaté Bah**

Ethnologue, écrivain et ardent défenseur des traditions orales africaines, Amadou Hampaté Bah me paraît incontournable, quand vient le temps d'analyser les mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits. S'il y a une phrase qui résume ce patriarce intellectuel africain, c'est bien sa citation prononcée à Paris au siège de l'UNESCO : « *En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle* ». Cette phrase résume

---

<sup>37</sup> Anthony Mangeon, Paulin J. Hountondji, *Combats pour le sens, un itinéraire africain*, Les éditions du Flamboyants, Cotonou, Bénin

<sup>38</sup> *Ibid* : p.54

en elle seule toute l'importance de la tradition orale, mais aussi et surtout de la place des anciens dans la construction du futur. Elle rejoint le thème de mon analyse sous deux angles. D'une part, le vieillard en tant que dépositaire du savoir, garant de la cohésion sociale qu'on se doit d'explorer et d'exploiter. Ce vieillard très respecté qui, du fait de son vécu dans le temps, est dépositaire des pratiques jurisprudentielles et pacifiques des conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires. D'autre part, cette phrase enseigne tous les savoirs endogènes, qui seraient amenés à se perdre avec la disparition d'un vieillard. Le point de convergence entre Hampaté Bah et le thème du mémoire réside dans le fait que l'auteur a toujours mis de l'avant la nécessité absolue de valoriser les traditions endogènes et particulièrement celles qui s'expriment par le biais de l'oralité. Dans son discours devant la commission Afrique de l'UNESCO Amadou Hampaté Bah disait en substance « que la sauvegarde des traditions orales est considérée comme une opération de nécessité urgente au même titre que la sauvegarde des monuments de Nubie »<sup>39</sup>. Je ne saurais terminer les raisons du choix porté sur Hampaté Bah, sans faire allusion à cette métaphore pleine de sagesse au sujet du règlement pacifique de différend. Un vieux maître d'Afrique disait : il y a "ma" vérité et "ta" vérité, qui ne se rencontreront jamais. "LA" Vérité se trouve au milieu. Pour s'en approcher, chacun doit se dégager un peu de sa vérité pour faire un pas vers l'autre... »<sup>40</sup>.

- **Joseph Ki-Zerbo**

Toute sa vie durant, le professeur Joseph Ki-Zerbo, cet historien Agrégé, formé en France n'a cessé de vouloir une réappropriation par l'Elite africaine des savoirs endogènes, surtout dans le domaine du développement. « Il faut chercher des voies alternatives. Il faut connaître l'Afrique. Il faut aider les africains à se connaître eux-mêmes, par une recherche endogène, afin de ne plus appréhender et forger le développement africain par procuration. Car on ne peut coiffer quelqu'un à son absence »<sup>41</sup>. Joseph Ki-Zerbo s'est toujours opposé au concept épistémologique du développement dominant exclusivement basé sur un héritage colonial qui sous-entend la transposabilité des politiques de développement d'une région à une autre du globe. Le professeur Joseph Ki-Zerbo postulait que les savoirs endogènes constituent un véritable levier

---

<sup>39</sup> Discours devant la commission Afrique de l'UNESCO de Hamadou Hampaté Bah, 01 déc. 1960. Institut National des Arts, Paris. En ligne : <https://www.ina.fr/audio/PHD86073514/discours-de-hamadou-hampate-ba-a-la-commission-afrique-de-l-unesco-audio.html> Consulté le 12 mai 2019

<sup>40</sup> Hamadou Hampaté Bah, *Amkoullel, l'enfant Peul*, Paris, 1984, p. 191.

<sup>41</sup> Joseph Ki-Zerbo, « A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein » Les Éditions L'Aube. Vaucluse page 146.



qui peuvent être mobilisés par les Africains à la fois pour régler leurs différends et contrôler leur processus de développement.

## 2. Articles scientifiques et monographies

Au sujet des articles scientifiques, mes recherches m'ont amené à retenir 4 grandes thématiques qui m'ont permis de bien structurer ce travail. Il s'agit dans un premier temps des résultats de recherches qui ont questionné ces pratiques endogènes sous l'angle socio anthropologique. C'est-à-dire dans leurs origines et aussi et surtout dans leurs complexités socio-culturelles. La majorité des articles traitant de cette thématique ont été publiés grâce à une collaboration entre ces chercheurs et l'UNESCO à travers le programme culture de la paix. Parmi ces publications, on peut retenir :

- *Guide pratique des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest*<sup>42</sup>. Dans cet article les auteurs dressent un large répertoire de ces pratiques à partir des croyances endogènes, pré-religions monothéistes en Afrique. Ils expliquent le caractère inhérent des conflits dans la vie en société fondée sur cette fameuse citation : « Viens qu'on vive ensemble est égal à viens qu'on fasse palabre »<sup>43</sup>. Cette citation d'origine Dioula, ethnique que l'on retrouve presque partout en Afrique de l'Ouest résume en elle seule le caractère inéluctable de conflit dans la vie en société. Également dans cet article les auteurs définissent les représentations symboliques et spirituelles, utilisées dans ces pratiques. Le but de ces représentations consiste à chercher dans les plus lointains référents culturels et spirituels les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits. Ces référents parmi lesquels on pourrait retenir, les proverbes, les masques, les alliances à plaisanterie inter ethniques et parfois intra ethniques, les totems sont autant d'outils élaborés dans le temps et l'espace pour maintenir la cohésion sociale.

Après les sources portant sur un aperçu du répertoire de ces pratiques, je me suis intéressé, pour ce travail à celles qui se sont focalisées sur les fondements de la culture de la paix en Afrique. Toutes les sociétés, particulièrement en Afrique, pour anticiper des conflits inter ou intra-communautaires ont établi des règles en temps de guerre comme en temps de paix pour réduire les tensions sociales. Ces règles sont très souvent élaborées et mises en œuvre par certaines

---

<sup>42</sup> Gérard Dago Lezou et Kouassi Aimé Malanhoua; *Guide pratique des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest*. En ligne :

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000234046> Consulté en octobre 2019.

<sup>43</sup> *Ibid* : p. 5

classes sociales comme les griots<sup>44</sup> ou les forgerons en Afrique de l'ouest. Pour cela, j'ai retenu quelques articles parmi lesquels celui de Thierno Bah portant *sur les mécanismes traditionnels de prévention et de résolutions de conflits en Afrique noire*.

Dans cet article, l'auteur met un accent particulier sur la culture de la paix qu'on peut constater aisément sur tout le continent. Il postule que l'étude objective des sources et des données ethnographiques montre à l'évidence que la civilisation négro-africaine se définit essentiellement, en termes de dialogue, de compromis, de coexistence et de paix.<sup>45</sup> Si dans certaines littératures on définit la paix comme, absence de guerre, le niveau d'imbrication de certaines sociétés africaines avec des professions socio-économiques antagonistes (agriculteurs/nomades versus éleveurs/transhumants) rend la paix extrêmement fragile. Le renforcement de cette paix fragile selon Bah est très souvent assuré par des rituels comme par exemple, les alliances sacrificielles ou pactes de sang, universellement pratiqués dans les sociétés africaines traditionnelles.<sup>46</sup>

Dans cette même dynamique, des auteurs comme le Camerounais Jean Louis Mengue, lève un coin de voile chez les *Beti* du sud du Cameroun par exemple, où pas moins de six conditions et modalités constituent un préalable à toute palabre : où, quand, qui, quoi, pourquoi, comment? Le nkul, tambour fait d'un tronc d'arbre évidé (Image 1) annonce à tous les villages environnants, la tenue de la palabre<sup>47</sup>.

---

<sup>44</sup> Aussi appelé *djeli*, *djéli* ou encore *jali* est une personne qui officie comme communicateur traditionnel en Afrique de l'Ouest. Membre d'une caste de poètes musiciens, dépositaires de la tradition orale.

<sup>45</sup> Thierno Mouctar Bah, *les mécanismes traditionnels de prévention et de résolutions de conflits en Afrique noire*, Études camerounaises. En ligne : <http://etudescameroun.canalblog.com/archives/2008/02/20/8018930.html> Consulté le 09 mars 2019.

<sup>46</sup> Paul Hazoume, *Le pacte de sang au Dahomey*, Institut d'ethnologie - Paris – 1937. Page : 39

<sup>47</sup> Jean Louis, "Résolution des conflits et promotion de la paix chez les Beti du sud Cameroun", Monographie historique, Séminaire de doctorat, Université de Yaoundé I, 1995. Page : 41.



**Image 1:** François Essindi

Chez les Dogons, le règlement de différends est surtout symbolisé par *le togouna* “tanière des hommes”, en dogon) ou case à palabres (**image 2**). Sa toiture, surplombé d’une série de piliers équivalant au nombre des ancêtres, selon la cosmogonie dogon est fait en bottes de mil. Il est soutenu par des piliers provenant du bois de karité sur lesquels sont sculptés les différentes divinités de cette cosmogonie. Le plafond est intentionnellement très bas, pour obliger les parties prenantes à un conflit en cours de règlement sous le *togouna* de demeurer toujours assis. En plus de servir de palais de justice, le *togouna sert également* de lieu de repos pour les sages, un lieu d’initiation pour les jeunes hommes, car il est formellement interdit aux femmes de prendre place sous la case à palabre.



**Image 2 :** photo : Abdoul Kassoum Haidara 2007 Togouna, village de Irreli (Pays Dogon, Mali)

Dans un deuxième temps, j'ai orienté mes recherches sur les articles qui ont analysé les mécanismes traditionnels de prévention et de résolutions de conflits sous l'angle de la caractéristique et de la typologie des conflits. Le premier auteur que j'ai trouvé pertinent sur cette thématique est l'économiste politique franco-égyptien, Samir Amin. Selon lui, la balkanisation de l'Afrique, qui a généré une multitude de mini-souverainetés, a favorisé les tensions, les conflits et le mal-développement.<sup>48</sup> Cette mal-gouvernance est justement à la base de l'effritement des pouvoirs étatiques principalement en milieu rural. Dans la même veine, le découpage de l'Afrique issu de la conférence de Berlin en 1855, a donné naissance selon certains chercheurs à une nouvelle dynamique de structures sociales, culturelles, politiques et même économiques à l'ensemble du continent. Mamoudou Gazibo estime à cet égard que :

*« Au sortir du système colonial, la paix et la stabilité constituaient deux des principaux enjeux auxquels les pays africains devaient faire face en raison de leur histoire politique et institutionnelle. Comme le montre C. Young, bien qu'elle n'ait duré qu'une période relativement courte de moins d'un siècle dans l'histoire africaine, la colonisation a complètement remodelé ce continent. Elle a créé de nouveaux États, redéfini les enjeux de pouvoir, réorienté les formes économiques, cristallisé de nouveaux intérêts... Le risque, dans ces conditions, était de voir le continent sombrer dans d'interminables guerres de frontière après la fin de la régulation coloniale »<sup>49</sup>.*

La pertinence d'analyser des sources portant sur les caractéristiques, les variables, la typologie et les mutations de ces conflits permettra de saisir la diversité et la complexité des origines de ces conflits. Ainsi, je peux retenir, les dérèglements climatiques avec leur lot d'irrégularité pluviale, notamment sécheresse et inondation qui mettent à rude épreuve tous les programmes agricoles et pastoraux. Le calendrier pastoral et agricole est bousculé par le changement climatique. Cette année, la petite saison des pluies est arrivée en avance. Dramane Guetido est le point focal au Bénin du réseau d'éleveurs Bilital Maroobé. Il a déclaré que : *« Les cultures de contre-saison ont été semées en avance. Ce sont des cultures maraîchères. Normalement,*

---

<sup>48</sup> Samir Amin, « Paix, Sécurité Nationale et Régionale et Développement : quelques réflexions à partir de l'expérience africaine », *Afrique et Développement*, Vol. XII, no. 4, 1987. p. 13.

<sup>49</sup> Mamadou Gazibo. *Introduction à la politique africaine*. Nouvelle édition [en ligne]. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2010 (généré le 05 novembre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pum/6371>>. ISBN : 9782821898097.

*les éleveurs sortent avant que l'on installe les champs, mais cette année, les pluies sont arrivées plus tôt que d'habitude et les agriculteurs ont semé en avance*<sup>50</sup>.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants sahéliens ou conflits « agro-pastoraux », fournissent malgré tout un cas d'école pour l'analyse des liens entre les conséquences d'une variabilité environnementale et l'explosion de conflits à une échelle locale.<sup>51</sup> Par ailleurs, le Sahel<sup>52</sup> est une région souvent considérée comme particulièrement vulnérable au changement climatique.<sup>53</sup>

Le tracé arbitraire des frontières réduisant ainsi les parcours pastoraux est source de tension intercommunautaire incluant deux ou plusieurs États. Ces tracés arbitraires ne posent aujourd'hui aucun problème majeur de reconnaissance entre les entités étatiques. Toutefois, il arrive que ces tracés soient sources de tensions entre éleveurs et agriculteurs originaires de pays différents. C'est dans ce cadre que la CEDEAO<sup>54</sup>, en janvier 2008 a élaboré un *cadre de prévention des conflits de la CÉDEAO*<sup>55</sup> dans son espace géographique. En collaboration avec l'OCDE<sup>56</sup>, la CEDEAO a tenu un atelier sur *Les instruments régionaux et mécanismes endogènes de gouvernance démocratique et de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest*<sup>57</sup>.

Il va donc sans dire que les États affichent une volonté de plus en plus avérée de mettre en place des cadres de concertation pour anticiper et régler ces tensions. Ces variables exogènes peuvent participer à la complexification du règlement des conflits car, selon plusieurs chercheurs, elles n'ont pas une légitimité culturelle et historique pour servir de référents. Ils postulent que ces facteurs exogènes sont rarement définis et pris en charge dans les mécanismes de règlement endogènes de conflits.

---

<sup>50</sup> <https://www.rfi.fr/emission/20170510-conflits-recurrents-entre-agriculteurs-eleveurs-eu-benin>

<sup>51</sup> Bruno Hellendorff, *Changement climatique et conflits agro-pastoraux au Sahel*, Note d'Analyse du GRIP, 2 octobre 2012, Bruxelles. Page 2 <http://www.grip.org/fr/node/546>

<sup>52</sup> Espace géographique composé du Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad.

<sup>53</sup> Philipp Heinrigs, *Incidences sécuritaires du changement climatique au Sahel : perspectives politiques*, Paris, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2010.

<sup>54</sup> La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée le 28 mai 1975. C'est la principale structure destinée à coordonner les actions des pays de l'Afrique de l'Ouest. Son but principal est de promouvoir la coopération et l'intégration avec pour objectif de créer une union économique et monétaire ouest-africaine.

<sup>55</sup>

<sup>56</sup> L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation internationale d'études économiques qui regroupe :

<sup>57</sup> Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, *Les instruments régionaux et mécanismes endogènes de gouvernance démocratique et de prévention des conflits en Afrique de l'Ouest* mars 2009 En ligne : <http://www.oecd.org/fr/csao/publications/39466688.pdf> Consulté le 18 décembre 2021.

Pourtant, aujourd'hui, rares sont les conflits dans lesquels des acteurs exogènes importants ne sont directement ou indirectement impliqués. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Afrique, à l'instar du reste du monde, s'est retrouvée au centre d'une bataille idéologique entre le communisme et le capitalisme. Cette confrontation idéologique entre Est et Ouest, s'est très souvent manifestée en conflits armés sur le continent.

Cette confrontation idéologique n'était malheureusement pas la seule motivation. Mes recherches m'ont amené à retenir également la course aux matières premières. En effet, l'abondance de ces richesses naturelles sur le continent a transformé ce dernier en terrain de jeu pour *les nouveaux conquistadors*, à la recherche de matières premières. Cette course effrénée pour l'exploitation minière organisée et dirigée par des acteurs exogènes comme je l'ai signalé dans le paragraphe précédent affecte considérablement la dynamique sociale en Afrique. Ce faisant, qu'elles soient des entités étatiques ou des multinationales, ces acteurs ont tous adopté la fameuse théorie de *diviser pour mieux régner* (pour mieux exploiter). Des peuples, des ethnies qui ont toujours vécu en parfaite symbiose se sont retrouvés au centre de cette course aux richesses naturelles locales. Selon Ibrahim Thiaw<sup>58</sup> :

*« Une étude sur les conflits armés majeurs survenus entre 1950 et 2000 a révélé que 90% des conflits ont eu lieu dans des pays riches en biodiversité. Un rapport de la Banque mondiale révèle en 2003 qu'au cours des 40 années précédentes, les pays en développement ne disposant pas de richesses naturelles s'étaient développés deux ou trois fois plus rapidement que les pays riches en ressources naturelles rares »<sup>59</sup>.*

La pertinence des sources citées ci-dessus se traduit dans le fait qu'elles analysent ces mécanismes sous l'angle de leurs origines et de leurs complexités. Le caractère imaginaire, arbitraire de la notion de frontière, la multiplicité des causes endogènes et exogènes des conflits, les agendas parfois cachés des acteurs et enfin la mal gouvernance sont autant de facteurs analysés dans ces sources et qui me serviront pour la rédaction.

---

<sup>58</sup> Ibrahim Thiaw est Secrétaire général adjoint des Nations unies et Secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)

<sup>59</sup> Ibrahim Thiaw, *Tribune d'Ibrahim Thiaw, sous-secrétaire général des Nations unies et directeur exécutif adjoint du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)*. Jeune Afrique, numéro : 1198. En ligne : <https://www.jeuneafrique.com/235273/societe/lafrique-malade-de-ses-ressources-naturelles/> Consulté le 16 mars 2019.

### 3. Publications gouvernementales et internationales

Le règlement et la prévention des conflits mobilisent aujourd'hui divers acteurs au niveau sous régional, régional et international. Des instruments autres que militaires sont de plus en plus pris en compte dans le règlement des conflits.

Dans la rubrique des publications gouvernementales et internationales, il est à noter une certaine abondance de littératures relativement récentes, l'essentiel, datant de ces deux dernières décennies. Ces publications dans leur grande majorité sont l'œuvre d'Institutions internationales et d'organisations régionales et sous régionales, des chaires de recherches universitaires parmi lesquelles je peux retenir l'organisation des nations unies (ONU) et ses institutions spécialisées notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) qui a fortement contribué dans le financement de recherche sur les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflit en Afrique. Parmi les publications phares de l'UNESCO, je pourrais retenir celle-ci : *Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique*<sup>60</sup>, élaboré par le département Afrique de l'UNESCO, en 2012. Ce document porte essentiellement sur la notion de la culture de la paix en Afrique. Il passe en revue quelques expériences africaines en matière de prévention et de réconciliation des conflits tirées exclusivement du répertoire traditionnel de prévention et de règlement de conflits. Parmi les plus emblématiques je retiendrais.

- Le cas des « Les juridictions de Gacaca au Rwanda après le génocide de 1994 »
- Le cas de « La justice réparatrice et le rôle des esprits magamba à Gorongosa au lendemain de la guerre civile »
- Le cas des pratiques traditionnelles des Kpaa-Mendé en Sierra Leone après la guerre civile. Inscription au Patrimoine culturel Immatériel de l'UNESCO

La deuxième publication de L'UNESCO que j'ai retenue porte sur, *Women and Peace in Africa Case studies on traditional conflict resolution practices*<sup>61</sup>. La particularité de cette source réside dans le fait qu'elle place la femme au centre de la cohésion sociale. Ainsi on découvre le rôle des Burundaises dans la résolution du conflit armé qui a secoué le pays. Ensuite il renseigne sur le processus de médiations traditionnelles au Cameroun et en Centrafrique. Enfin le document

---

<sup>60</sup> UNESCO, DEPARTEMENT AFRIQUE - Mai 2012, Mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits en Afrique. En ligne : <https://cop.unescochair-unifi.it/documents/view/id/20/lang/en> Consulté le 15 mai 2019.

<sup>61</sup> UNESCO, Women and Peace in Africa Case studies on traditional conflict resolution practices, Paris, 2003, 127 p. En ligne: <https://www.ndi.org/sites/default/files/Women%20and%20Peace%20in%20Africa.pdf> Consulté le 18 mars 2019;

expose le mécanisme traditionnel de consolidation de la paix dans la région de Morogoro, en Tanzanie entièrement exécuté par des femmes.

L'accélération, la multiplication et le degré de violence des tensions impliquant agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades ont amené à des réflexions importantes au niveau sous régional. Ainsi, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a élaboré un *Cadre de prévention des conflits de la (CEDEAO)*, Règlement MSC/REG.1/01/08, Abuja, Nigeria, 2008, 66 p.

## **Quatrième partie : Méthodologie de la recherche**

### **I. Méthodologie**

La méthodologie qui sera privilégiée pour cette recherche portera sur une démarche mettant en exergue une recherche sous deux principaux angles. Premièrement, l'exploitation des sources orales dans la dynamique relationnelle entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades. À ce niveau, il me semble pertinent d'interroger les pratiques endogènes par le biais de la littérature, afin de comprendre par exemple, comment sont définis les corridors de transhumance? Quelles sont les principales variables qui participent à la dynamique conflictuelle entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/pasteurs?

Dans un deuxième temps, ma démarche méthodologique consistera à l'analyse des facteurs exogènes, qui participent à la complexification des tensions entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades. L'ensemble de cette méthodologie sera analysé dans une perspective critique de la fragilisation et de l'affaiblissement des mécanismes endogènes de préventions et de règlement de conflits intercommunautaires.

#### **1. Recherche documentaire**

Quelles sont les origines et les manifestations de ces pratiques qui ont profondément souffert de la pénétration occidentale en Afrique à travers le colonialisme? Les mécanismes endogènes de prévention et de règlement de conflits intercommunautaires peuvent-ils participer aujourd'hui au retour de la cohésion sociale dans les milieux fortement touchés par des conflits entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades? Comment, ces pratiques souvent orales de mécanismes de prévention et de règlement de conflits généralement très ancrés peuvent-elles participer au maintien de la cohésion sociale et sécuritaire—entre les communautés? Ces questionnements et les réponses que je leur donnerai—seront la boussole qui guidera toutes ma recherche documentaire.



## 2. Techniques d'analyse

La particularité des sources exploitées dans ce travail de recherche m'amène à postuler pour la méthode qualitative-interprétative. Ces sources proviennent exclusivement d'articles scientifiques, de publications d'organisations internationales et des sources orales. La technique d'analyse qui sera privilégiée dans ce travail se basera sur une perspective réaliste-critique. La pertinence de ce choix réside dans le fait, que le réalisme-critique, soutient que les objets qui constituent le mode social sont imbriqués les uns les autres et, qu'en raison de cette complexité, il devient nécessaire d'examiner la constitution interne de ces objets. (Macleod, A. et O'Meara, D. (dir). 2010, p.42). L'importance et même la nécessité de favoriser cette perspective se justifie pour deux raisons principales.

Premièrement, les objets de ma recherche sous-entendent les dynamiques conflictuelles entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades.

Deuxièmement, par constitution interne de ces objets, par ce terme, j'entends tous les facteurs conflictogènes qui sont des variables indispensables à la fois pour les agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades. Ces variables sont principalement constituées des ressources renouvelables, l'eau et la gestion de l'aménagement de l'espace agro-sylvo-pastoral. L'imbrication et la nécessaire interdépendance entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades dans cette région devraient normalement être un ciment pour consolider leur interaction. Pourtant, cette coexistence pacifique est de plus en plus mise à mal, d'où la nécessaire investigation pour interroger les objets de ma recherche, afin de faire ressortir les facteurs conflictogènes. L'analyse des objets, présument aussi, que ces structures profondes non observables sont des préalables qui « produisent, génèrent, créent, contraignent, rendent possible, influencent ou conditionnent » l'action sociale (Kurki, 2007 : 366)<sup>62</sup>.

Alex Macleod et Dan O'meara, soutiennent que, « l'investigation ontologique profonde prônée par les réalistes-critiques présuppose que la réalité existe à deux niveaux distincts : une réalité telle qu'elle apparaît aux diverses catégories d'acteurs sociaux; et une réalité non observable faite des multiples formes des "structures profondes" ou des structures sociales sous-jacentes, structures qui contraignent, rendent possibles et façonnent l'action sociale ». (Macleod, A. et O'meara, D. (dir.). 2010, p.42).

Le premier niveau que présuppose le réalisme-critique tel qu'il apparaît aux diverses catégories d'acteurs sociaux; et une réalité non observable faite de multiples formes et de structures

---

<sup>62</sup> Alex Macleod, et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Outremont, Athéna éditions/cepes, 200, p. 42

profondes ou de structures sociales sous-jacentes, structures qui contraignent, rendent possible et façonnent l'action sociale. (Macleod, A. et O'meara, D. (dir). 2010, p.42)

À l'instar des positivistes, les réalistes-classiques recherchent des explications causales. Toutefois, puisqu'ils présument que les effets causaux et génératifs de structures sous-jacentes ne peuvent être directement observés ni mesurés, les réalistes-critiques soutiennent qu'afin d'expliquer les relations entre les phénomènes sociaux, il faut identifier et comprendre la réalité externe de la construction sociale de cette réalité. (Furlong et Martin, 2010 : 205)<sup>63</sup>

La mobilisation et l'adaptation des tous ces moyens d'analyse privilégiés par les réalistes-critiques me permettront, d'aller au-delà des manifestations de cette dynamique conflictuelle entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades. Très souvent dans le processus d'analyses scientifiques de telles dynamiques, les variables conflictogènes observables de prime abord ne représentent que les éléments constitutifs de la structure externe (les manifestations) de la problématique à analyser. Appréhender et analyser les éléments constitutifs de la structure externe (les causes) de la problématique, nécessitent une formulation théorique du réalisme-critique. Cette méthodologie renvoie à une gamme complexe de techniques, de règles, de procédures, d'abstractions logiques et de recherche empiriques qui permettent au chercheur d'acquérir et d'analyser les données liées à la construction sociale de la réalité, de manière à ce qu'il puisse formuler, examiner et peaufiner des hypothèses relatives aux constructions sous-jacentes. (Macleod, A. et O'meara, D. (dir). 2010, p.42).

A partir de ce moment, les réflexions seront axées successivement sur le contexte général de l'élevage au Sahel (**Chapitre 1**), le contexte général de l'agriculture au Sahel (**Chapitre 2**), les principales sources conflictogènes (**Chapitre 3**), les savoirs endogènes de prévention des conflits (**Chapitre 4**) et les approches participatives pour la prévention et la gestion des conflits (**Chapitre 5**).

---

<sup>63</sup> *Ibid.* p.42

## Chapitre 1 : Le contexte général de l'élevage au sahel

La bande sahélo-saharienne, s'étant sur toute la largeur de continent africain, de la mer rouge à l'océan atlantique (fig.1). Le tampon physique est matérialisé par la ceinture saharienne. Au-delà de cette séparation physique, le Sahara, fractionne cette région du continent africain en sous-région. Une partie sud, fertile et propice à l'expansion de l'élevage et une partie désertique au nord, où la raréfaction de l'eau rend presque impossible le développement de l'élevage.



Figure 1<sup>64</sup>

La définition du Sahel et de sa délimitation dépend largement des variables utilisées et elles varient dépendamment, si celles-ci sont culturelles, économiques ou géographiques. Ainsi, pour certains, le Sahel comprend tous les territoires bordant le Sahara : il y a donc un Sahel septentrional et un Sahel méridional. C'est ce dernier qui est cependant désigné quand on ne lui ajoute pas de qualificatif « au Sahel »<sup>65</sup>.

Dans ce travail, je retiendrais la délimitation la plus courante selon laquelle, le Sahel couvre les zones arides et semi-arides de l'Afrique de l'Ouest et du Centre comprises entre les isohyètes 150/200mm au Nord et les isohyètes 600/650mm au Sud. En conséquence, la zone sahélienne de l'Afrique francophone correspond approximativement à une bande transversale s'infléchissant légèrement vers le Sud et s'élargissant progressivement vers l'Est, comprise entre

<sup>64</sup> [Note - La situation au Sahel | PCF.fr](#)

<sup>65</sup> Jean-Louis Trochain, *Écologie végétale de la zone intertropicale non désertique*, Université Paul Sabatier. Toulouse 1980, p. 13. Site : [Écologie végétale de la zone intertropicale non désertique - Detail - Ermes \(mnhn.fr\)](#)

deux lignes idéales tirées de l'Atlantique, à partir des parallèles 18 et 15 pour aboutir à la frontière du Soudan aux parallèles 17 et (Brémaud, 1977).

### 1. Le système de production animale

Il y a des preuves solides montrant que le pastoralisme<sup>66</sup> en Afrique a émergé il y a sept mille ans et qu'il s'est progressivement étendu dans le nord de l'Afrique comme une réponse pour faire face aux incertitudes climatiques et aux sécheresses croissantes<sup>67</sup>. En fait, « la préhistoire et l'histoire sont marquées par des mouvements humains (épisodiques et localisés) d'une zone climatique à une autre, car les gens étaient continuellement à la recherche d'environnements permettant de garantir leur survie et de satisfaire leurs aspirations à une existence plus stable<sup>68</sup>». Au Sahel, le système de production animale se concentre en grande partie autour des bovins, ovins, caprins et un peu de camelins beaucoup plus présents dans la zone désertique du sahel. On retrouve ces types d'élevage presque sur toute l'étendue du sahel.

Le système de production animal dans le Sahel repose traditionnellement et majoritairement sur un système nomade basé exclusivement sur la transhumance. La dépendance de l'élevage aux précipitations pluviométriques caractérisé par l'incertitude et la raréfaction des pluies font du système de transhumance un moyen efficace pour l'activité. Les effectifs du cheptel de la CEDEAO sont estimés à 256,9 millions de têtes ou 103,1 millions UBT en 2009. Selon les pays, le Nigeria possède les 41,8% et le Niger, le Mali et le Burkina ont respectivement 14,2%, 12,7% et 11,9%. (Calculé à partir des données tirées FAOSTAT, op.cit.). Évolution des effectifs des pays de la CEDEAO de 1961 à 2009 Répartition du cheptel des pays de la CEDEAO par espèces en 2009, Source : FAOstat, (2009)<sup>69</sup>.

---

<sup>66</sup> Le pastoralisme est une forme de production des moyens de subsistance basé sur l'élevage. Les pasteurs, en fonction de l'ampleur du mouvement, peuvent être qualifiés de nomades, transhumants et d'agro-pasteurs. Les mouvements des nomades ne sont pas prédéterminés, alors que les pasteurs transhumants déplacent le bétail sur des trajectoires fixes selon les saisons. Les agro-pasteurs cultivent la terre et disposent d'un logement et d'autres infrastructures. En même temps qu'ils détiennent des troupeaux de petite taille, ils peuvent envoyer loin des troupeaux plus grands en les confiant aux pasteurs nomades. Voir : R. Blench, « You can't go home again: pastoralism in the new millennium », London, Institut du développement d'outre-mer, 17 mai 2001, pp. 11 et 13. Cet article s'intéresse à la transhumance et à l'agro-pastoralisme pratiqués par les groupes ethniques qui pratiquent le pastoralisme dans l'État du Sud Kordofan, au Soudan.

<sup>67</sup> N. Brooks N., *Climate change, drought and pastoralism in the Sahel*, Note de discussion pour l'Initiative Mondiale sur le Pastoralisme Durable, WISP/IUCN, novembre 2006, p. 3. [http://www.nickbrooks.org/publications/WISP\\_CCAP\\_final\\_en\\_v2.pdf](http://www.nickbrooks.org/publications/WISP_CCAP_final_en_v2.pdf) (Page consultée le 19 juin 2011).

<sup>68</sup> WARNER K., Hamza M., Oliver-Smith A., F. Renaud, A. Julca, "Climate change, environmental degradation and migration", *Natural Hazards*, vol. 55, 2010, pp. 689-715.

<sup>69</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest, Proposition de plan d'action*. En ligne : [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/Transhumance\\_Transfrontalier\\_en\\_AO\\_Rapport\\_FAO.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/Transhumance_Transfrontalier_en_AO_Rapport_FAO.pdf) Consulté le 13 Avril 2021

<b>Races</b>	<b>Sous race</b>	<b>Mâle adulte (kg)</b>	<b>Femelle adulte (kg)</b>
Zébus sahéliens à longues cornes	Touareg, Arabe, Azawak, Gobra	425	304
Zébus sahéliens à longues cornes et Zébus sahéliens à cornes de lyre	Arabe, Touareg, azawak, Djéli, Foulbé de l'Adamaoua, Mbororo	380	323
Métis taurin x zébu	Bambara, Méré, Borgou, Kétéku	325	269
Ndama à longues cornes, taurins nains à courtes cornes, Taurin savane à courtes cornes	Ndama, Lagune, Muturu Forêt, Baoulé, Somba, Bakosi, Doayo, Kapsiki, Muturu savane	227	184

Source : MARICHATOU H. et al. (2005), MINEPIA4, Taïga, Pacholek X. et al. (2000), Anonyme (Sdf) : MISSOHOU A. et al. LRVZF (2003), KAMGA P. et al. (2001), BELLI P. et al. (SD), CODJIA V. (2001), HALL S. J. G. et al. (1995), CIRAD/GRET (2002), République du Niger (SD).

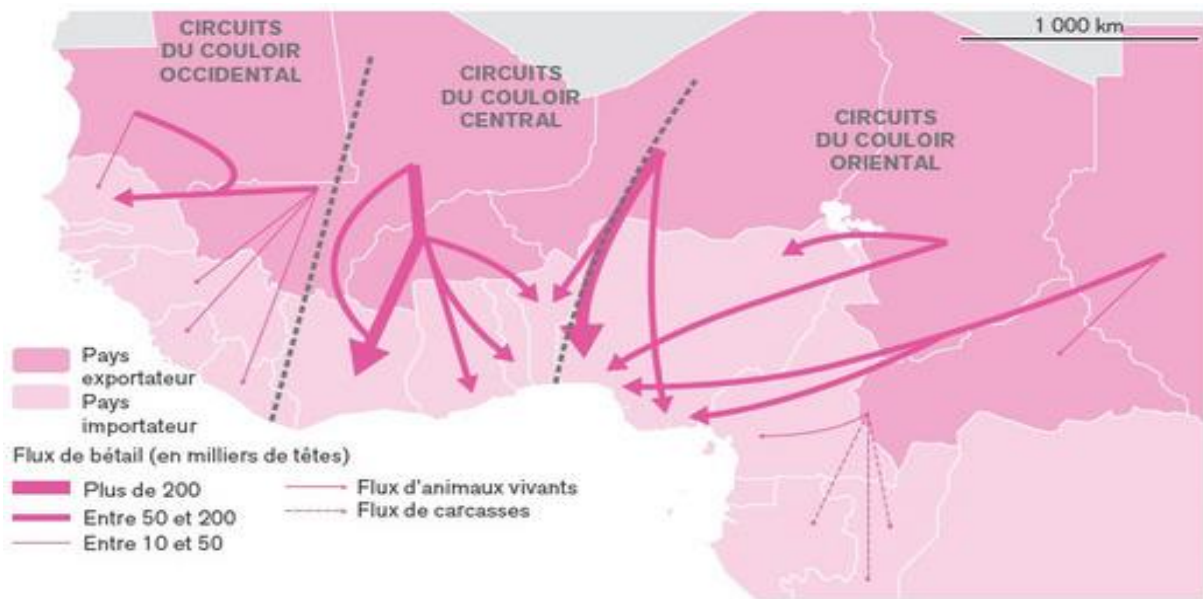
La contribution de l'élevage globalement représente en moyenne 40% aux PIB des États de la CEDEAO. La demande en protéine animale ne cesse d'augmenter. Les systèmes pastoraux représentent 50% de la consommation globale et 70 % de la production de lait (De Haan et al. 1999).<sup>70</sup> Cette forte demande est tirée par une démographique particulièrement galopante dans cette région et un taux élevé d'urbanisation. Au-delà de ces pourcentages, le système pastoral représente l'une des principales sources de revenus pour des populations rurales souvent très vulnérables. Aussi les bovins constituent un important moyen de production. Ils sont très souvent utilisés comme dans les travaux champêtres pour le labour mais également dans la production d'engrais naturels.

Des travaux ont montré qu'une famille possédant une paire de bœufs peut cultiver deux à trois fois plus de terre qu'avec des outils aratoires (houes). Le bétail fournit aussi un engrais de

---

<sup>70</sup> La recherche agronomique pour le développement (Cirad), Système d'information sur le pastoralisme au Sahel, Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 1970-2012. En ligne : <https://agritrop.cirad.fr/567563/> Consulté le 27 mai 2021.

qualité : sur un hectare de terre, le fumier peut accroître le rendement des céréaliers de 25 %. D'autres expériences pluriannuelles ont montré qu'un homme qui travaille à la houe ne peut mettre en œuvre tout l'itinéraire technique que sur 0,4 ha dans l'année alors qu'avec une paire de bœufs, il pourra le faire sur 5 ha par an.<sup>71</sup> En absence de garanties très souvent exigées pour l'accès au système de micro-crédit, certains éleveurs utilisent le bétail très souvent des vaches comme caution pour garantir leurs prêts.



### Volumes et circuits de commercialisation du bétail en Afrique de l'Ouest et centrale en 2010

Sources : CÉSARO, J. D., MAGRIN, G., NINOT, O. (2010), *Atlas de l'élevage au Sénégal. Commerce et territoires*, Paris, CIRAD, Paris-1/Panthéon-Sorbonne, Prodig, 32 p. Édigraphie, 04/2014.

Contrairement aux exploitations agricoles dont la production est presque exclusivement orientée vers la consommation locale, la production animale, elle à l'exception du lait, est très souvent orientée vers les marchés sous régionaux. Aussi, la petitesse des tailles des exploitations, qu'elles soient en production animale ou végétale amènent les exploitants vers une mixité des deux. Les systèmes mixtes sont ceux dans lesquels plus de 10% de la matière sèche donnée au bétail provient des sous-produits des cultures de l'exploitation et/ou des chaumes, ou bien pour lesquels plus de 10% de la valeur des produits de l'exploitation proviennent des activités agricoles non liées à l'élevage (FAO, 2009). Au niveau mondial, les systèmes mixtes cultures-élevage produisent la plus grande partie de la viande (54%) et du lait

<sup>71</sup> Organisation de coopération et de développements économiques, Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest Potentialités et défis, Étude réalisée dans le cadre du partenariat entre la Commission de la CEDEAO et le Secrétariat du CSAO/OCDE sur l'avenir de l'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest. En ligne : <https://www.oecd.org/fr/csao/publications/40279092.pdf> Consulté : le 23 Novembre 2020.

(90%), et l'agriculture mixte est le principal système de production pour les petits exploitants de la plupart des pays en voie de développement. L'association des deux activités répond principalement à plusieurs objectifs. D'une part l'élevage exploite les terres non exploitées ou en jachère. D'autre part, les taureaux à travers la culture attelée boostent la production et accroissent la superficie exploitée. Ce faisant, la production des fumiers participe à l'enrichissement des sols.

### **1.1. Les systèmes pastoraux au sahel**

Le pastoralisme, représente une des plus vieilles activités humaines. Il se présente sous différentes formes à la grandeur de la planète. Plus qu'une simple activité économique, l'activité pastorale est un mode de vie. L'Afrique recèle la plus grande concentration d'arts pariétaux attestant d'une relation entre les hommes et les animaux remontant au néolithique. Présentes dans toute l'Afrique, ces peintures rupestres montrent en particulier la coexistence des hommes avec différents types d'animaux sur l'ensemble du continent.<sup>72</sup>

Selon le CIPEA<sup>73</sup> par "systèmes pastoraux", il faut entendre un système économique dans lequel l'élevage des ruminants domestiques sur des terrains de parcours ouverts demeure l'activité économique dominante. A côté de ces systèmes de production, existent les "systèmes agro-pastoraux" où l'agriculture intervient comme une diversification économique des populations qui ne s'adonnent pas uniquement à l'élevage. Dépendant de la région, de la culture et aussi de l'espèce animale concernée, le sahel regorge d'une multitude de systèmes pastoraux.

L'histoire enseigne que le pastoralisme a toujours occupé une place prépondérante dans les traditions et cultures sahéliennes. Cela s'explique entre autres par la place et l'importance de l'élevage transhumant pour certaines ethnies sahéliennes. Les éleveurs élèvent du bétail comme principale activité économique, mais aussi comme une partie intrinsèque de leur culture. En Afrique de l'Ouest, les Peuls sont le groupe ethnique le plus important d'éleveurs. Ils représentent une population diversifiée répartie dans toute la savane et le Sahel mais également en zone humide.<sup>74</sup>

---

<sup>72</sup> Nicolas Courtin, « Une brève histoire du bétail en Afrique de l'Ouest et du centre », *Afrique contemporaine*, vol. 249, no. 1, 2014, p. 84.

<sup>73</sup> Le Centre International pour l'Élevage en Afrique

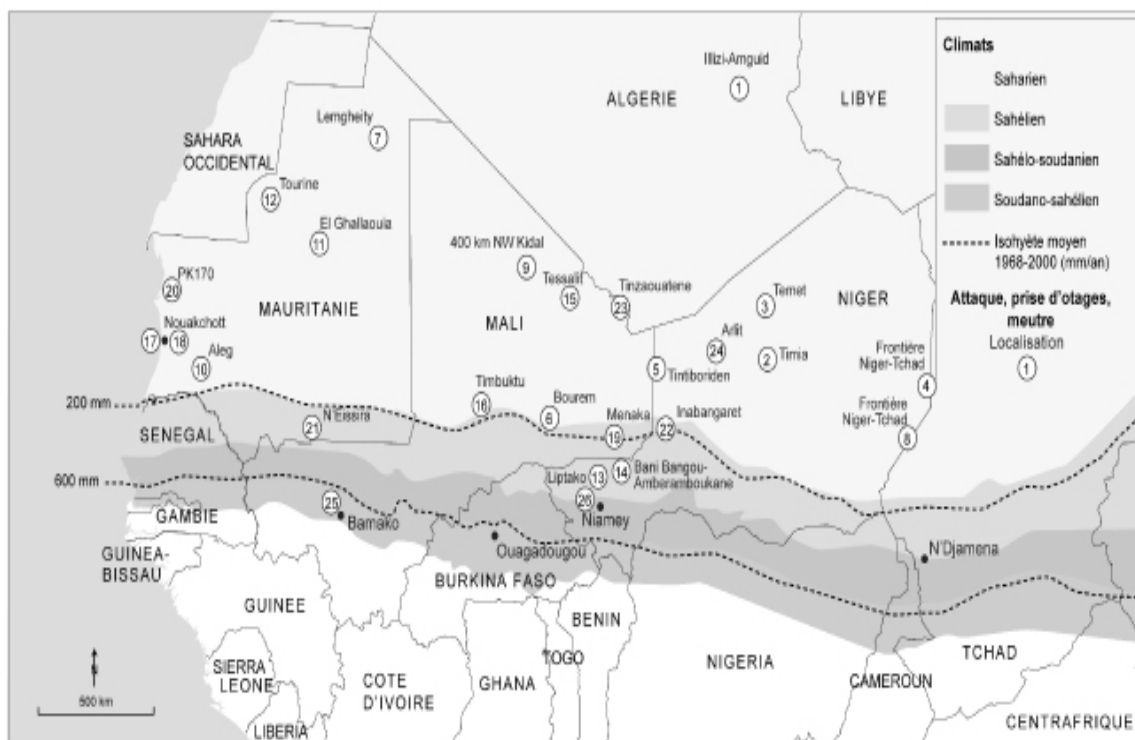
<sup>74</sup> Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, *Pastoralisme et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel Vers une coexistence pacifique*. En ligne : <https://unowas.unmissions.org/fr/pastoralisme-et-s%C3%A9curit%C3%A9-en-afrique-de-l%E2%80%99ouest-et-au-sahel> Consulté le 23 Novembre 2020

Au-delà de l'attachement culturel des certains peuples du sahel aux modes de vie pastoraux, d'autres facteurs non moins importants peuvent justifier le pastoralisme.

Le facteur qui me semble le plus important est sans doute la présence de vastes zones arides et semi-arides qui appellent ainsi un mouvement régulier des troupeaux à la recherche de meilleurs pâturages. Cette mobilité régulière des hommes et bêtes se retrouve quasiment dans tous les systèmes d'élevage de l'Afrique de l'Ouest.

### Réalités climatiques au Sahel<sup>75</sup>

Les conditions naturelles particulièrement rudes et souvent hostiles auxquelles sont confrontés

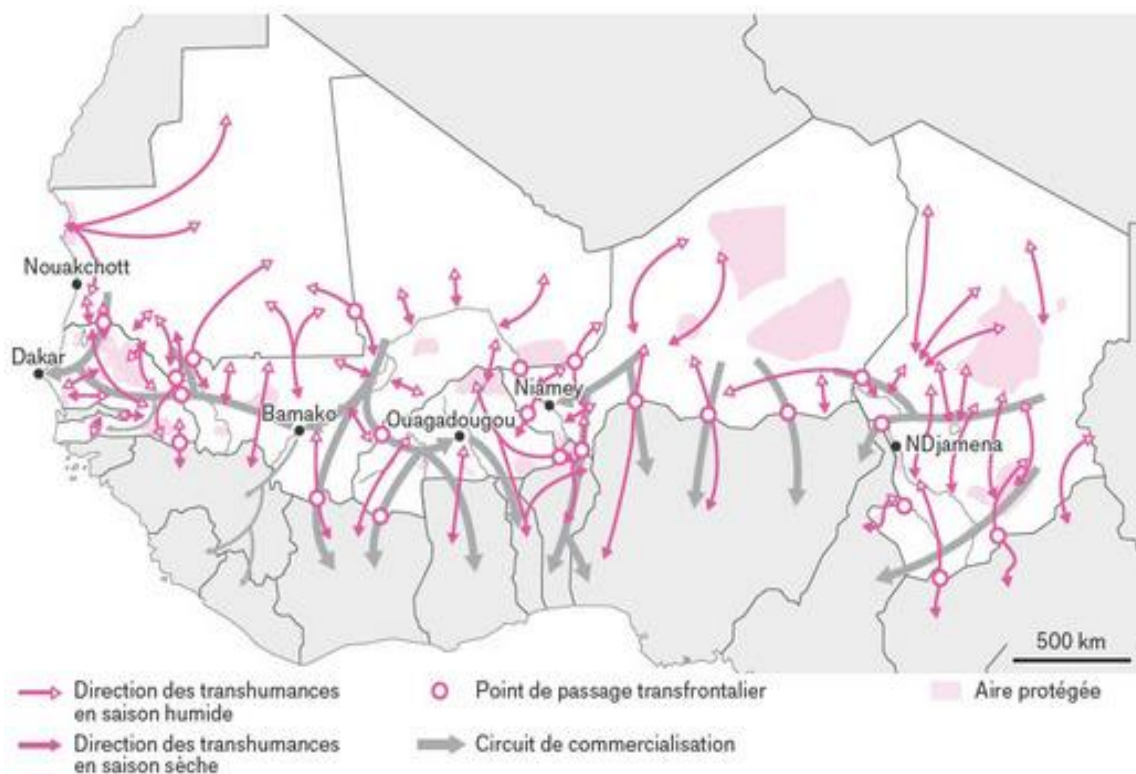


les éleveurs du sahel, ont amené ceux-ci à développer de mécanismes de résilience pour la survie de leur activité. Faut-il le souligner, ces mécanismes de résilience sont développés localement et répondent souvent de manière très efficace aux contraintes de mobilité. Ces contraintes sont essentiellement dictées par la recherche de meilleurs pâturages et points d'eau sécuritaires pour les personnes et les bêtes.

<sup>75</sup> Denis Retailé, et Olivier Walther. « Guerre au sahara-sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'information géographique*, vol. 75, no. 3, 2011, p. 68.



Par le passé, les consensus étaient probablement plus faciles à trouver dans des contextes de démographie plus faible et d'espaces disponibles beaucoup plus immenses qu'aujourd'hui. Cette montée des contraintes est aussi le résultat de l'enchaînement de nombreuses politiques qui ont soutenu, depuis l'époque coloniale, des objectifs de modernisation de l'élevage qui devaient invariablement passer par la sédentarisation des éleveurs sahéliens. La transhumance était donc considérée, et demeure encore largement dans les esprits de nombreux décideurs et techniciens, comme « la modalité simpliste qui permet à l'indigène d'une façon normale, de résoudre le problème de l'eau et de l'alimentation des troupeaux dans les régions où le sol est trop pauvre pour être cultivé et où la sécheresse interrompt périodiquement la végétation<sup>76</sup>



Selon une étude de la FAO, les motifs de la mobilité pastorale au sahel sont les suivants:

- i. l'accessibilité au fourrage en quantité (notamment après une saison de pluies déficitaires) et en qualité (pour rechercher certaines espèces végétales comme *Andropogon gayanus* et *Zornia glochidiata*, les résidus de récoltes, etc.) ;
- ii. l'insuffisance de l'eau d'abreuvement pour le cheptel en saison sèche ;
- iii. le souci d'éviter les dégâts champêtres en saison pluvieuse ;

<sup>76</sup> Bernard Bonnet, Bodé Sambo, Dominique Hérault, « *Sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel face aux incertitudes climatiques, sociofoncières et économiques* », En ligne : <https://www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=479.pdf> consulté le 12 décembre 2020

- iv. l'abandon des zones affectées par les maladies animales ;
- v. la recherche d'éléments minéraux (cure salée) ;
- vi. le souci de réduire les risques de perte de bétail par vol ;
- vii. le souci d'éviter les conflits inter ethniques ;
- viii. recherche de gène pour améliorer la productivité du troupeau. ;
- ix. l'insécurité liée à la prolifération d'armes de guerre et au banditisme.

La grande transhumance qui est notée au niveau de l'Afrique de l'Ouest a lieu entre le nord et le sud (Anonyme, 2008). En effet, les pays côtiers font partie des zones éco-climatiques subhumides et humides, avec une période de croissance de l'herbe supérieure à 180 jours. Dans ces milieux, la végétation est dominée par les savanes à graminées vivaces qui ont la faculté de produire des repousses d'excellente qualité fourragère pendant la saison sèche, et qui sont très recherchées par le bétail. C'est cet avantage comparatif des conditions éco-climatiques, y compris les meilleures conditions d'abreuvement, des pays côtiers par rapport aux pays sahéliens, qui déterminent les flux de transhumance dans le sens Nord-Sud.<sup>77</sup>

Ces dernières années, la recrudescence de la criminalité transfrontalière au Sahel liés à la prolifération des armes de guerres et le trafic illicite de la drogue ont fortement perturbé les activités pastorales. Ces deux facteurs ont fortement contribué à la perturbation de l'ensemble des activités pastorales. L'affaiblissement des États du sahel dans les régions rurales, a créé un vide. Ce vide à très vite été comblé par le crime organisé transfrontalier. La montée de ces groupes criminalisés liés au djihadisme international<sup>78</sup> a eu pour conséquence, l'instrumentation et l'incitation de différends entre éleveurs pasteurs/nomades et agriculteurs sédentaires.

## **1.2.La gestion spatiale**

Presque l'entièreté du système d'élevage est basée sur la mobilité des troupeaux. Dans le Sahel, le modèle d'élevage pratiqué est de type extensif général et, repose presque exclusivement sur l'exploitation des ressources naturelles. Ces ressources naturelles subissent des pressions endogènes et exogènes qui compliquent de plus en plus la gestion et la disponibilité des pâturages. Par ailleurs, les dérèglements climatiques liés à la raréfaction de pluies, l'explosion démographique et surtout les conflits intercommunautaires rendent difficile l'accès à certaines

---

<sup>77</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest Proposition de plan d'action*. Juin 2012 En ligne : [https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/Transhumance\\_Transfrontalier\\_en\\_AO\\_Rapport\\_FAO.pdf](https://www.inter-reseaux.org/wp-content/uploads/Transhumance_Transfrontalier_en_AO_Rapport_FAO.pdf) Consulté le 28 octobre 2021.

<sup>78</sup> Présence au Sahel de Al Qaïda à travers Al Qaïda au Maghreb Islamique AQMI et État islamique dans le Grand Sahara affilié EIGS affilié à l'État islamique.

zones habituelles de pâturages. Ces facteurs cités ci-dessus exercent une pression considérable sur ces biens naturels communs. Parmi ces biens, la gestion de l'espace concentre un intérêt particulier.

Aussi, certaines pratiques traditionnelles actuelles ne permettent plus de répondre efficacement aux problèmes d'alimentation et d'abreuvement des animaux. L'amplitude des mouvements des pasteurs, la transhumance, est devenue plus importante et les séjours dans les zones d'accueil deviennent de plus en plus longs.<sup>79</sup>

Depuis quelques années les acteurs du pastoralisme et les pouvoirs publics au Sahel concentrent de plus en plus d'effort sur les stratégies de résiliences face aux multiples pressions subies par le pastoralisme. Ces mécanismes, s'inspirant très souvent de pratiques traditionnelles ont malheureusement apporté peu ou pas de réponses adéquates aux défis liés au pastoralisme. Ces défis sont la résultante d'une sécheresse cyclique, d'une forte expansion agricole pour répondre à la demande d'un des taux de croissance démographique le plus important au monde. À ces deux défis, il faut ajouter les méfaits désastreux des changements climatiques et ses conséquences qui représentent de mon point de vue, le principal challenge pour la pérennité du pastoralisme. Tous ces facteurs nécessitent une meilleure réflexion au sujet du foncier rural et plus encore d'une exploitation équitable et rationnelle des ressources naturelles entre les différents acteurs.

### **1.3. La gestion de l'eau**

Contrairement à l'accès aux ressources fourragères très souvent gratuites ou nécessitant peu de ressources financières, l'accès à l'eau demeure un peu plus complexe. Généralement l'eau de surface en période pluviale est libre d'accès. Par contre, en saison sèche, l'exploitation de la majorité des points d'eau revêt un double usage (humain et animal), ce qui exige le paiement de taxes d'utilisation aux comités de gestion pour des besoins de maintenance des ouvrages.<sup>80</sup>

Des nombreuses études et analyses portant sur la gestion et la pérennisation des ressources pastorales au Sahel tirent la sonnette d'alarme sur la gestion traditionnelle de ces ressources. La rapidité et le caractère multidimensionnel des facteurs déstabilisateurs de la gestion traditionnelle des pâturages est d'une telle complexité que ni les pouvoirs publics, encore moins

---

<sup>79</sup> O. Bremaud, 1977 « Contribution à l'analyse de système appliqué à la définition d'une stratégie de lutte contre la sécheresse dans le Sahel de l'Afrique de l'Ouest in Systèmes pastoraux sahéliens », FAO.

<sup>80</sup> André Kiéma, et al. « Transhumance et gestion des ressources naturelles au Sahel : contraintes et perspectives face aux mutations des systèmes de productions pastorales », *Vertigo*, volume 14, numéro 3, décembre 2014, p.9.

les acteurs pastoraux ne s’y étaient préparés. La situation actuelle du Lac Tchad comme l’illustre la carte ci-après en est un exemple parfait. Ces images illustrent l’accélération de ces facteurs qui ont considérablement modifié la donne pastorale et pour laquelle on semble presque impuissant. Autrefois considéré comme la mer intérieure de l’Afrique, le lac Tchad a perdu 90% de sa superficie depuis 1960, selon certains spécialistes. Les plus alarmistes estiment qu’il pourrait disparaître d’ici 20 ans si aucune action d’envergure n’est engagée.<sup>81</sup>

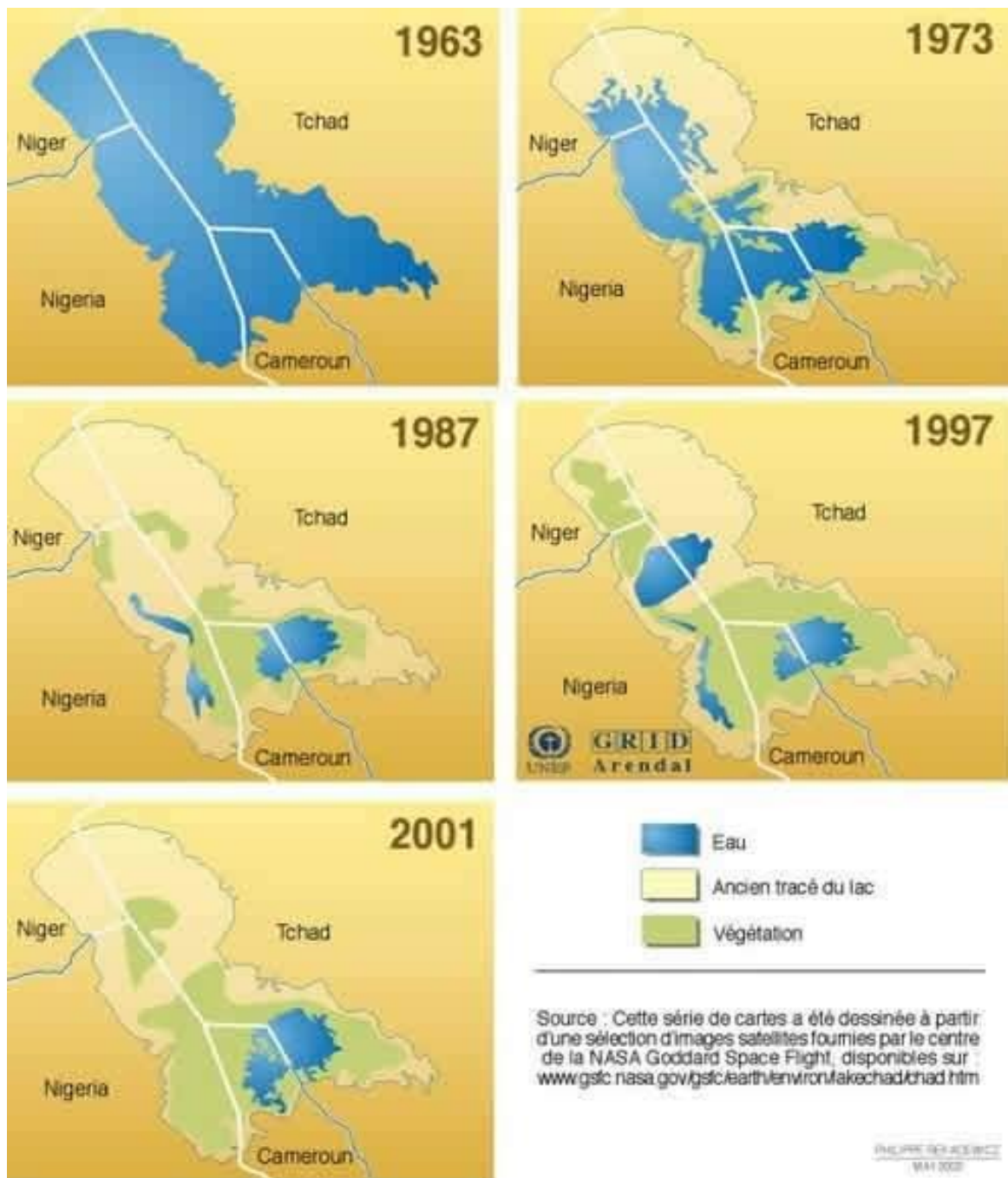
Aujourd’hui ce Lac qui, autour duquel, jadis, vivaient 30 millions de personnes réparties sur 5pays<sup>82</sup> a perdu 90% de sa superficie. Pour plusieurs experts du sujet, le tarissement du Lac Tchad est directement impliqué dans les crises sécuritaires qui secouent les pourtours du Lac. Il faut noter que les besoins alimentaires de la région sont en nette augmentation justifiée par le fort taux de natalité qui y est enregistré. En effet, 80-90% de la subsistance des populations du Lac Tchad dépendent de l’agriculture, de l’élevage et de la pêche selon la FAO. L’urgence de la situation du Lac Tchad a amené l’ONU, à organiser deux conférences de donateurs internationaux. La première à Oslo où 672 millions de dollars d’aide d’urgence ont été promis, et la seconde à Berlin, où 2,12 milliards de dollars, dont 467 millions de prêts concessionnels, ont été annoncés afin d’aider les interventions au Cameroun, Tchad, Niger et Nigéria.<sup>83</sup>

---

<sup>81</sup> Franck Salin, « Quelles solutions pour sauver le lac Tchad ? » Consulté le 28 septembre 2020. En ligne : <https://www.afrik.com/quelles-solutions-pour-sauver-le-lac-tchad>

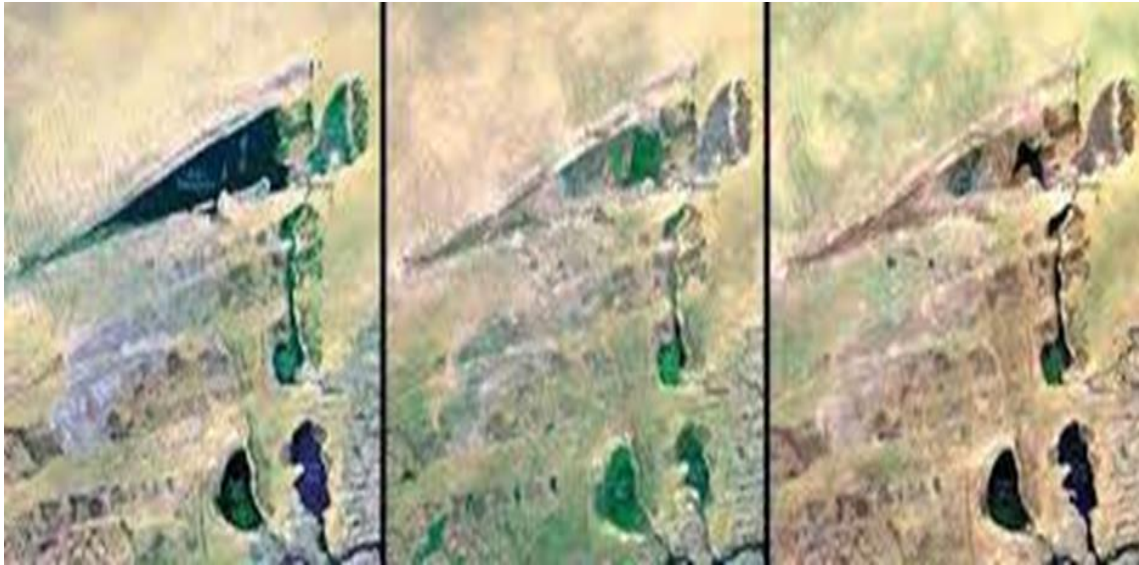
<sup>82</sup> Tchad, Niger, Cameroun, Nigeria

<sup>83</sup> Léon Usigbé, « De la sécheresse aux crises dans le bassin du lac Tchad Afrique Renouveau », Consulté le 25 octobre 2020. En ligne : <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/d%C3%A9cembre-2019-mars-2020/de-la-s%C3%A9cheresse-aux-crisis-dans-le-bassin-du-lac-tchad> Consulté le 19 mai 2021



Au Mali, le Système Faguibine est un ensemble de cinq lacs interconnectés par des chenaux naturels desservant la zone où l’agriculture de décrue constitue une pratique séculaire en fonction du retrait de la crue. Deux modes d’élevage coexistent dans le système Faguibine : l’élevage transhumant pratiqué par les Peuls, les Tamacheqs et les Maures, et l’élevage sédentaire mené par les Songhoye, les Bellahs et les fonctionnaires aux niveaux des villages. La contrainte majeure au développement de cet élevage réside dans le déséquilibre entre les

disponibilités naturelles en pâturages et la taille du cheptel. Ce déséquilibre s'est accru à cause des longues années de sécheresses (dessèchement des lacs et des points d'eau, dégradation des ressources naturelles, prolifération des conflits entre agriculteurs et éleveurs, etc.). Enfin, la productivité du cheptel est très faible pour les mêmes raisons et à cause du mauvais état sanitaire des animaux.<sup>84</sup>



**Figure 3**<sup>85</sup>

Ce lac, essentiel à cet écosystème lacustre se meurt, (figure 3) non pas en raison d'une exploitation abusive de l'eau dictée par les besoins agricoles, mais principalement en raison de l'avancée de désert du Sahara. Cette avancée du désert, elle-même facilitée par la coupe abusive d'espèces végétales, réputées pour la fixation des dunes de sable et ainsi bloqué l'avancée du désert.

Une étude commandée par International *Environment and Development Studies*, autour du Lac Faguibine a apporté des éclaircissements intéressants à cette situation. Ainsi, Les focus groupes discussions au niveau des villages, les interviews semi-structurées (ISS) au niveau des exploitations agricoles familiales et les interviews des personnes ressources et des structures techniques de la zone ont été utilisés pour collecter les informations. Les résultats ont montré que la variabilité climatique est perçue par les communautés de la zone du système Faguibine à travers l'insuffisance et l'irrégularité des pluies et de la crue dans les lacs, et la dégradation de l'environnement (sécheresse, désertification). Les manifestations du phénomène se

---

<sup>84</sup> Rapport d'étude *Lac Faguibine : un territoire au cœur de dynamiques complexes* En ligne, Consulté le 23 novembre 2020.

<sup>85</sup> [Microsoft Word - AFD-Mali Etude-Faguibine FINAL.docx \(coordinationsud.org\)](#)

traduisent d'après les perceptions par l'assèchement des lacs et l'ensablement de la zone, la réduction des terres de culture, la déforestation, la disparition des espèces animales et végétales, la réduction du pâturage, l'érosion des sols, et la dégradation des berges. Les impacts directs et indirects sont observés au niveau des exploitations par la baisse de la production agricole entraînant la famine, la réduction du cheptel, la disparition de certaines espèces animales, végétales et l'exode rural des populations.

## **Chapitre 2 : Les principales sources conflictogènes**

Les facteurs déclenchant les conflits sont nombreux et variés. Il s'agit entre autres, de la pression humaine et animale sur les ressources, l'extension des surfaces agricoles, les perturbations climatiques, les perceptions de l'espace, la diversification des systèmes de production dans les exploitations. Cependant, je m'intéresserai particulièrement au problème de l'intrusion des troupeaux dans les champs à l'approche des récoltes, à celui des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et à celui des couloirs pastoraux.

### **2.1 L'intrusion des troupeaux dans les champs à l'approche des récoltes**

Comme souligné précédemment, les sources de conflits peuvent être à la fois multiformes et/ou multidimensionnelles. Très souvent la principale source de conflits porte sur l'intrusion des troupeaux dans les champs particulièrement à l'approche des récoltes, qui coïncide souvent au retour des transhumants.<sup>86</sup> Pourtant, une analyse plus approfondie montre que ce phénomène est souvent un indice plus que la cause fondamentale, et le résultat d'autres problèmes comme un manque de compétences en matière de conduite du bétail lié à une pénurie de main-d'œuvre par exemple, l'épuisement des bergers ou la perte de savoirs spécialisés.<sup>87</sup> Mais depuis quelques décennies, des nouveaux facteurs sont venus s'ajouter aux phénomènes des dégâts causés par l'intrusion des troupeaux dans les champs. Aujourd'hui, bien au-delà de l'émergence des nouvelles sources de tension, ce qui inquiète le plus, c'est certainement l'instrumentalisation de ces tensions. Ces instrumentations sont l'œuvre d'acteurs exogènes aux activités d'élevage et d'agriculture, mais aussi étrangers à ces régions.

---

<sup>86</sup> Cette situation s'explique par le fait que juste après les récoltes, un accès libre aux champs fraîchement récoltés est donné aux pasteurs pour d'une part nettoyer les champs des résidus des récoltes, mais aussi enrichir le sol avec la déjection des bêtes.

<sup>87</sup> Saverio Krätli et Camilla Toulmin, *Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ?* L'Institut International pour l'Environnement et le Développement Londres

## **2.2 Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles**

L'élevage est de type expansif basé particulièrement sur l'exploitation de ressources naturelles. Les deux variables naturelles essentielles à ces deux activités sont l'eau et l'espace. Les mécanismes traditionnels de gestion de ces deux ressources pour répondre à la demande des pasteurs ne répondent plus de manière efficace aux attentes en termes d'alimentation et d'abreuvement des animaux. Plusieurs raisons qui seront largement analysé dans ce travail peuvent expliquer cette situation.

### **a. L'accès aux ressources hydriques**

Depuis les années 1970, la recrudescence et le caractère cyclique des sécheresses au sahel accentuent et complexifient la relation entre éleveurs/pasteurs et agriculteurs/nomades. Cette situation est d'autant plus préoccupante, car elle se déroule dans un contexte marqué par les changements climatiques<sup>88</sup>et un accroissement démographique important.

Les exemples de l'assèchement du lac Tchad et du lac Faguibine énoncés plus haut sont des exemples parfaits de phénomènes pouvant grandement impacter le pastoralisme et par ricochet créer des tensions entre éleveurs et agriculteurs.

Le dérèglement pluviométrique qui résulte des changements climatiques amène très souvent les pasteurs nomades à anticiper ou à retarder leur retour pour compenser une variation qui découle du début de la saison des pluies. Une telle situation peut créer des tensions susceptibles d'engendrer de frustrations de part et d'autre. Aussi la forte croissance démographique associée à l'appauvrissement progressive mais importante des sols exercent une énorme pression sur les surfaces réservées aux activités pastorales.

### **b. L'accès aux pâturages**

Après la gestion des ressources hydriques, l'exploitation de l'espace et particulièrement des pâturages demeure sans aucun doute une des principales sources conflictogènes dans le monde rural au sahel. Aussi, ne faut-il pas ignorer le lien indissociable qui existe entre l'eau et les pâturages.

En effet, sans pâturage alentour, un point d'eau n'est pas utilisé. A l'inverse, sans point d'eau à proximité, un pâturage est difficilement accessible aux animaux, sauf à quelques espèces

---

<sup>88</sup> Par changements climatiques entendez les variations importantes de la pluviométrie : raréfaction pluviométrique, abondance destructrice de là la pluie, retard ou avance dans le calendrier pluviométrique.



comme les camelins<sup>89</sup>. Cette principale source de conflit est aussi sérieusement affectée par les changements climatiques et la pression démographique nécessitant plus de terres cultivables. Pourtant, par définition, le pastoralisme est fondé sur une adaptation permanente aux facteurs environnementaux très incertains, notamment le climat. Le pastoralisme traditionnel a perdu, et continue de perdre, sa flexibilité et les possibilités de faire face à la sécheresse (p. ex., perte de mobilité en raison de l’empiètement des cultures et de l’accroissement de la population), augmentant ainsi les risques.<sup>90</sup>

Plusieurs témoignages font état de l’exploitation d’espaces jadis réservés soit comme couloirs pastoraux soit comme aires de repos des animaux à des fins agricoles par les cultivateurs/sédentaire. Le caractère éphémère de la présence et de l’exploitation de l’espace par les pasteurs les fragilise un peu aux yeux des cultivateurs qui eux habitent toute l’année ces zones.

### **2.3. Les couloirs pastoraux**

L’accès aux meilleurs pâturages nécessite le déplacement des pasteurs et de leurs troupeaux d’une région à une autre et même d’un pays à l’autre. Ce mouvement s’est accentué avec les effets de changement climatique observés dans la sous-région. Ainsi des pays comme le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d’Ivoire sont devenus à l’instar des pays de la région sahélienne des pays d’accueil ou de transit. Ce mode d’élevage engendre des conflits entre les agriculteurs des pays d’accueil et les éleveurs transhumants des pays sahéliens à cause de la pression sur les ressources naturelles partagées.<sup>91</sup>

D’autres facteurs sont de nature à aggraver la conflictualité. Parmi ces facteurs, nous pouvons citer la politisation des conflits, la mauvaise gestion des conflits, la pluralité juridique de la gestion foncière, l’accès au résidu des champs...

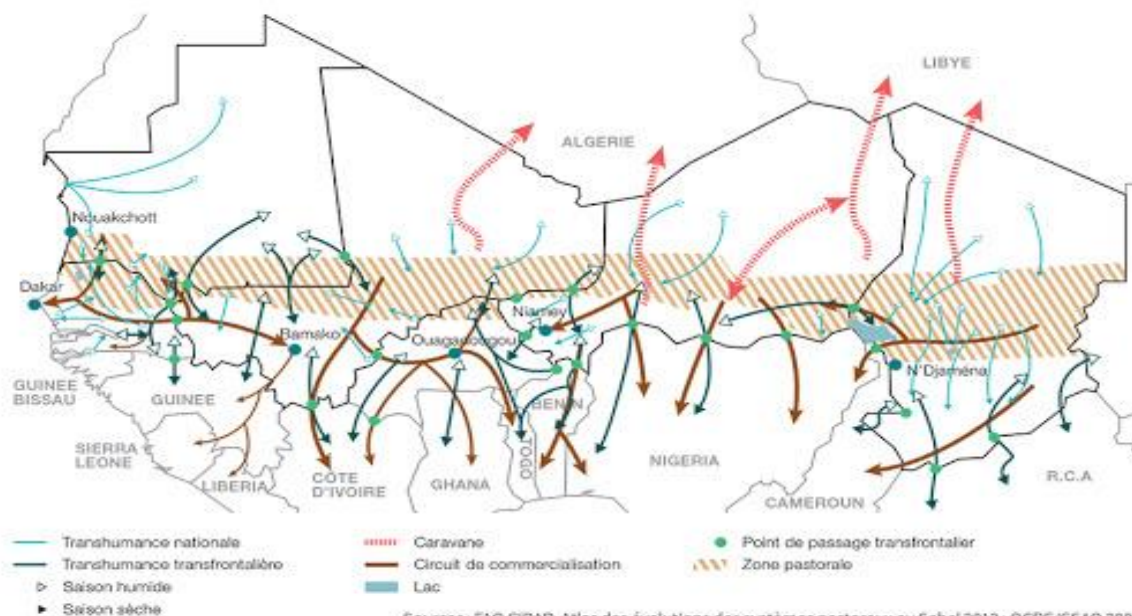
---

<sup>89</sup> Catherine Baroin et Brigitte Thebaud, « Foncier pastoral et gestion de l’espace au Sahel. Peuls du Niger oriental et du Yagha burkinabé », In: *Journal des africanistes*, 2003, tome 73, fascicule 1. p. 186

<sup>90</sup> FAO, *La pratique de la gestion durable des terres*, En ligne : <https://www.fao.org/3/i1861f/i1861f00.htm> consulté le 28 mai 2021.

<sup>91</sup> Salihou Mamadou Alidou, « Couloirs de transhumance transfrontalière en l’Afrique de l’Ouest Février 2016 », En ligne : [https://www.inter\\_reseaux.org/wp-content/uploads/Transhumance\\_Transfrontalier\\_en\\_AO\\_Rapport\\_FAO.pdf](https://www.inter_reseaux.org/wp-content/uploads/Transhumance_Transfrontalier_en_AO_Rapport_FAO.pdf) consulté le 28 mai 2021.

## TRANSHUMANCE ET NOMADISME



Sources : FAO CIRAD, Atlas des évolutions des systèmes pastoraux au Sahel 2012 ; OCDE/CSAO 2009

Extrait : OCDE (2014), Un atlas du Sahara-Sahel : Géographie, économie et insécurité, Éditions OCDE, Paris.

© 2014. Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Ces couloirs pastoraux s'ils sont bien régulés et sécurisés, loin de constituer une menace, peuvent servir d'exemples et modèles parfaits d'intégration sous-régionale. Certains de ces couloirs pastoraux datent du lendemain des indépendances. On peut recenser quelques initiatives précoces et remarquables. Ainsi, au Nigeria, fut adopté à partir des années 1960 un ensemble de mesures relatives à l'élevage, dont la Grazing Reserve Law de 1965 en partie inspirée par la promotion de l'intensification dans l'élevage par le ranching, mais également destinée à protéger les réserves fourragères de l'expansion agricole et de permettre la mobilité (Awogbade, 1987).<sup>92</sup>

La question liée à l'enseignement des enfants des populations nomades s'était posée bien avant les indépendances. Ainsi, dans les régions plus désertiques du Mali et du Niger des réaménagements ont été réalisés en faveur de l'établissement des écoles nomades.<sup>93</sup> Cependant, la mise en œuvre systématique d'une politique de scolarisation des enfants nomades dans le nord de l'ancien Soudan Français, comme au Niger, n'a véritablement commencé qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En effet, auparavant, plusieurs tentatives ont eu

<sup>92</sup> Maman Moutari, Elhadji, et Frédéric Giraut, « Le corridor de transhumance au Sahel : un archétype de territoire multisitué ? », *L'Espace géographique*, vol. tome 42, no. 4, 2013, p. 308.

<sup>93</sup> Dans un souci de scolarisation des enfants des pasteurs nomades, ces écoles constituées généralement de 1 à 3 niveaux d'enseignements accompagnent les populations nomades pour enseigner les enfants.

lieu non sans difficultés, notamment dans le cercle de Goundam. D'après Florence Camel (1993, pp. 57-66), la première remonte à 1917 avec deux écoles de campement, donc mobiles<sup>94</sup>.

---

<sup>94</sup> F. Camel, « L'enseignement colonial chez les nomades d'AOF : les premières tentatives au Soudan français » (Goundam 1917-1947). In Claudot-Hawad, H. (Ed.), *Le politique dans l'histoire touarègue. Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans*, 1993.

### **Chapitre 3 : Les savoirs endogènes de prévention de conflits**

Ces trente dernières années, les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont signalés un peu partout en Afrique sahélo-soudanienne. A titre d'exemple, on peut citer le conflit qui avait opposé les Sénoufos au Peuls au nord de la Côte d'Ivoire (Bernadet, 1994) et ceux qui avaient opposé les Bambaras aux Maures dans la région de Kayes au Mali (Lethève et al. 1994). Ces conflits font suite à une dynamique que connaissent ces régions, dynamique engendrée en général par les sécheresses et l'extension des surfaces agricoles provoquée d'une part par la poussée démographique et par l'introduction de la culture attelée, d'autre part. Ce phénomène est accompagné par un transfert de bétails aux cultivateurs, des pratiques agricoles aux éleveurs et un déplacement concomitant du centre de l'élevage de la zone septentrionale vers les zones méridionales à dominance agricole. Cette situation crée donc beaucoup de conflits entre agriculteurs et éleveurs et les savoirs endogènes sont souvent sollicités pour leur prévention mais aussi pour leur résolution.

#### **3.1 La pluralité des conflits résolus par les savoirs endogènes**

Les conflits dans le monde rural sahélien peuvent se présenter sous plusieurs formes. L'histoire enseigne que dans certaines régions rurales sahéliennes ont toujours plus ou moins été dans des dynamiques conflictuelles. Ces situations dans la plupart des cas sont gérées au sein même de ces communautés par des mécanismes traditionnelles. Parmi les conflits les plus fréquents on peut retenir :

***Les conflits intercommunautaires*** : ce genre de conflit est généralement la résultante d'escalades progressives et incontrôlées entre deux communautés. Ils commencent très souvent par un différend opposant deux personnes ou deux familles et où la charge irrationnelle (émotions, frustrations, colères et rancunes) prennent le dessus sur la rationalité. Les conflits intercommunautaires se particularisent généralement, par les moyens de défense ou d'attaque utilisés et par le degré de violence. Aussi, ces violences interviennent très souvent entre des communautés qui ont toujours cohabité, dans un rapport d'interdépendance dicté par des exigences d'ordres économique, social ou culturel. Comme exemple, on peut retenir les conflits entre pasteurs/nomades et agriculteurs/sédentaires et les communautés Peulh et Dogon dans le centre du Mali.

***Les conflits intracommunautaires*** : contrairement aux premiers, les conflits intracommunautaires opposent des personnes, des familles ou des classes sociales au sein d'une même communauté. Ils commencent généralement par la remise en cause d'un ordre social culturel ou économique préétabli. Ces genres de conflits se rencontrent très souvent dans des vieilles sociétés anciennement esclavagistes où les stratifications sociales sont très rigides. En

Mauritanie, le dernier État au monde à avoir légiféré en 1981, sur la criminalisation de l'esclavage, persistent encore des conflits intracommunautaires opposant les anciens maîtres aux descendants de castes anciennement esclaves.

Au-delà de ces deux principales formes de conflits sur la base communautaire, il existe une multitude des conflits, cette fois directement liés à la transhumance transfrontalière.

Majoritairement, les conflits liés à dévastation des cultures par les animaux en divagation ou ayant échappé à la surveillance des pasteurs. À petite échelle, des mécanismes de proximité existent pour endiguer des telles situations.

Par contre, il arrive que la répétition des cas de dégradation et aussi et surtout l'ampleur des ravages amènent souvent à des situations conflictuelles importantes. Des telles situations peuvent facilement se transformer en conflit intercommunautaires entre pasteurs/nomades et agriculteurs/sédentaires.

On peut également noter les conflits liés aux vols de bétails et des actes criminels dont sont victimes les agriculteurs/sédentaire. Des conflits liés aux vols de bétail opposent occasionnellement les agriculteurs aux éleveurs transhumants. En effet, les animaux des agriculteurs, laissés sans surveillance constituent une proie facile pour les voleurs de bétail qui sont le plus souvent des éleveurs de passage qui quand l'occasion se présente, essaient de joindre à leur troupeau les animaux qui divaguent pour les vendre plus loin aux bouchers. Le vol de bétail a augmenté au cours des vingt dernières années pour devenir une activité « moderne » et bien organisée qui s'est dotée de véhicules motorisés et d'armes automatiques et n'est guère ou pas liée au pastoralisme et aux mouvements transfrontaliers.<sup>95</sup>

### **3.2 La présentation et la typologie des mécanismes endogènes**

Sur un continent africain, fortement marqué par une recrudescence des conflits, non pas interétatiques, depuis les indépendances il n'y a jamais eu autant d'accalmie en ce qui concerne de conflits entre États. Pourtant, l'Afrique est devenue le continent où le nombre de victimes du fait des conflits armés est le plus élevé au monde, même si on note un certain recul de la conflictualité. Depuis 1990, 19 conflits majeurs africains ont été localisés dans 17 pays, dont un seul « classique », c'est-à-dire opposant deux États (Éthiopie-Érythrée).<sup>96</sup> Les principales

---

<sup>95</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest Proposition de plan d'action* En ligne :

<http://portal.amelica.org/ameli/jatsRepo/474/4742075002/4742075002.pdf> Consulté le 28 mai 2021

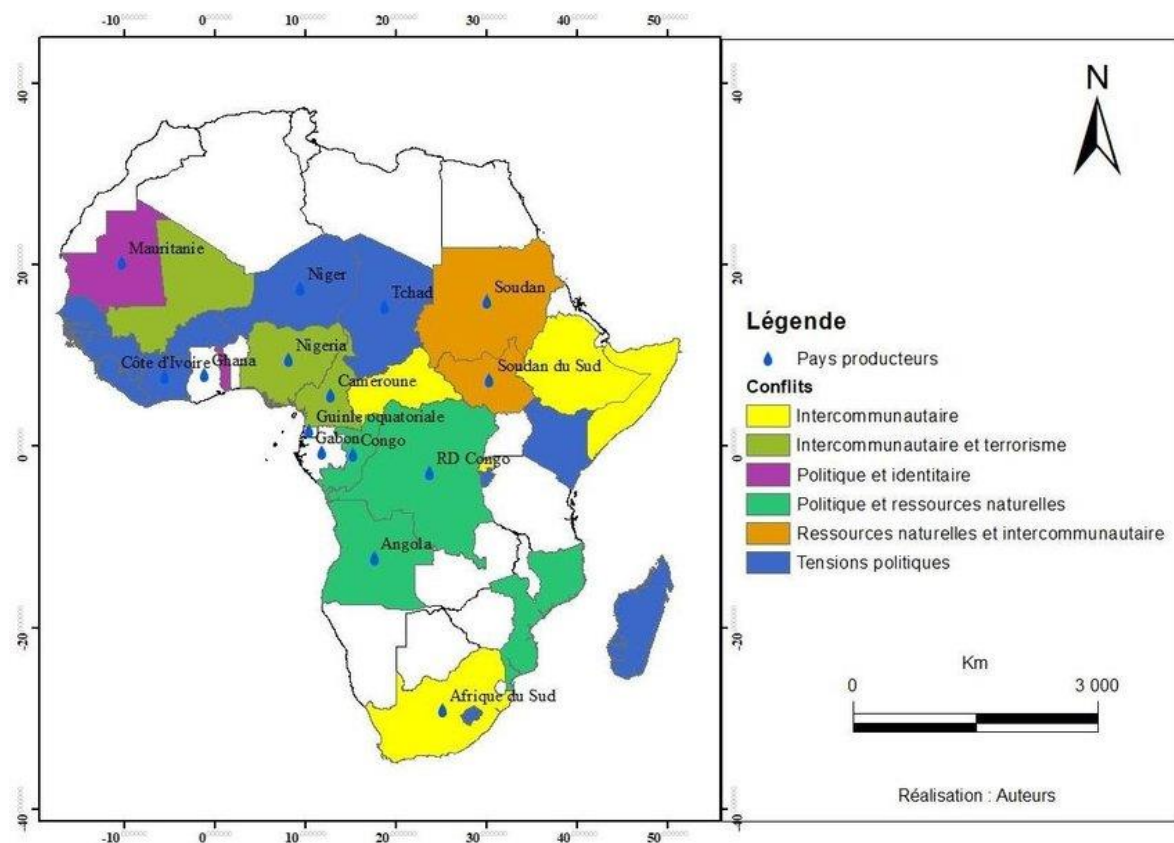
<sup>96</sup> Philippe Hugon « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », *Afrique contemporaine*, vol. 218, no. 2, 2006, p. 1.

particularités de ces conflits internes aujourd’hui en Afrique, résident premièrement dans leurs caractères asymétriques. A titre illustratif, la spécificité de l’élevage mobile impose de longs déplacements et une perpétuelle recherche de nouveaux pâturages. Cette spécificité du pastoralisme nomade pousse ses acteurs à élargir leur champ de relations sociales. Pour cela, les pasteurs construisent un système de relations sociales complexes avec les communautés de sédentaires afin de répondre aux impératifs socio-spatiaux.

Ensuite, ces conflits recrutent presque exclusivement sur des bases ethnico-identitaires, religieuses ou régionalistes.

Enfin, la plupart de ces conflits peuvent être intégrés dans un schéma mondial de revendication et de combat.

### 3.3 La Typologie des conflits en Afrique subsaharienne



Comme le démontre cette carte, les conflits interétatiques ont pratiquement laissé place à des conflits à l’intérieur des frontières des États. Ces conflits impliquent très souvent des populations à cheval sur un ou plusieurs États partageant les mêmes références historiques, sociales ou religieuses.

La plupart des recours aux canaux de facilitation, médiations, d’interpositions ou d’interventions de la communauté internationale sont applicables dans des situations où le

conflit oppose deux ou plusieurs États. Les États, dans un souci de préserver leur entière et totale souveraineté à l'intérieur de leurs frontières tolèrent moins l'intervention d'une tierce entité à l'intérieur de ses frontières. D'où la nécessité pour ces États, confrontés à des conflits à l'interne de mobiliser ses propres ressources internes pour le règlement de ces différends. Parmi ces ressources, on trouve en Afrique de l'Ouest, un large éventail de mécanismes de prévention et de règlement de conflits intercommunautaires.

C'est justement, dans ce cadre que l'Organisation des Nations Unies avait dans un souci de renforcement et de valorisation des mécanismes de règlement des conflits autres que par la guerre. Dans sa résolution 70/304 en date du 9 septembre 2016, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-douzième session, un rapport sur les activités menées par l'Organisation des Nations Unies pour favoriser le recours à la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits.<sup>97</sup> C'est dans ce cadre que plusieurs initiatives de revalorisation de ces pratiques ancestrales sont soutenues par l'Organisation des Nations Unies particulièrement dans la prévention. De l'aveu du secrétaire général de l'ONU, au moment de ma prise de fonctions en tant que Secrétaire général, il m'a été donné de constater que l'incapacité à prévenir les crises constituait la plus grande lacune de la communauté internationale et j'ai exprimé à plusieurs reprises, depuis, ma détermination à faire de la prévention une priorité pour l'ensemble du système des Nations Unies.<sup>98</sup>

### **3.4 Les mécanismes endogènes dans le cadre de la prévention**

En Afrique en général et sub-Saharien en particulier, plusieurs données historiques en ethnologie, et en anthropologie démontrent l'ancrage profonde de la paix et de sa préservation. Tous les peuples ont différents mots pour désigner la paix, et leur étude fournit des indications utiles sur la symbolique et l'éthique en permettant l'élaboration d'une typologie de la paix. On distingue ainsi : un état de paix perpétuelle, la paix de l'âme, la paix conclue après une guerre, la paix interne, la paix externe.<sup>99</sup> Aussi, en définissant la paix comme absence de la guerre, on fait abstraction de toute cette dynamique spirituelle temporelle qui caractérise la notion de la paix au Sahel.

---

<sup>97</sup> Organisation des Nations Unies, *Activités menées par l'Organisation des Nations Unies pour favoriser le recours à la médiation, Rapport du Secrétaire général A/72/115* 27 juin 2017. En ligne : [https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/DPA%20Report%20REV1%20FR%20WEB\\_0.PDF](https://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/DPA%20Report%20REV1%20FR%20WEB_0.PDF) Consulté le : Consulté le 09 mars 2019.

<sup>98</sup> *Ibid*

<sup>99</sup> Thierno Konate Bah, Iye Doulaye, Moussa Ali, Philippe Ntahombaye, *Les Fondements endogènes d'une culture de la paix en Afrique: mécanismes traditionnels de prévention et de résolution des conflits UNESCO*. En Ligne : <https://unov.tind.io/record/38223?ln=fr> Consulté le 09 mars 2019.

Dans ce contexte la paix peut difficilement s'établir entre deux personnes ou deux communautés sans la présence de cette dynamique relationnelle. L'adhésion, la force ou la faiblesse de cette dynamique relationnelle détermine le degré de paix entre deux personnes ou deux communautés. Il importe de connaître les causes des conflits si on veut trouver les remèdes efficaces. Mais les solutions parachutées s'avèrent inopérantes comme le souligne un document du PNUD : « *Une compréhension conceptuelle des origines et de la dynamique des conflits africains est une condition préalable à l'élaboration et à l'application de concepts et stratégies réalistes et pertinents à prévenir, à gérer ou à régler les conflits* »<sup>100</sup>. De ces mécanismes endogènes de règlement de conflits une bonne partie relève de ces alliances. Les alliances interethniques comprennent la « parenté à plaisanterie » (généralement considérée comme un système de solidarité), le cousinage, le pacte de sang et l'alliance de non-agression ou de non-complicité d'agression entre clans et entre groupes ethniques. Comme les alliances judéo-chrétiennes, les alliances interethniques sont souvent scellées dans des rites sacrificiels en lien avec le sacré et engagent les générations futures des parties contractantes.<sup>101</sup>

### **3.5 Les alliances à plaisanterie ou la parenté à plaisanterie**

Très répandu et connu en Afrique, sous les noms génériques de cousinage à plaisanterie ou parenté à plaisanterie, ces alliances se résument une pratique dont les origines remontent souvent à l'antiquité. Ce sont des confrontations verbales sans aucune forme de violence. Le champ de déclinaison de cette pratique est très large. Elle manifeste entre autres deux cousins biologiques, entre patronymes, ethnies, villages, régions et parfois même pays.

Il en existe plusieurs et à plusieurs degrés. Ainsi, on peut citer le cousinage à plaisanterie biologique. C'est une relation de cousinage entre les enfants d'un frère et d'une sœur biologiques. Ces deux, dans une tradition largement répandue au sahel sont des cousins et ils ont obligation d'entretenir selon les traditions une relation de plaisanterie, sans jamais que l'un ou l'autre soit irrité par le contenu de ces plaisanteries. Si pour une raison ou une autre il advienne qu'un des deux soit agacé par ces plaisanteries, il suffit que l'autre rappelle le lien « cousinage » pour désamorcer la tension. Par contre, ces mêmes traditions considèrent deux enfants, deux frères biologiques comme des frères. Dans son livre *La parenté à plaisanterie*, Jacques FATON cite le Père Lopi qui affirmait, à propos de Dieu que : « *le seul moment où il*

---

<sup>100</sup> Voir le défi de l'ethnicité et des conflits en Afrique. Nécessité d'un nouveau modèle Division des interventions d'urgence, par Sam. G. Amoo PNUD New York 1997, p. 2.

<sup>101</sup> Loua, Zaoro, "Les alliances interethniques en Afrique de l'Ouest : nouvelles stratégies de réconciliation." Théologiques, vol. 23, no 2, 2015, p. 186-187.



rit, c'est quand deux cousins plaisantent »<sup>102</sup>. La parenté à plaisanterie est une pratique sociale qui s'exerce entre individus, groupes et communautés ethnolinguistiques pour promouvoir la fraternité, la solidarité et la convivialité. Elle prend la forme d'un jeu entre deux personnes de deux communautés qui représentent symboliquement les branches mari et femme d'un cousinage croisé de la même famille<sup>103</sup>.

Elle peut lier aussi deux patronymes ou deux ethnies. Cette pratique avait déjà participé en Afrique de l'Ouest à désamorcer une guerre fratricide entre le Mali et la Haute volta comme l'avait souligné, Babacar Sedikh Diouf. Jadis, l'existence de la parenté à plaisanterie entre clans a pu faire éviter des affrontements. L'histoire enseigne plusieurs cas où rois, princes et autres puissants de ce monde ont baissé les armes à l'évocation de la parenté à plaisanterie. Elle est encore opératoire de nos jours : voici un exemple éloquent : une guerre fratricide opposait le Mali et le Burkina Faso dans les années 1970, le Président Sékou TOURÉ invita les Présidents Moussa Traoré et Sangoulé Lamizana à une conférence à Conakry. L'illustre griot Sory Kandia Kouyaté dans une belle évocation du passé rappela le pacte d'amitié entre Samogo et Bambara, clans des Présidents Lamizana et Traoré. Le rappel du pacte ancestral eut le don de calmer le courroux guerrier des deux chefs qui s'embrassèrent devant la foule médusée. Ainsi fut enterrée la hache de guerre.<sup>104</sup> Comme exemple, cette pratique de cousinage s'exprime très souvent en s'attaquant au mode de vie alimentaire ou vestimentaire de son cousin à plaisanterie. Il s'agit d'assister dans le cadre de cette pratique à la conversation suivante, entre un dogon et un songhay par exemple :

Dogon : Bonjour, mon petit esclave, car tous les Maïga sont des esclaves des dogon.

Maïga : Ça ne va pas chez toi petit dogon, c'est nous qui fabriquons les dogons chez nous.

Dogon : Bande de paresseux, vous n'êtes même pas capable de travailler la terre, ce sont nous les

Dogons : Qui vous nourrissons et vous prétendez nous fabriquer.

Maïga : Justement nous vous avons fabriqué pour nous sévir et nous nourrir et nous vous avons jeté au pays dogon à cause de votre alcoolisme et de votre odeur nauséabonde.

Dogon : Au contraire, c'est les Maïga qui sont paresseux et peureux.

---

<sup>102</sup> Etienne Smith, « Les cousinages de plaisanterie en Afrique de l'Ouest, entre particularismes et universalismes », *Raisons politiques*, vol. no 13, no. 1, 2004, p. 157.

<sup>103</sup> UNESCO. *Pratiques et expressions de la parenté à plaisanterie au Niger* En ligne : <https://ich.unesco.org/fr/RL/pratiques-et-expressions-de-la-parent-plaisanterie-au-niger-01009> Consulté le 09 décembre 2021.

<sup>104</sup> OCDE. *Initiative de valorisation des capacités africaines endogènes dans la gouvernance et la prévention des conflits*, Conakry. En ligne : <https://www.oecd.org/fr/csao/apropos/evenements/38516109.pdf> Consulté le 09 décembre 2021.

Tout ce dialogue, se passe dans une ambiance décontractée, aussi la différence d'âge ne peut nullement empêcher ou faire dégénérer un tel échange. Ici me paraît important de signaler dans une région où le respect du plus jeune envers le plus âgé est sacré, le cousinage à plaisanterie transcende cette sacralité. Sans aucun doute, le cousinage à plaisanterie est un atout, un redoutable outil social pour maintenir une cohésion entre des populations alternant bonne coexistence, mais aussi méfiance et défiance.

Le tableau qui suit présente la plupart des groupes alliés à plaisanteries au Burkina Faso d'aujourd'hui ; il a été établi sur la base d'informations issues des enquêtes.

**Tableau 1** : Groupes alliés à plaisanteries<sup>105</sup>

<i>Ethnies concernées</i>	<i>Ethnies alliées à plaisanteries</i>	<i>Ethnies concernées</i>	<i>Ethnies alliées à plaisanteries</i>
<b>1 Bissa</b>	<i>Gourounsi, Yarcé, Samo</i>	<b>15 Jula</b>	<i>Lobi</i>
<b>2 Birifor</b>	<i>Lobi, Goin, Dafing</i>	<b>16 Lobi</b>	<i>Jula, Goin, Birifor</i>
<b>3 Bwaba</b>	<i>Peuhl, Sembla, Dafing</i>	<b>17 Mossi</b>	<i>Samo</i>
<b>4 Bobo-Dioula</b>	<i>Peuhl, Sembla, Dafing</i>	<b>18 Peuhl</b>	<i>Bobo, Yarcé, Bambara, Marancé, Dioussambé</i>
<b>5 Bobo-Fing</b>	<i>Peuhl, Dafing</i>	<b>19 Pougouli</b>	<i>Dagara, Peuhl, Goin, Bwaba, Turka, Sénoufo</i>
<b>6 Bozo</b>	<i>Dogon</i>	<b>20 Samo</b>	<i>Mossi, Bissa</i>
<b>7 Dafing ou Marka</b>	<i>Peuhl, Bobo-Dioula, Bwaba</i>	<b>21 Sénoufo</b>	<i>Dagara, Lobi, Djan</i>
<b>8 Dagara</b>	<i>Siamu, Sénoufo, Goin</i>	<b>22 Sembla</b>	<i>Toussian, Bobo-Dioula, Bwaba</i>
<b>9 Djan</b>	<i>Goin</i>	<b>23 Siamu</b>	<i>Djan, Lobi, Dagara, Pougouli</i>
<b>10 Dogon</b>	<i>Bozo</i>	<b>24 Toussian</b>	<i>Sembla, Lobi, Dagara</i>
<b>11 Fulsé</b>	<i>Gourounsi, Gourmatché, Bissa</i>	<b>25 Turka</b>	<i>Dagara, Lobi</i>
<b>12 Gourounsi</b>	<i>Bissa, Yarcé, Djerma</i>	<b>26 Vigué</b>	<i>Peuhl, Bwaba</i>
<b>13 Gourmatché</b>	<i>Yarsé</i>	<b>27 Winy</b>	<i>Peuhl, Bissa, Goin, Lagama, Djerma</i>
<b>14 Goin</b>	<i>Lobi, Djan, Dagara</i>	<b>28 Yana</b>	<i>Zaoussé (Diabo)</i>

Il apparaît dans ce tableau qu'un même groupe ethnique peut entretenir des relations de plaisanteries avec plusieurs autres à la fois. Cela signifie que les différences entre les groupes ethniques ne sont pas perçues par le seul voisin immédiat, mais aussi par tous ceux avec lesquels ils entretiennent des échanges divers. Il y a des groupes « privilégiés » pour la pratique des alliances à plaisanteries : par exemple, les Mossis, à cause de leur grand nombre et de leur caractéristique de migrants, sont en contact avec d'autres ethnies. Les Peuhls aussi, à cause de leur activité d'élevage extensif, sont en relation avec plusieurs groupes ethniques sédentaires : la mobilité spatiale des Peuhls, trait caractéristique de leur activité pastorale,

<sup>105</sup> André Nyamba, « Les relations de plaisanteries au Burkina Faso », *Communication* [En ligne], vol. 21/1 | 2001, mis en ligne le 25 janvier 2016, consulté le 17 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/communication/5503> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.5503>

« s'oppose » à la sédentarité de la majorité des groupes ethniques qui sont des agriculteurs.<sup>106</sup> Justement, en raison de leur mobilité, les populations d'éleveurs/nomades, en majorité constituées au sahel de l'ethnie Peulh entretiennent presque avec l'ensemble des autres ethnies une alliance à plaisanterie.

### **3.6. La médiation**

La Médiation est un processus de règlement, de résolution d'un différend, dans lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord amiable avec l'aide d'un tiers. Contrairement à la parenté à plaisanterie, la médiation ou conciliation nécessite un tiers dont la légitimité et l'impartialité proviennent d'une reconnaissance des deux parties en conflit. Souvent appelé un règlement à l'amiable, la médiation est un mode alternatif au système judiciaire classique. La médiation est un rôle qui revient très souvent soit à une autorité morale, religieuse (prêtre, marabout, chef religieux animiste...), soit à un individu socialement de milieu caste (forgeron par exemple).

Au Mali, le forgeron se définit comme l'aiguille et le fil social. Sa principale fonction sociale est de recoudre, joindre les morceaux du tissu social. Sa légendaire neutralité politique et son pouvoir mystique dans la forge, le rend à la fois respecté et craint. Le forgeron est bien placé pour jouer un rôle de médiateur dans le village. Il est au courant de tout : sa forge et son atelier sont situés aux abords de l'agglomération. Il voit tous ceux qui passent et qui ne manquent jamais de venir échanger quelques mots avec lui. Les paysans qui viennent lui passer commande ou lui apporter un outil à réparer bavardent avec lui très librement. Le forgeron écoute en travaillant et sa mémoire, entraînée, ne laisse rien se perdre. On lui fait confiance mais on craint sa profonde connaissance. Personne n'oserait mentir devant le forgeron.<sup>107</sup>

### **3.7 Les alliances matrimoniales**

Thèmes privilégiés des sociologues et des anthropologues, les alliances matrimoniales constituent dans certaines régions du Sahel un fondement essentiel pour la stabilité et la cohésion inter-ethniques. Souvent connues sous les vocables de mariages interethniques, interculturels, transculturels, intercommunautaires, interracial, les mariages mixtes concernent les unions des deux personnes présentant certains traits socioculturels différents

---

<sup>106</sup> André Nyamba, "Les relations de plaisanteries au Burkina Faso", *Communication*, vol. 21/1 | 2001, 119-140.

<sup>107</sup> Danielle Jonckers, « Notes sur le forgeron : la forge et les métaux en pays minyanka » In *Journal des africanistes*, 1979, tome 49, fascicule 1. Page : 108.

censés représenter une appartenance à une communauté humaine y compris ethnique, etc.<sup>108</sup> En milieu rural et pastoral sahélien, profondément conservateur, mes recherches ne corroborent pas l'établissement d'un réel système d'alliances matrimoniales dont le but est de préserver la stabilité sociale. L'endogamie élevée de certaines populations d'Afrique Noire présente un vaste champ d'études, encore peu exploré. En effet l'imprécision des recensements, l'absence d'états civils nécessitent l'emploi de méthodes particulières d'approche.<sup>109</sup>

En effet, selon mes observations et à la lumière de mes constats personnels, l'ethnie peulh qui constitue l'essentiel des éleveurs transhumants au Sahel adhère moins aux alliances matrimoniales interethniques. Toujours selon mes observations, ces constats s'expliquent par au moins deux réalités propres à cette ethnie.

La première raison s'explique par l'une des caractéristiques principales des Peulhs, que représente le nomadisme/transhumant. Le nomadisme, n'est pas seulement une activité économique. Elle est selon moi un mode de vie, avec son habitat, sa philosophie, son rapport à la nature, son système d'éducation, sont autant de spécificités propres à cet mode vie. C'est un peuple qui est constamment en mouvement. Un proverbe Peulh résume très bien cette réalité « poussières aux pieds vaux mieux que poussières aux fesses ».

La deuxième raison est bien résumée dans une étude faite par, Le Groupe International de Travail pour les Peuples Autochtones (GITPA) portant sur les peulhs : l'endogamie, essentielle chez les nomades Peulhs pour conserver le plus de bétail, subit chez les sédentaires des entorses apportées par l'islam ou la nécessité de s'adapter aux cultures voisines.<sup>110</sup> Au Sahel, la pratique endogamique est particulièrement présente chez les populations nomades en général, qu'elles soient du désert ou de la savane.

---

<sup>108</sup>Baz Lecocq, Amy niang, « Identités sahéliennes en temps de crise: Histoires, enjeux et perspectives » En ligne : [https://books.google.ca/books/about/Identit%C3%A9s\\_sah%C3%A9liennes\\_en\\_temps\\_de\\_cris.html?id=OaGrDwAAQBAJ&redir\\_esc=y](https://books.google.ca/books/about/Identit%C3%A9s_sah%C3%A9liennes_en_temps_de_cris.html?id=OaGrDwAAQBAJ&redir_esc=y) consulté le 28 mars 2022

<sup>109</sup> Pierre Cantrelle, Marguerite Dupire, « L'endogamie des Peuls du Fouta-Djalon », In *Population*, 19<sup>e</sup> année, n°3, 1964. p. 529.

<sup>110</sup> Groupe International de Travail pour les Peuples Autochtones. « Les Peuls », En ligne : <https://www.gitpa.org/> Consulté le 28 mars 2022.

## Chapitre 4 : Les approches participatives pour la prévention et la gestion des conflits

La recherche des approches participatives pour la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs au Sahel nous amène à passer en revue quelques États de cette région notamment le Bénin, le Tchad et le Niger.

### 4.1 Cas du Bénin

Le Bénin a une superficie de 114 764 km<sup>2</sup> et s'étend sur 700 km avec une population d'environ 11 000 000 d'habitants. Au Bénin, l'élevage est la deuxième activité économique après l'agriculture. L'activité de transhumance porte exclusivement sur les bovins et les petits ruminants. Les départements du nord, particulièrement ceux de l'Alibori et du Borgou regorgent des principales aires de pâturages. La disponibilité des terres arables très adaptées à la culture céréalière et légumineuse et l'immense étendue des pâturages ont petit à petit amené les agriculteurs à intégrer l'élevage (bovins et petits ruminants) à leur domaine d'activité. Aussi, les éleveurs profitant de la disponibilité des terres cultivables se sont eux aussi, lancés dans la production agricole. Les exploitants agricoles du Nord Bénin ont intégré de plus en plus l'élevage dans leurs activités agricoles afin de limiter la variabilité de la production. Les éleveurs ont aussi intégré l'agriculture à leurs activités pastorales. Au Bénin en général, les objectifs assignés au troupeau déterminent les fonctions de l'élevage. Deux types d'objectifs sont assignés au troupeau bovin à savoir les objectifs de production et les objectifs socio-économiques. Le lait, le fumier et la reproduction constituent les objectifs de production. L'épargne ou prêt et les dons et legs lors des mariages et autres cérémonies constituent les objectifs socio-économiques assignés au même troupeau. La traction est une fonction que l'on rencontre beaucoup plus chez les agriculteurs et les éleveurs sédentaires<sup>111</sup>. Dans le tableau qui suit, les descriptions des fonctions assignées aux bétails confirment l'importance et surtout le rôle socio-culturel de l'élevage.

### 4.2 Les objectifs assignés au troupeau par les communautés selon les saisons.

Objectifs	Composantes	Saison pluvieuse	Saison sèche fraîche	Saison sèche chaude
Production	Lait*	+++++++	+--+--+--+	-----
	Reproduction	+++++++	+--+--+--+	-----
	Fumier	----	+++++++	+--+--+--+

<sup>111</sup> Ibid. pp.5-6

	Traction	+++++	+++++	+++++
Socio-économique	Mariages		+--+--+--+	+++++
	Dons et legs	+++++	+++++	+++++

\*Fonction n'existant pas avec les petits ruminants.

+ + + + = Favorable + - - + = Peu favorable - - - - = Défavorable.<sup>112</sup>

Ces mutations sociales exigent de nouveaux modes de gestion des ressources afin de pouvoir concilier les systèmes de production des différentes communautés. La production du troupeau est influencée par la disponibilité dans le temps des ressources fourragères et hydriques.<sup>113</sup>

L'abondance des ressources naturelles (fourrages et eau) attirent également des éleveurs transhumants des pays voisins du nord, le Burkina, mais surtout le Niger. Les ressources fourragères sont constituées par les herbacées, les arbres fourragers et les résidus de récolte. Les herbacées se trouvent dans les jachères, les réserves forestières et les zones hydromorphes après le retrait des eaux. Elles sont abondantes au cours de la saison des pluies et rares pendant la saison sèche chaude.<sup>114</sup> Les ressources hydriques sont exclusivement constituées de cours d'eau, tous tributaires du fleuve Niger dont les principaux affluents : Alibori, Mékrou, Sota<sup>115</sup> et le Niger.

<sup>112</sup> Ibid.

<sup>113</sup> Jonas André Djenontin, Moutaharou Amidou, Nasser M. Baco, *Diagnostic sur la gestion du troupeau : gestion des ressources pastorales dans l'Alibori et le Borgou* En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00139178> Consulté le : 11 avril 2022.

<sup>114</sup> Ibid.

<sup>115</sup> Principaux affluents du fleuve Niger qui coulent dans le nord Bénin dans les départements de Borgou et d'Alibori.

#### 4.3 Les principaux affluents du fleuve Niger au Nord du Bénin



#### 4.4 Les principales sources de tensions

Au Bénin comme dans toute la région sahélienne, les principales sources de tensions entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires sont essentiellement dues à la gestion des ressources. Ces ressources, au-delà de leur raréfaction se retrouvent sous pression de facteurs humains et climatiques. Humains en raison, très souvent de la propension des activités agricoles sur des couloirs/corridors jadis réservés aux activités pastorales. Mais aussi la pression que le pastoralisme exerce sur des terres agricoles et ce particulièrement dans les régions à forte potentielle pastorale.

Contrairement à des pays comme, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, où les conflits opposent principalement éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires, au Bénin l'industrie forestière du bois et l'industrie du tourisme participent également à ces tensions. Le secteur forestier contribue pour 3 % du PIB. Il faut signaler que ce chiffre considère uniquement l'exploitation du bois d'œuvre, du bois de feu et de service, du pâturage, du gibier et de quelques produits non ligneux tels que le karité, le miel, la noix de cajou, les fibres, les plantes médicinales et vétérinaires...

Les fonctions économiques de la forêt dans l'économie nationale en général et l'économie traditionnelle en particulier sont multiples.<sup>116</sup> L'industrie touristique au Bénin connaît depuis quelques années une forte expansion et principalement dans le secteur des réserves fauniques. Le Parc national de la Pendjari,<sup>117</sup> et le parc national W du Niger,<sup>118</sup> qui est protégé depuis 2007 par la convention de Ramsar<sup>119</sup> constituent les principales réserves fauniques.

Au Bénin la transhumance transfrontalière est sans doute l'une des principales sources d'inquiétude des autorités dans le septentrion du pays, réputé pour la qualité et la quantité de ses pâturages, la disponibilité de ressources en eau. En effet, le pays a longtemps servi de zones de transit et d'accueil pour les pasteurs du Burkina-Faso et principalement du Niger.

La première véritable rencontre entre le Bénin et les pasteurs venus de la vallée du fleuve Niger remonte aux années 1973. Un premier choc pastoral survient lors de la grande sécheresse de 1973. Les éleveurs proches du fleuve Niger sont déstabilisés par cette sécheresse mais surtout par l'afflux de troupeaux venus du nord et cherchant refuge dans la vallée du fleuve. Concurrencés sur leurs pâturages habituels de transhumance, les Peuls de la région poussent alors leurs troupeaux plus loin. Ils entrent dans la partie béninoise du Parc, la traversent et débouchent dans le secteur d'Orba.<sup>120</sup>

En fuyant cette sécheresse dévastatrice, les pasteurs sahéliens retrouvent à la fois des pâturages luxuriants, mais aussi et surtout un problème majeur auquel ils n'ont jamais été confrontés, celui des mouches Tsé-Tsé<sup>121</sup> qui pullulent cette savane. Très vite les pasteurs décident de

---

<sup>116</sup> Juliette Koudenoukpo Biao, « Gestion décentralisée des forêts béninoises: cadre juridique, priorités d'aménagement », En ligne : <https://www.fao.org/3/XII/0326-A5.htm> Consulté le 11 avril 2022

<sup>117</sup> Le parc national de la Pendjari est une aire protégée du Bénin, située à l'extrême nord-ouest du pays, dans le département de l'Atacora, sur les communes de Tanguiéta, Matéri et Kérou, à la frontière du Burkina Faso. Il fait partie de la réserve de biosphère de l'Unesco.

<sup>118</sup> Le parc national du W du Niger est au cœur d'un complexe naturel transfrontalier de près d'un million d'hectares géré conjointement par le Bénin. Le parc national du W du Niger au Niger est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 19962 et reconnu en tant que réserve de biosphère transfrontière depuis 2002 par l'UNESCO3.

<sup>119</sup> La Convention de Ramsar, officiellement Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, aussi couramment appelée convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative sous la désignation de site Ramsar.

<sup>120</sup> Amadou, Boureima, et Jean Boutrais. « Logiques pastorales et de conservation de la nature : les transhumances et le Parc du W (Niger, Burkina Faso, Bénin) », *Autrepart*, vol. 60, no. 1, 2012, p. 7.

<sup>121</sup> La maladie du sommeil, ou trypanosomiase humaine africaine, est une maladie tropicale très répandue qui peut être mortelle en l'absence de traitement. Elle est transmise par la piqûre d'une mouche tsé-tsé infestée (genre *Glossina*), espèce indigène sur le continent africain. Plus de soixante millions de personnes vivant



remonter vers le Nord du Bénin d'où quelques mois plus tôt, ce retour précipité et non prévu coïncidera avec la saison des cultures. Ainsi, des conflits éclatent en raison des dégradations que ces troupeaux ont occasionnées dans les champs. Aussi, les troupeaux ont apporté des maladies comme la maladie du sommeil transmise par la mouche Tsé-Tsé ou la peste bovine dans des zones qui n'ont jamais été confrontés à ces problèmes. Le vol de bétail, ainsi que la difficulté liée à l'élaboration d'un calendrier pastoral et agricole fortement tributaire des changements climatiques, participent également à la complexification et à l'exacerbation des tensions.

#### **4.5 Les approches mises en place pour la prévention et la gestion au Bénin**

La grande sécheresse, cumulée aux fortes inondations au Nord du Bénin ont eu raison des luxuriants pâturages de cette région. Dans le souci de protéger ses éleveurs, le Bénin, à la surprise générale avait décidé fin 2019 par un arrêté interministériel, d'interdire toute forme de transhumance transfrontalière sur son territoire. Cet arrêté affecte le Nigeria et le Togo, mais il touche de manière tout à fait particulière les éleveurs/transhumants du Burkina et du Niger. Au Niger et principalement dans la région de Dosso par exemple, l'essentiel de la disponibilité des pâturages se situe durant la saison pluvieuse (environ trois mois), le reste du temps le Bénin sert de terre d'accueil pour tous ces bétails.

Sur le plan d'une approche légale, le Bénin avait adopté, le 3 juillet 2018, la loi n°2018-20<sup>122</sup> portant Code pastoral en République du Bénin. Ce texte de 103 articles vise non seulement à encadrer le pastoralisme et la transhumance transfrontalière mais aussi et surtout à apaiser les relations conflictuelles entre agriculteurs et éleveurs.

L'adoption par les députés de la loi n°2018-20 portant Code pastoral en République du Bénin se justifie par le fait que l'ancienne loi n° 87-013 du 21 septembre 1987 portant réglementation de la vaine pâture, de la garde des animaux et de la transhumance en République du Bénin ne permet plus aujourd'hui de sécuriser l'activité du pastoralisme et de réduire les conflits cycliques et sanglants entre agriculteurs et éleveurs.

Initié en 2014 par Association Nationale des Organisations Professionnelles des Éleveurs de Ruminants (ANOPER) sous la bannière de la Plateforme Nationale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA) avec l'appui du bureau de la

---

principalement dans des régions rurales d'Afrique orientale, occidentale et centrale, sont exposées à la maladie du sommeil, OMS

Coopération suisse au Bénin, ce code dont l'objectif est de fixer les modalités de l'exercice de l'élevage au Bénin comporte plusieurs dispositions innovantes et contraignantes.

En effet, le code fait obligation aux collectivités locales où se mènent les activités d'agriculture sédentaire de dégager une portion de terre sur chacun de leur territoire pour servir de campements pastoraux. Lesquels sont de cinq à vingt hectares au minimum selon la disponibilité des terres dans la commune concernée. Ces campements pastoraux doivent être déclarés d'utilité publique pour permettre aux éleveurs de vaquer en toute quiétude à leurs activités.

Sur le plan d'une approche participative de prévention et de gestion des conflits, le Bénin a élaboré une stratégie visant à regrouper l'ensemble des acteurs au sein d'un comité de dialogue dynamique, une sorte de comité de veille et d'anticipation. L'approche veut inciter les protagonistes des conflits et autres acteurs locaux à prendre en mains eux-mêmes l'organisation de l'accès aux ressources naturelles de leur terroir. Le processus d'apprentissage commence par un diagnostic de la situation, dont les résultats sont discutés lors d'un forum qui réunit tous ceux qui sont intéressés par le problème. Le forum mandate un comité pour piloter le processus. Le forum et le comité constituent les cadres de concertation et de négociation. Le comité de concertation travaille selon un cycle annuel et restitue les résultats au forum.<sup>123</sup> C'est un outil d'aide à la décision dans le cadre de l'identification des besoins en information, la mise au point et le transfert de messages techniques pour appuyer les producteurs, les décideurs politico-administratifs, les élus locaux, les députés, l'administration forestière, les scientifiques, les journalistes et la politique nationale de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs.<sup>124</sup>

Les objectifs spécifiques de l'approche sont de:

Prévenir les conflits entre groupes d'utilisateurs,

Responsabiliser les communautés rurales dans la gestion des conflits,

Organiser un accès plus facile aux ressources naturelles du terroir,

Renforcer la capacité des acteurs locaux à résoudre sans intervention extérieure les cas de conflits entre acteurs,

---

<sup>123</sup> P. C. Gnanglè, V. Agossou, J. Ogodja, 2003, « *Évaluation de l'Approche de Prévention et de Gestion des Conflits entre Agriculteurs et Éleveurs* », Atelier Scientifique 2003. Page 7.

<sup>124</sup> Ibid p. 7

Partager l'expérience au cours de cette conférence internationale en vue d'amener d'autres États Africains à faire aussi l'expérience.

Une seconde approche fut également entreprise toujours au nord Bénin, principalement dans le département du Borgou. Le cheptel bovin assez important dans la zone conduit à des déplacements fréquents et réguliers des troupeaux et à la divagation d'animaux qui occasionnent de fréquents dégâts sur les cultures.<sup>125</sup> À la différence de la première approche, la seconde axe son travail sur une méthodologie composée essentiellement des entretiens de groupes et des forums de discussion. Une série de forums est organisée pour éviter d'avoir à débattre de tous les aspects en une seule fois. On évite ainsi de mobiliser les villageois pour un long moment, et on offre à ces derniers la possibilité de mûrir leurs réflexions entre deux forums.

Dans les deux approches, la mise en place d'un comité de suivi permanent de prévention et de règlement de conflits a été jugée nécessaire pour une autogestion villageoise des conflits pour réduire la dimension drastique des tensions. Mettre les acteurs principaux éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires au centre de la recherche de solution a permis de développer toute une série de mécanismes axés exclusivement sur la prévention. Il importe surtout de pérenniser et de capitaliser toutes les rencontres, discussions et règlements pour qu'ils servent de référents pour d'éventuelles situations conflictuelles. La répétition de ce cycle annuel permet une accumulation d'expériences, donc un apprentissage. Cet apprentissage a été un succès à Kokey où depuis quatre ans, plus aucun cas de conflits n'a été enregistré alors qu'à Birni-Lafia, il y a globalement peu d'amélioration<sup>126</sup>. Les succès de cet apprentissage, dont les bases se fondent sur le règlement pacifique des tensions épargnent aux parties présentes de recourir aux services de sécurité très souvent sollicités et dont les verdicts souvent rendus ne satisfont aucune des deux parties.

#### **4.6 Cas du Tchad**

Il est important de souligner que le contexte des conflits diffère d'un pays à un autre et d'une région à l'autre car intimement lié à l'histoire et à la situation politique de chaque pays et de chaque région. Le Tchad est l'un des États les plus vastes du continent africain. Sa situation

---

<sup>125</sup> Valérien Agossou, Gérard Baltissen, Adolphe Savr, « Prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs : expérience dans quelques villages du Borgou (Nord-Bénin) », En ligne : [http://www.slire.net/download/1121/agossou\\_bra\\_021\\_1998-3.pdf](http://www.slire.net/download/1121/agossou_bra_021_1998-3.pdf) Consulté le 27 mars 2022

<sup>126</sup> Valérien Agossou, Bertus Wennink et Nasser Baco, « Expériences d'apprentissage de prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs dans les villages de Birni-lafia et Kokey », En ligne : <http://www.slire.net/document/1200?locale=fr> Consulté le 30 mars 2022.

politique intérieure caractérisée par de multiples crises politico-militaires a particulièrement influencé et aggravé les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

En effet, le Tchad, dispose d'un potentiel énorme dans les domaines de l'élevage et de l'agriculture. Cette immensité territoriale contraste avec une faible densité humaine très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Près du tiers du territoire est presque inhabité, en raison de la présence du désert du Sahara. L'agriculture et l'élevage concernent directement ou indirectement l'écrasante majorité de la population, qui est d'environ, 80 % rurale. L'économie du Tchad s'est toujours reposée et repose toujours sur la valorisation des ressources naturelles à travers l'agriculture, l'élevage pastoral et la pêche et, ce, malgré l'avènement du pétrole. Selon les estimations du cheptel en 2006, le Tchad compte selon le Ministère de l'élevage «93,8 millions d'unités de bétail et 34,6 millions de têtes de volaille. L'ensemble bétail représente 73% des effectifs globaux du cheptel. Il est essentiellement constitué de ruminants comme les caprins (32,5%), les ovins, (28,2%), les bovins (26,5%) et les camélins (6,8%)<sup>127</sup>.

#### **4.6.1 Les principales sources de tensions**

À l'instar des autres pays sahéliens, le Tchad aussi est confronté de plus en plus à des tensions souvent très violentes entre agriculteurs et éleveurs. En effet, les principales sources de tensions entre agriculteurs/sédentaires et éleveurs/nomades au Tchad sont de plusieurs ordres selon les experts. L'explosion démographique, les conséquences liées aux changements climatiques et la pression foncière sont les principales sources de tensions. Par ailleurs, le Tchad se retrouve confronté à un autre défi particulier, celui du marché d'écoulement. En effet, les marchés nigériens et centrafricains absorbent l'essentiel des exportations des produits issus de l'élevage. Dans le passé, le marché de ces deux pays frontaliers du Tchad absorbait une partie importante du cheptel tchadien. Le Nigeria, dans un souci de protéger ses éleveurs ferme très souvent son marché aux pasteurs tchadiens, pour protéger ses producteurs. Cette croissance du cheptel jumelée à la réduction de marché d'écoulement amènent les éleveurs tchadiens à exercer une pression cette fois sur les agriculteurs.

Sur le plan démographique en général, les 10 pays du Sahel connaissent depuis plusieurs décennies des taux annuels d'accroissement naturel particulièrement élevés. En 2013, ils variaient de 2,5 ou 2,6 % (Guinée-Bissau, Mauritanie et Soudan), à plus de 3 % par an dans les

---

<sup>127</sup> FAO Recensement Général de l'élevage au Tchad : les résultats sont publiés. En ligne : <https://www.fao.org/tchad/actualites/detail-events/fr/c/1128777/?ct=t> Consulté le 25 avril 2001

autres pays et même 3,6 et 3,8 % par an au Tchad et au Niger.<sup>128</sup> Au Tchad particulièrement, cette forte croissance démographique vient accentuer la pression déjà considérable sur la répartition des ressources hydriques, mais aussi foncières.

Les conséquences du dérèglement climatiques agissent comme catalyseurs de certaines tensions jadis absorbées par les mécanismes endogènes de règlements de conflits ou par l'intervention des services étatiques de règlement de différends (police, gendarmerie, tribunal). Le rétrécissement des cours d'eau dû entre autres à la raréfaction des pluies et aussi et surtout à l'avancée du désert. Ces deux phénomènes ont amené les pasteurs nomades à migrer vers les zones plus méridionales jadis réservées plus ou moins aux exploitations agricoles. La surpopulation des bêtes dans cette zone fortement agricole conduit souvent à la dévastation des exploitations agricoles par les animaux.

#### **4.6.2 Les approches mises en place pour la prévention et la gestion au Tchad**

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont devenus très fréquents et parfois meurtriers dans la zone méridionale du Tchad. Ces conflits sont souvent la résultante des pratiques culturelles et pastorales mises en œuvre par les différentes communautés qui utilisent un même territoire. La descente périodique des troupeaux de bovins appartenant à des éleveurs transhumants du nord vers le sud du pays et leur remontée vers le nord en début de saison des pluies causent parfois des dégâts dans les cultures. Face à la multiplication de ces conflits d'usage, de nouveaux modes de règlement se sont mis en place. Des cadres de concertation et de dialogue ont été mis en place par les communautés elles-mêmes en vue de prévenir et régler les conflits d'usage pouvant naître sur leur territoire. On constate que les comités les plus efficaces sont ceux qui ont la meilleure légitimité aux yeux des communautés en présence, par exemple lorsqu'ils bénéficient d'une caution morale émanant des autorités religieuses de la place.<sup>129</sup>

Depuis la mise en place des autorités administratives et judiciaires, le règlement des différends entre éleveurs et agriculteurs se retrouve très souvent sur le bureau de ces autorités. L'Office National de Développement Rural (ONDR) est officiellement la seule habilitée à établir les constats d'infractions liées au pastoralisme. Mais ces règlements de conflits ne donnent pas toujours satisfaction à l'une ou l'autre partie.

---

<sup>128</sup> John F. May et Jean-Pierre Guengant, « Les défis démographiques des pays sahéliers », *Études*, vol., no. 6, 2014, p. 21.

<sup>129</sup> Pabame Sougnabé, Mian Oudanang Koussou, Guillaume Duteurtre, « La gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux », CIRAD. En ligne : <https://agritrop.cirad.fr/488058/> Consulté le 25 juin 2021.

Les éleveurs préfèrent s'adresser aux autorités publiques (sous-préfets, commandants de brigade), parce qu'ils estiment que les autorités traditionnelles (chefs de canton, chefs de village) sont partiales et prennent parti pour les agriculteurs. Ils accusent aussi les commandants de brigade dont ils considèrent que les jugements sont expéditifs.<sup>130</sup>

Au Tchad, il y a des associations et des ONG qui œuvrent de manière formelle et informelle à la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Leur rôle complète et appuie celui des autorités (traditionnelles et publiques) en charge de la prévention et de la gestion pacifique des conflits. Malheureusement, les différentes recommandations et résolutions ne sont pas (ou sont mal) appliquées par les fonctionnaires du commandement. De leur côté, les agriculteurs et les éleveurs les mettent difficilement en pratique. Très souvent, ils y sont poussés par les commis de l'État qui exacerbent les conflits dans leur intérêt.<sup>131</sup>

#### **4.7 Cas du Niger**

Comme la plupart des États sahéliens, le Niger est un pays à vocation pastorale par excellence. Au Niger, le secteur de l'élevage représente 11% du PIB national et 35% du PIB agricole. Les produits de l'élevage constituent le second poste des produits exportés après l'uranium, et 70 % des produits d'exportation de l'agriculture. Il existe différents types d'élevage au Niger, notamment l'élevage sédentaire et le pastoralisme transhumant. Cependant, la mobilité des troupeaux et la pâture extensive constituent dans la majorité des cas les meilleurs moyens pour la mise en valeur du territoire pastoral et la préservation du cheptel. Au total, environ 75% du bétail est élevé selon un mode nomade et transhumant, national ou transfrontalier.<sup>132</sup>

##### **4.7.1 Les principales sources de tensions**

Le Niger a connu au cours des dernières décennies une forte variabilité annuelle et spatiale de la pluviosité. Ces aléas climatiques se doublent d'une forte croissance démographique dans certaines régions. Il faut rappeler que le Niger est le pays où la fécondité est la plus élevée au monde. Son taux de croissance annuel de 3,9 %, qui implique un doublement de la population en 18 ans, n'a jamais été atteint dans l'histoire. Selon la FAO, l'avenir de l'élevage pastoral

---

<sup>130</sup> Médard Lieugomg et Ozias Sama, « Bébédjia (sud du Tchad), un espace sous pression », *Vertigo* - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 4 novembre 2007, mis en ligne le 11 novembre 2007, consulté le 26 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/805> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.805>

<sup>131</sup> F. Ka-Ngahyguim, « 2001, vers la fin des conflits agriculteurs-éleveurs », in *N'Djamena Bi-Hebdo*, n°549 du 24 décembre 2001, [En ligne : <http://www.panosparis.org/fichierProdFR/fichierProd1232.doc>, Novembre 2007]

<sup>132</sup> Clara Jamart, « Le Code Rural au Niger et les enjeux du pastoralisme. Fonds documentaire dynamique sur la gouvernance des ressources naturelles de la planète », En ligne : 24 février 2022.

dans la région suscite des préoccupations qui sont d'autant plus grandes que les systèmes de production connaissent des reconfigurations profondes. L'aggravation de la vulnérabilité à laquelle l'élevage pastoral est confronté se répercute négativement sur les conditions d'existence et les capacités de résilience de la plupart des familles rurales qui vivent de cette activité.<sup>133</sup>

Aussi, au Niger, comme au Tchad, l'apparition du groupe terroriste Boko haram<sup>134</sup> né au Nigeria a fortement complexifié et détérioré un climat déjà tendu entre éleveurs et agriculteurs.

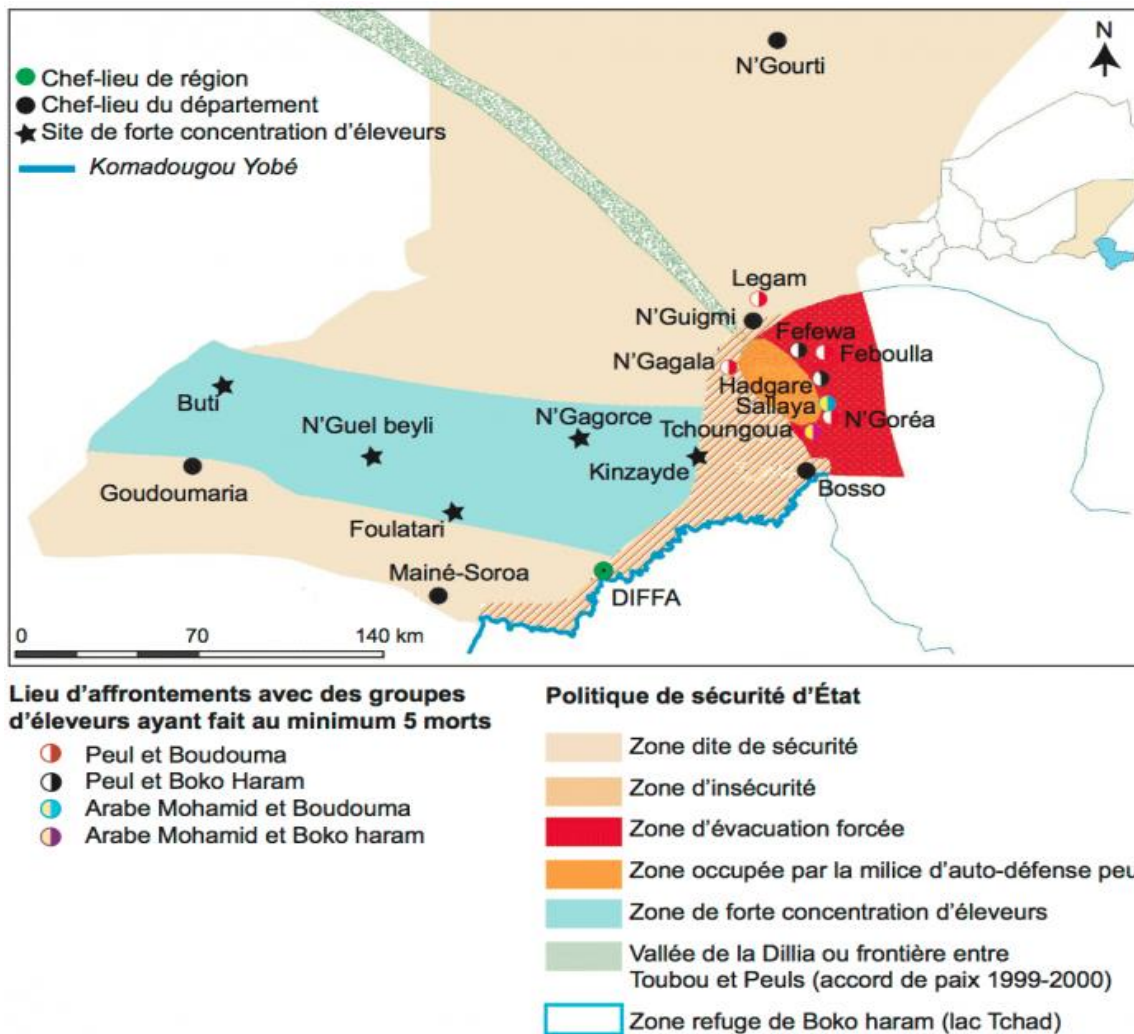
Depuis lors, l'influence et l'expansion de Boko Haram se sont accentuées dans la région de Diffa, en particulier le long de la Komadougou Yobé servant de frontière entre le Niger et le Nigeria, et dans les îles de la partie nigérienne du lac Tchad. Pendant toute cette période, les exactions terroristes touchent les populations de plein fouet. Concrètement, on signale régulièrement des cas de violence physique, de kidnapping, de vol de bétail et de récolte. Dans ce contexte d'insécurité physique et matérielle, et de panique généralisée, les éleveurs et leurs animaux ont brutalement fait un mouvement d'ensemble vers le nord et le nord-ouest du lac pour rejoindre les zones dites « de sécurité » par l'État (fig. 2). Or cette zone, de part et d'autre de la vallée de la Dillia, est peu pourvue en ressources pastorales au vu de la forte concentration d'animaux que ce mouvement spontané a engendrée. Face à l'arrivée massive de nouveaux éleveurs, les Peuls Foulbé renforcent leur appropriation des points d'eau et contrôlent l'accès aux ressources pastorales des autres pasteurs transhumants (Wodaabe, Bororo, Bokolodji, Boudouma, Sougourti). Ce faisant, la concentration du bétail augmente le surpâturage et exacerbe les tensions liées à la cohabitation entre les groupes de pasteurs et d'agropasteurs, dans une zone où, même en année normale, l'exploitation des ressources pastorales est marquée par de fortes exclusions.<sup>135</sup>

---

<sup>133</sup> FAO. *Le Niger – Analyse des conflits liés à la transhumance dans la région de Diffa: Note de synthèse*. En ligne : <https://www.fao.org/3/cb6957fr/cb6957fr.pdf> consulté le 24 janvier 2022

<sup>134</sup> Boko Haram, est un mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste. Formé en 2002 à Maiduguri par le prédicateur Mohamed Yusuf, le groupe est à l'origine une secte qui prône un islam radical et rigoriste, hostile à toute influence occidentale. En 2009, Boko Haram lance une insurrection armée dans laquelle Mohamed Yusuf trouve la mort. En 2010, Abubakar Shekau prend la tête du mouvement, qui devient un groupe armé et se rapproche des thèses djihadistes d'Al-Qaïda, puis de l'État islamique.

<sup>135</sup> Mahamadou Abdourahamani, Maman Waziri Mato, « De l'insécurité de Boko Haram au conflit intercommunautaire dans le lac Tchad. Le conflit Peul/Boudouma au Niger » In : *Le Tchad des lacs : Les zones humides sahéliennes au défi du changement global*. En ligne: <http://books.openedition.org/irdeditions/30732> Consulté le 25 janvier 2022.



**Image** : Réalisation : Mahamadou Abdourahamani, 2016. Source : enquêtes de terrain, saisons sèche et hivernale, 2016.

Le troisième catalyseur majeur qui selon moi accentue les tensions entre agriculteurs et éleveurs porte sur le dérèglement climatique. Ce nouveau facteur, est presque rendu transversal sur l'ensemble des sources conflictogène car, les dérèglements climatiques impactent et complexifient directement ou indirectement toutes les autres sources de tensions.

Comme le relève l'Initiative Mondiale sur le Pastoralisme Durable, « Entre le début des années 1970 et le milieu des années 1990, le Sahel africain a connu un des changements climatiques les plus longs jamais observés dans le monde au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Les pluviométries ont baissé en moyenne de plus 20%. Cette période de dessiccation climatique était accompagnée d'un certain nombre de sécheresses très sévères, en particulier au début des années 1970 et 1980 au cours desquelles des milliers de personnes et des millions d'animaux ont trouvé la mort.<sup>136</sup>

<sup>136</sup> Nick Brooks, *Changement climatique, sécheresse et pastoralisme au sahel* En ligne : [Microsoft Word - WISP climate change discussion note fr.doc \(gitpa.org\)](https://www.gitpa.org/fr/doc/microsoft-word-wisp-climate-change-discussion-note-fr.doc) Consulté le 25 mars 2022.



Ce faisant, l'irrégularité, l'absence totale des précipitations amènent éleveurs et agriculteurs à apporter des changements majeurs dans le mode de production traditionnelle des agriculteurs et des éleveurs.

#### **4.7.2 Les approches mises en place pour la prévention et la gestion au Niger**

En République du Niger les autorités, conscientes du caractère souvent imprévisible, et du degré de violence pouvant naître d'un différend isolé entre éleveurs et agriculteurs ont légiféré sur l'ensemble du processus de règlement de conflits entre ces deux communautés. En effet, dès décembre 2012, le gouvernement avait pris un décret qui déterminait l'ensemble des modalités de fonctionnement des commissions paritaires chargées de la conciliation dans le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs. L'originalité de ce décret réside dans sa capacité de donner une prépondérance pour un processus de règlement par conciliation basé sur des mécanismes endogènes. Toutefois, il est important de signaler qu'en cas de violence aggravée relevant d'une infraction pénale, l'affaire est immédiatement portée devant les instances judiciaires compétentes.

Ces comités de conciliation, sont présents au niveau des quartiers, villages, tribus, groupements et cantons ou sultanats et sont constitués de manière paritaire entre les éleveurs et les agriculteurs. Les audiences de conciliation sont toujours présidées par une autorité coutumière localement compétente et est assistée d'un secrétaire de séance pour la rédaction d'un procès-verbal.

Selon le décret, le procès-verbal de conciliation est signé par l'autorité concernée, le secrétaire de séance ainsi que les parties en conflit. Lorsque la conciliation est obtenue au niveau du chef de village, de quartier ou de tribu, il est communiqué au chef de canton ou de groupement et à la commission foncière du ressort. Cependant, lorsqu'elle est obtenue au niveau du chef de canton ou de groupement, le procès-verbal de conciliation est communiqué au juge et à la commission foncière du ressort.

En cas de non-conciliation, le procès-verbal est signé par l'autorité concernée, le secrétaire de séance ainsi que les parties en conflit. Il est transmis dans les huit (8) jours au chef de canton ou de groupement lorsque l'échec de la conciliation est constaté au niveau du chef de village, de quartier ou de tribu. Cependant, lorsque l'échec de la conciliation est constaté au niveau du chef de canton ou de groupement, le procès-verbal de non-conciliation est communiqué dans

les huit (8) jours au juge du ressort pour être suivi selon les voies de droit et à la commission foncière du ressort.<sup>137</sup>

Sur le plan des indemnisations, le décret stipule,

Les blessures infligées au bétail font l'objet d'une indemnisation :

- égale au prix courant de l'animal sur le marché local si la blessure a entraîné la mort de l'animal ;
- égal à la moitié du prix de l'animal sur le marché local si la blessure est manifestement susceptible d'entraîner la mort de l'animal ;
- égale au quart du prix de l'animal sur le marché local, si la blessure n'est manifestement pas susceptible d'entraîner la mort de l'animal.

Dans tous les cas, la propriété de l'animal reste celle du légitime propriétaire.

S'agissant des dommages causés par les animaux aux produits de cultures, de jardins, de vergers, des aménagements hydro- agricoles, des terrains clôturés mis en défens, ils font l'objet d'une indemnisation équivalent à la valeur estimée des produits sur la base des prix courants sur le marché local.

---

<sup>137</sup> République du Niger, Décret n°12455-5247 PRN/MEL du 18 décembre 2012, Portant déterminant les modalités de fonctionnement des commissions paritaires chargées de la conciliation dans le règlement des conflits entre agriculteurs et éleveurs. En ligne : [Decret-sur-les-Commissions-Paritaires.pdf \(csan-niger.com\)](#) Consulté le 21 janvier 2022.

## Conclusion générale

Ce travail, basé d'une part sur une approche factuelle des sources conflictogènes entre éleveurs et agriculteurs, et d'autre part, sur les raisons de l'affaiblissement des connaissances endogènes de règlement de conflit, a permis d'apporter des variables très souvent négligées. Parmi ces nouveaux éléments qui me paraissent essentiels dans tout processus de règlement de ce défi, je retiendrais six (06) qui peuvent contribuer à la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs notamment dans le Delta du Niger et le nord du Burkina Faso. Les racines de ce conflit sont profondes et il ne cesse de s'aggraver avec le temps. La résolution pérenne de ce conflit doit s'inscrire dans une dynamique que les acteurs devront construire de manière inclusive.

Le premier défi, porte sur les changements climatiques, même si des régions comme le Sahel dont la part dans le réchauffement climatique est presque nulle, est frappé de plein fouet par les conséquences de ce phénomène. La raréfaction et l'irrégularité des précipitations, l'appauvrissement des terres, l'avancée inexorable du désert sont autant de phénomènes liés aux changements climatiques qui impactent directement la coexistence entre éleveurs et agriculteurs.

La deuxième porte sur le boom démographique sans précédent au Sahel, qui nécessite encore plus de production agricole. Dans la nécessité de produire davantage, les producteurs agricoles empiètent très souvent sur des espaces jadis réservés à l'activité pastorale.

Le troisième point qui me semble autant important mais négligé porte sur l'affaiblissement des pouvoirs publics. À la faveur d'un processus de décentralisation que je qualifierais de « sauvage » dans la plupart des États sahéliens, le pouvoir central s'est désengagé totalement des régions rurales. Ici, mon idée n'est nullement de remettre en cause l'ensemble du processus de décentralisation, mais plutôt le non-accompagnement technique et financier des nouvelles entités nées de ce processus de décentralisation.

Le quatrième défi est sécuritaire. En effet, il faut arrêter la dégradation continue de la situation sécuritaire afin de créer un climat pacifié, propice à résoudre les anciens conflits qui ont toujours opposé les communautés comme ceux entre agriculteurs et éleveurs.

Le cinquième défi est essentiellement politique. Il consiste à chercher des solutions pour mettre fin à la marginalisation des éleveurs. Cela passe par une prise en compte de leurs revendications à tous les échelons de l'État notamment national, régional et local surtout dans le tracé des zones de transhumance et l'accès aux zones de pâturage.

Enfin, le sixième défi à relever est social. Il consiste à mettre fin à la « culture de conflit » qui caractérise l'identité et le vécu des communautés. La persistance de cette culture aggrave les

conflits et ne favorise pas l'avènement d'un leadership fédérateur pour résoudre durablement les conflits entre agriculteurs et éleveurs.

On ne dira jamais assez que l'Afrique possède une culture importante, des richesses abondantes et diversifiées. Elle est et demeure encore le continent qui a vu naître le premier homme sur terre. Pourtant, avec tous ces atouts, le continent africain demeure clairement dépendant du reste du monde et paradoxalement même la dynamique relationnelle paisible entre certaines ethnies n'y échappe pas. Nos recherches sur la culture de la paix en général, et la cohésion entre éleveurs et agriculteurs en particulier, m'ont amené à interroger l'histoire. En effet, l'Afrique en général et le Sahel en particulier regorgent d'une panoplie de mécanismes endogènes de prévention, mais surtout de règlements de conflits entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires.

A y regarder de plus près, je peux facilement m'apercevoir que les défis auxquels ce potentiel en termes de mécanismes endogènes de règlement de conflits est confronté remontent selon certains historiens à la pénétration coloniale. Les rudes résistances à la pénétration coloniale dans la région du sahel, avait malheureusement entraîné un bouleversement culturel et social, dont les sociétés autochtones ont été victimes. Dans leur volonté réelle à la fois de briser la coexistence pacifique entre les ethnies voisines, aussi et surtout d'adopter la politique de « diviser pour régner », les puissances coloniales ont trouvé deux principales astuces.

Premièrement, les populations nouvellement vaincues non pas sans résistance, sont souvent entraînées contre leur gré pour participer à la conquête des villages voisins.

Deuxièmement, les puissances coloniales dans une volonté d'assimiler les peuples nouvellement conquis, avaient décidé de détruire systématiquement toutes les croyances antérieures. Or, ces croyances androgènes profondément ancrées le soubassement et les piliers des mécanisme endogènes de prévention et de règlement de conflits permettant le maintien d'une cohésion sociale. Aussi, ces deux facteurs, l'un transformant des anciens alliés en adversaires et l'autre dont l'objectif portait sur une éradication de toutes les pratiques culturelles, religieuses et sociales antérieures à la pénétration coloniale ont eu un impact majeur sur la méthode ancestrale de règlement de conflit.

Au lendemain des indépendances, vers les années 1960, les jeunes États sahéliens ont choisi de mettre en place des modèles d'État largement inspirés du pouvoir colonial. Malheureusement, en reproduisant ce modèle d'État colonial, cela avait eu pour conséquence la continuité de l'affaiblissement des mécanismes endogènes de règlement de conflits au profit du système judiciaire hérité des puissances coloniales. Ainsi, les populations se retrouvent confrontées à

des institutions dans lesquelles elles ne se reconnaissent pas, mais aussi et surtout des institutions qui n'accordent aucune importance à leur croyance les plus sacrées.

Au-delà de ces faits historiques, aujourd'hui il est plus qu'urgent pour le Sahel de mobiliser la totalité des ressources disponibles pour trouver un moyen efficace pour ramener la paix entre éleveurs /nomades et agriculteurs/sédentaire. En effet la stigmatisation communautaire, particulièrement la communauté peulh qui est de plus en plus accusée de complicité avec la mouvance djihadiste. Cette communauté, traditionnellement d'éleveurs, mais surtout transhumants a toujours entretenu une relation plus ou moins conflictuelle avec les populations sédentaires à majorité agriculteurs. En revanche, l'instrumentalisation de cette relation conflictuelle par les mouvements djihadistes a grandement contribué à la multiplication des affrontements intercommunautaires. Ainsi, il urge aujourd'hui que les pouvoirs publics sahéliens mobilisent toutes les ressources endogènes pour trouver une solution idoine et durable au conflit entre éleveurs/nomades et agriculteurs/sédentaires.

## Bibliographie

### ❖ Ouvrages généraux

1. ABIOLA (A.) & LAPORTE (J.), *Actes du séminaire sur l'étude des contraintes au développement des productions animales en Afrique subsaharienne*, 1997, 378 pages
  2. BARRIERE (O.) & BARRIERE (C.), *Le foncier-environnement : pour une gestion viable des ressources naturelles renouvelables au Sahel : Volume 2. Répertoire des conflits fonciers du delta intérieur du Niger (Mali)*, ORSTOM, Montpellier, 1995.
  3. BEELER (S.), *Conflits entre agriculteurs et éleveurs au nord-ouest du Mali*, Londres, IIED, 42 pages.
  4. BROOKS (N.), *Climate change, drought and pastoralism in the Sahel*, Note de discussion pour l'Initiative Mondiale sur le Pastoralisme Durable, WISP/IUCN, novembre 2006.
  5. HOMER-DIXON (T. F.), *Environment, scarcity, and violence*, Princeton, Princeton University Press, 1999.
  6. HUBERT (M.) & OUÉDRAOGO (G.), *Rapport de synthèse des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de pastoralisme : Bénin ; Burkina Faso ; Mali; Niger ; Sénégal et Tchad*, Ouagadougou, ministère de l'Agriculture et des ressources animales, 1997.
  7. KRÄTLI (S.) & TOULMIN (C.), *Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ?* Research report. IIED, London, 2020, 115 p.
  8. LOADA (A.) & ROMANIUK (P.), *Prévention de l'extrémisme violent au Burkina Faso*, Ministère des Affaires étrangères du Danemark, 2014.
  9. OROU KPEROU GADO, *Impacts socio-économiques de la transhumance transfrontalière dans la zone riveraine du parc W du Bénin*, 2006.
  10. SEN (A.), *Identity and Violence. the Illusion of Destiny*, Allen Lane, London.
  11. SOUGNABE (S. P.), *Conflits agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad : une étude comparée de deux régions : Moyen-Chari et Mayo-Kebbi*, Actes du colloque, 27-31 mai 2002, Garoua, Cameroun 2003, 8 p.
- TOUTAIN (B.), TOURE (O.) & REOUNODJI (F.), *Étude de la stratégie nationale de gestion des ressources pastorales au Tchad*, Document provisoire CIRAD-EMVT, 2000, 87 p.

## ❖ Articles

1. ABBAGANA (A.L.) & YOULA (A.), « Gestion des AP et transhumance », *La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest*, n°17, 2009, pp. 6-7
2. ABIOLA (F. A.), TEKO-AGBO (A.), BIAOU (C.) & NIANG (M.), « Impacts socioéconomiques et zoosanitaires de la transhumance École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires », *conférence OIE*, 2005, pp. 85-109.
3. ACHARD (F.), HIERNAUX (P.) & BANOIN (M.), *Les jachères fourragères naturelles et améliorées en Afrique de l'Ouest*, Paris, 2001, pp 201-239.
4. AGOSSOU (V.), BALTISSSEN (G.) & SAVI (A.), « Prévention de conflits entre agriculteurs et éleveurs : expérience dans quelques villages du Borgou (Nord-Bénin) », *Bulletin de la Recherche Agronomique* Numéro 27 - mars 1998, pp 28-41.
5. AGYEMANG (K), DWINGER (R. H.), LITTLE D A & ROWLANDS (G. J.), "Village N'Dama Cattle Production in West Africa: Six years of research in The Gambia ", *International Livestock Research Institute, Nairobi, Kenya, and International Trypanotolerance Centre, Banjul, The Gambia*. 131p.
6. BARRAL (H.), « Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du nord de la Haute-Volta : les zones dites d'endodromie pastorale ». *Cahiers ORSTOM*, série Sciences Humaines 11(2), pp. 127–135.
7. BERNUS (E.), « En guise de conclusion : les pasteurs nomades africains, du mythe éternel aux réalités présente », *Cah. Sci. Hum.* 26(7–2), pp. 267–280.
8. BERNUS (E.), « Les tactiques des éleveurs face à la sécheresse: le cas du sud-ouest de l'Aïr, Niger », In *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969–1974*, ed. J. Gallais. CEGET/CNRS, Bordeaux.
9. BONNET (B.) & GUIBERT (B.), « Commerce du bétail en Afrique de l'Ouest, atouts et défis pour les éleveurs », *Grain de sel*, n° 48-septembre – décembre 2009 ; pp 37-38.
10. BONNET (B.) & HERAULT (D.), « Gouvernance du Foncier Pastoral et Changement Climatique au Sahel. Renforcer les capacités des acteurs du foncier dans la sécurisation de la mobilité et de l'accès équitable aux ressources pastorales », *Revue de Questions Foncières* 2, pp. 157–188.
11. BOUREIMA (A.) & BOUTRAIS (J.), « Logiques pastorales et de conservation de la nature : les transhumances et le Parc du W (Niger, Burkina Faso, Bénin) », *Autrepart*, vol. 60, no. 1, 2012, pp. 55-75.

12. BOURGEOT (A.) & GUILLAUME (H.), « Nomadisme : Mobilité et Flexibilité? », *Bulletin de liaison* No. 8. ORSTOM, Paris.
13. BRONKHORST (S.), « Rareté de ressources et conflit entre pasteurs et agriculteurs au Sud-Kordofan, Soudan », *Cultures & Conflits*, 88 | 2012, pp. 111-132.
14. CISSE (S.), « Problématique foncière et litiges en Ve Région ». In MAÏGA (I.), DIALLO (G.) (éd.) : *Atelier de restitution et de réflexion sur les litiges fonciers dans la Région de Mopti*, Bamako, novembre, Groupe de recherche actions pour le développement (GRAD) et International institute for environment and development (IIED).
15. CONVERS (A.), « La gestion de la transhumance dans la zone d'influence d.u parc regional du W par le programme ecopas : une approche projet pour l'aménagement de la périphérie du parc », *VertigO*, Hors-Série 4, novembre 2007, pp. 1-9.
16. GALLAIS (J.), « Essai sur la situation actuelle des relations entre pasteurs et paysans dans le Sahel ouest-africain », In *Etudes de Géographie tropicale offertes à Pierre Gourou*, Mouton, Paris Le Haye.
17. HIGAZI (A.), 'Pastoralism and Islamic practice in Fulbe communities of Northern Nigeria and Niger.' In APARD (E.) (ed.) *Transnational Islam : The circulation of religious ideas, actors and practices between Niger and Nigeria*. Brill/French Institute for Research in Africa (IFRA), Leiden
18. HOMER-DIXON (T.), "Environmental Scarcity and Mass Violence", in Gearoid O., Tuathail, S. D., Routledge P., (eds), *The Geopolitics Reader*, London, Routledge, 1998, pp. 204-211 (réimprimé par Current History, 1996).
19. HOMER-DIXON (T.), "On the threshold: environmental changes as causes of acute conflict", *International Security*, vol. 16, n° 2, 1991, pp. 76-116.
20. KAPLAN (R. D.), "The coming anarchy", *The Atlantic Monthly*, 1<sup>er</sup> février 1994.
21. MARTY (A.), « La gestion des terroirs et les éleveurs : un outil d'exclusion ou de négociation ? », *Revue du Tiers Monde*, 34 (134), pp. 327-344.
22. MCLEMAN (R.), "Climate change, migration and critical international security considerations", *Migration Research Series*, Rapport n° 42, Genève, Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), 2011.
23. MOHA (M.), « Les relations entre agriculteurs et éleveurs en contexte de crise alimentaire à Roubou-Sakabal », *Afrique contemporaine*, vol. 225, no. 1, 2008, pp. 137-159.



24. MOSELEY (W. G.), EARL (J. A.) & DIARRA (L.), « La décentralisation et les conflits entre agriculteurs et éleveurs dans le delta intérieur du Niger », In *Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales* [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2002 (généré le 01 novembre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/8516>>. ISBN : 9782709918176. DOI : Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
25. OUMAR SY, « La transhumance transfrontalière, source de conflits au Ferlo (Sénégal) », *Revue trimestrielle sur l'Image Géographique et les formes des territoires*, n° 98, 2010.
26. SOUGNABE (P.), KOUSSOU (M. O.) & DUTEURTRE (G.), « La gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux », In TIELKES (E.), SCHLECHT (E.) & HIERNAUX (P.) (eds.), *Elevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement. Compte-rendu d'un atelier régional ouest-africain* sur le thème « la gestion des pâturages et les projets de développement : quelles perspectives ? », Niamey, 2-6 octobre 2000, Stuttgart: Verlag Grauer, 225-234 p.
27. SY (O.) & DIOP (A.T.), Vulnérabilité des pasteurs du complexe WaaloKooya (Sénégal) et stratégies d'adaptation face aux aléas ; ISRA : Dakar ; communication Colloque AGIR, Montpellier, 2008 ; 6p.
28. TURNER (M.D.), "The new pastoral development paradigm: engaging the realities of property institutions and livestock mobility in dryland Africa", *Society and Natural Resources*, vol. 24, 2011, pp. 469 - 484.
29. WARNER (K.), HAMZA (M.), OLIVER-SMITH (A.), RENAUD (F.) & JULCA (A.), "Climate change, environmental degradation and migration", *Natural Hazards*, vol. 55, 2010, pp. 689-715.
30. ZAKARIA (Y. N.), « La transhumance transfrontalière en Afrique de l'ouest », *Paix et Sécurité Internationales*, Num. 2, janvier-décembre 2014, pp. 31-46.

#### ❖ Thèses et mémoires

1. DJAKO (A.), *Agriculteurs sénoufo et éleveurs peul dans le Nord de la Côte d'Ivoire : une cohabitation difficile*, Thèse de doctorat, France, 1999.
2. MBAIDANOUM Mbaïadoum Luc, « *Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la Commune de Tchaourou* », Mémoire Master Médiation et facilitation sociale, FLASH, Université d'Abomey-Calavi 2019-2020.

## Documents & rapports

1. AGRIDAPE, 2010. Revue sur l'agriculture durable à faible apport externe : Élevage durable ; Volume 26 n°1 ; pp. 10-11.
2. CEDEAO (sd), Projet de note d'Orientation pour le développement de l'Élevage dans l'espace CEDEAO ; Commission CEDEAO : Abuja, 6 p.
3. CEDEAO, projet de politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – ECOWAP, 2010, 18p.
4. CEDEAO, Réunion de la Task Force sur le foncier rural dans l'espace CEDEAO - Compte-rendu ; Dakar, 4-6 octobre 2010 ; 12 p.
5. CFR, Council on Foreign relations, 2016. Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
6. CIRAD/GRET (2002), Mémento de l'agronome. CIRAD/GRET, Ministère des Affaires étrangères. 1691 p.
7. CONVERS (A.), « La gestion de la transhumance dans la zone d'influence du parc régional du w par le programme ecopas : une « approche projet » pour l'aménagement de la périphérie du parc », VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-Série 4, novembre 2007, pp 1-9.
8. FAO, La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest Proposition de plan d'action, 2012.
9. FEM, *Least Developed Countries Fund: Project Identification Form for Sudan*, 17 août 2007.
10. GANDAU (Z.), ARZIKA (M. S.) & BONNET (B.), Pratiques et Droits des Acteurs Dans la Gestion des Situations Conflictuelles Liées à la Mobilité Pastorale, République du Niger and Agence Française de Développement, Niamey, 2007
11. IGAD, IGAD commemorates International Peace Day highlighting on its role in promoting peace and security for sustainable development in the region, 21 September 2016. Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.
12. INSAH, *Sécurité alimentaire et filières agricoles en Afrique de l'Ouest : enjeux et perspectives quatre ans après la dévaluation du franc CFA*. Bamako, Institut du Sahel (CILSS), 1998.
13. OCDE (2013), Conflits liés aux ressources naturelles et terrorisme. Deux facettes de l'insécurité, <http://dx.doi.org/10.17879789264190306-fr>

14. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION, *La transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest : Proposition de plan d'action*, Juin 2012 ;
15. OXFAM, Rapport général du forum sous-régional sur la transhumance transfrontalière - Version finale. Gogounou, les 14-16 avril 2010.
16. Plan d'action régional 2006 -2010 pour la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et du PDDAA/NEPAD en Afrique de l'Ouest ; juin 2005 ; 49p.
17. PNUD, *Les conflits communautaires au Mali*, Bamako, 2015.
18. THEBAUD (B.), Résiliences pastorales et agropastorales au Sahel : Portraits de la transhumance 2014–15 et 2015–16 (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger). Acting for Life.
19. UNDP-GDI, Pastoralism and Mobility in the Drylands. GDI Challenge Paper Series, The Global Drylands Imperative (GDI), United Nations Development Programme, Drylands Development Centre, Nairobi, Kenya, 2003.
20. UNECA, 2017a, Conflicts in the Sahel Region: and the developmental consequences. United Nations Economic Commission for Africa, Addis Ababa.
21. UNECA, 2017b, Nouveau pastoralisme marginal : Conflits, insécurité et développement dans la Corne de l'Afrique et le Sahel, Nations Unies Commission économique pour l'Afrique, Addis Abeba.
22. UNION AFRICAINE, Cadre pour une politique du pastoralisme en Afrique : Sécuriser, protéger et améliorer les vies, les moyens d'existence et les droits des communautés pastorales, Département d'économie rurale et d'agriculture, Union africaine, Addis Abeba, Ethiopie, 2010.
23. UNOWAS, Pastoralisme et Sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Vers une coexistence pacifique, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Dakar, 2018.
24. VST/BURGEAP, Eléments sur la mobilité de l'élevage au Tchad Oriental. Document brut de capitalisation n°3, Projet Almy Bahaïm, ministère de l'Eau et de l'Environnement, République du Tchad, Abeché, 1998.
25. WORLD BANK, Isolation and integration: the borderlands of the Horn of Africa. International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank, Washington, DC, 2020.

## **Législation**

1. Directive N°07/2006/CM/UEMOA portant Création de la pharmacie vétérinaire
2. Règlement C/reg. 3/01/03 relatif à la mise en œuvre de la transhumance entre les Etats membres de la CEDEAO
3. Règlement N°01/2006/CM/UEMOA portant Création et fonctionnement du comité vétérinaire de l'UEMOA
4. Règlement N°02/2006/CM/UEMOA portant Établissement des procédures communautaires pour l'autorisation de mise sur le marché et la surveillance des médicaments vétérinaires et instituant un comité régional du médicament vétérinaire.
5. Règlement N°03/2006/CM/UEMOA portant Institution des redevances sur les médicaments vétérinaires au sein de l'UEMOA
6. Règlement N°04/2006/CM/UEMOA portant Mise en place d'un réseau de laboratoires chargés du contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires dans la zone UEMOA
7. Règlement n°07/2007 UEMOA portant Gestion de la sécurité sanitaire des animaux et aliments : description des mesures prises par les professionnels et acteurs